A. De Jonghe

LA LUTTE HIMMLER-REEDER POUR LA NOMINATION D'UN HSSPF A BRUXELLES

DEUXIEME PARTIE :

PRELUDE

L'INFILTRATION DE LA COLLABORATION POLITIQUE PAR LA SS EN FLANDRE, DU DEBUT DE L'OCCUPATION A LA MORT DE STAF DE CLERCQ (JUIN 1940 - OCTOBRE 1942) (1) LE CONTEXTE DE LA NOMINATION, LE 1er AVRIL 1942, DU *SS-OBERFÜHRER* R. JUNGCLAUS A BRUXELLES *

INTRODUCTION

Si Himmler avait obtenu gain de cause et s'il avait pu amener Hitler à nommer, dès la seconde moitié de 1942, un HSSPF à Bruxelles, cette nouvelle autorité aurait complètement dominé la police en Belgique et dans le Nord de la France ainsi que la *Volkstumpolitik* (politique ethnique) en Flandre d'abord, en Wallonie ensuite. L'administration d'occupation militaire, sous von Falkenhausen, se serait maintenue, mais elle n'aurait plus été que factice *(eine leere Attrappe)* (2), puisqu'elle n'aurait plus eu aucune prise sur deux éléments essentiels de la vie publique : la sécurité et la collaboration politique. En pays occupé, le HSSPF était en effet le représentant direct d'Himmler en sa qualité de *Chef der deutschen Polizei* (fonction d'Etat) et de *Reichsführer-SS* (fonction de parti). Depuis le mois d'octobre 1939, le *Reichsführer-SS* était également

---

* Traduit du néerlandais. Liste des abréviations p. 159.

(1) La première partie de la présente étude a paru dans les *Cahiers d'histoire de la seconde guerre mondiale*, 3 octobre 1974, p. 104-173.

(2) Mém. Reeder, 2 mai 1949, p. 38 (cfr. note 5).

Reichskommissar für die Festigung deutschen Volkstums (Commissaire du Reich pour la consolidation de l'ethnie allemande). S'appuyant sur cette fonction politique, qui le rendait compétent pour organiser le retour des *Reischsdeutssche* et des *Volksdeutsche* vers le *Reich* et leur établissement au sein de celui-ci, Himmler réussit progressivement à s'imposer et à se faire reconnaître comme l'autorité compétente par excellence du NSDAP et de la SS pour les problèmes ethniques (*Volkstumsfragen*). Dans cette fonction, il ne devait pas limiter son intérêt aux seuls Allemands établis en dehors des frontières du *Reich* et dans les régions frontières ([3]). La *Germanische Arbeit* (c'est ainsi que s'appelait la *Volkstumspolitik* de la SS) était une notion extensible. Dans la pratique, cette forme d'ingérence (*Hineinregieren*) offrait à Himmler et aux siens de nombreuses possibilités de s'immiscer dans les Etats occidentaux limitrophes du *Reich*, le plus souvent occupés et considérés comme germaniques, de la Finlande à la Suisse.

Il est évident que la nomination d'un « Himmler régional » ([4]) dans un pays aussi sensible aux questions ethniques que la Belgique devait mettre en jeu de très importants intérêts politiques et policiers. Il convient dès lors, pour ce qui concerne la genèse de cette nomination, de distinguer un double arrière-plan et une double motivation, politique d'une part, et policière, d'autre part. Mais il y a plus. L'action se déroule à un double niveau. Au niveau supérieur, Himmler et Reeder s'affrontent directement. Au niveau inférieur, les deux protagonistes disposent de partenaires qui, en pays occupé, mènent le combat pour ainsi dire par procuration : d'une part le VNV, protégé de la *Militärverwaltung;* d'autre part l'*Algemene SS-Vlaanderen*. Ultérieurement entrent en scène la *DeVlag* et, à partir de 1943, Degrelle, instruments des deux centrales SS berlinoises intéressées directement à la *Germanische Arbeit :* le RSHA (ici le *Sicherheitsdienst Inland)* et, surtout, le SSHA de Berger.

Il n'entre pas dans nos intentions d'écrire ici l'histoire de la collaboration politique en Belgique, pas plus que celle de la répression de la résistance. Mais l'historien qui cherche à comprendre le contexte dans lequel s'est déroulée la lutte pour la nomination d'un HSSPF à Bruxelles, se heurte forcément au conflit qui oppose Himmler à Reeder pour ce qui concerne la direction de la police et le contrôle de la collaboration politique. Aussi bien pour le *Reichsführer-SS* que pour le *Miltärverwaltungschef*, l'enjeu était double et indissociable. Dans la mesure où ils ont un rapport avec la présente étude, il est nécessaire d'aborder ces deux sujets, fût-ce indirectement. On créerait autrement l'impression que le con-

(3) Pour ce qui est de l'évolution de la compétence d'Himmler en matière de problèmes ethniques (*Volkstumsfragen*), nous nous référons à l'introduction détaillée de N.K.C.A. in 't Veld à son édition de sources concernant la politique de la SS aux Pays-Bas : *De SS en Nederland, Documenten uit SS-Archieven 1935-1945*, La Haye, 1976, p. 169-172. Nous remercions une fois de plus M. in 't Veld et son collaborateur, M. Havenaar, de l'aide qu'ils nous ont prêtée, plus spécialement lors de la préparation des seconde et troisième parties de la présente étude.

(4) Nous empruntons le terme à in 't Veld.

voir dans tous les domaines (6). Nous inspirant de la méthode de Reeder, nous avons élargi notre dessein initial, tel qu'il ressort du titre de cet article. Dans les pages qui suivent le lecteur trouvera une esquisse de la lutte contre l'infiltration politique de la SS, engagée depuis les premières semaines de l'occupation. Il voudra bien nous excuser de lui offrir davantage que ce qu'il attend. La raison en est simple : le pavillon ne couvre pas intégralement la marchandise. Qu'il veuille donc considérer notre étude comme une contribution, vue sous un angle spécial, à l'histoire de la collaboration politique en Belgique, y compris l'aspect policier du problème, étant donné la double compétence d'un HSSPF en territoire occupé.

Nous n'avons pas suivi l'exemple de Reeder lorsqu'après la guerre, il négligea très fort le facteur policier pour mettre l'accent sur le facteur politique. Il est vrai que les sources disponibles, mais fort incomplètes, donnent l'impression qu'Himmler a mené la lutte en tenant compte beaucoup plus de l'enjeu politique que de l'enjeu policier. On serait tenté de se rallier à cette présentation superficielle des choses si elle ne s'inscrivait pas dans le plaidoyer d'après guerre de Reeder et surtout si, de son côté, Himmler n'avait pas mis l'accent sur le facteur policier (7). Les deux aspects de la lutte sont aussi difficiles à dissocier que les fonctions d'Etat et les fonctions de parti réunies en la personne d'Himmler. Il est impossible, toutefois, de nier que dans la tactique d'Himmler, l'aspect politique est toujours présent, alors que l'aspect policier ne se manifeste que lorsque les circonstances lui en fournissent l'occasion. Mais nous le répétons : les sources ne sont pas complètes. Sans doute, l'interprétation donnée par Reeder à la tactique d'Himmler comporte-t-elle une grande part de vérité : Himmler savait que si jamais la *Militärverwaltung* devait céder la place à une *Zivilverwaltung*, la police lui tomberait « tout de même » (« *sowieso* ») entre les mains. Avant qu'il en soit ainsi, il souhaitait voir nommer son HSSPF, doté également de compétences politiques, afin de mettre le *Reichskommissar* devant le fait accompli et pouvoir lui imposer la politique ethnique de la SS.

L'absence d'équilibre quantitatif entre les deux motivations, aussi importantes l'une que l'autre du point de vue qualitatif, se reflète dans l'articulation de la deuxième et de la troisième partie de notre étude : l'arrière-plan politique y occupe apparemment une place plus importante que l'arrière-plan policier.

SOURCES

Pour les documents d'archives consultés, nous nous référons à la première partie de la présente étude (*Cahiers*, 3, p. 105, note 5).

---

(7) Cfr. la première partie de la présente étude, p. 172, note 289.

flit opposant Himmler à Reeder se déroule dans le vide, indépendamment d'événements politiques et policiers déterminés dans le territoire occupé. Gardant à l'esprit ces deux niveaux, le lecteur comprendra que nous ne nous limitions pas à la description des étapes successives de la confrontation directe entre Himmler et Reeder. Ce n'est là que l'arête de la chaîne de montagnes. Nous devons aussi étudier le travail de termite poursuivi au niveau inférieur en vue de saper et de vider de leur substance les attributions policières et l'influence politique de la *Militärverwaltung*.

Dans la première partie de cette étude, nous avons déjà examiné en détail ce travail de sape sur le plan policier, les rapports formels et réels entre l'administration d'occupation et la police SS. Nous en avions conclu qu'Himmler n'avait pas réussi à soustraire totalement sa police au contrôle gênant de la *Militärverwaltung*. Pour y réussir, il aurait fallu la nomination d'un HSSPF à Bruxelles. Reeder et von Falkenhausen s'étaient opposés à cette nomination afin de préserver ce qui subsistait encore de leur contrôle. Dans les pages qui suivent, l'élément policier ne sera pas absent, loin de là. Sans approfondir la question de l'évolution de la résistance active et de sa répression par la police allemande, nous devrons encore y consacrer notre attention dans la mesure où Himmler a mis à profit la menace réelle contre l'ordre public pour insister sur la nomination urgente d'un HSSPF, nomination pour laquelle Hitler seul était compétent.

En ce qui concerne le travail de termite sur le plan politique, nous suivrons la même méthode : les tensions et les conflits dans le territoire occupé à propos de l'orientation de la collaboration politique seront abordés pour autant qu'ils annonçent, accompagnent ou expriment la confrontation directe entre Reeder et Himmler ou les représentants de ce dernier. Nous nous sommes inspiré de l'exemple de Reeder. Dans l'un des mémoires circonstanciés rédigés au cours de l'instruction de son procès après la guerre ([5]), l'ancien *Militärverwaltungschef* a jugé nécessaire de ne pas limiter le récit de son opposition à ce que nous venons d'appeler le niveau supérieur. Il s'étend aussi sur les difficultés qu'a entraînées au niveau inférieur, dès 1940, la création de l'*Algemene SS-Vlaanderen*, sur l'évolution de la *De-Vlag* qui, en 1941-1942, s'est transformée d'association culturelle en mouvement politique, sur la décision de Degrelle, en janvier 1943, de choisir la politique de la SS. Reeder situe le refus qu'il oppose à un « Himmler régional », à côté de la *Militärverwaltung* et contre celle-ci, dans le contexte plus large de son opposition à l'ambition de la SS d'étendre son pou-

(5) Cfr. *infra*, au sujet des sources.

(6) « Plus les tensions entre la *Militärverwaltung* et la direction de la SS se faisaient violentes, plus celle-ci insistait pour que Jungclaus soit nommé à la fonction de HSSPF. » (« *Je starker... die Spannungen der Militärverwaltung mit der SS-Führung wurden, um so intensiver versuchte diese, Jungclaus zum HSSPF zu ernennen.* ») (Mém. Reeder, 2 mai 1949, p. 40. Cfr. note précédente.)

Nous avons pu utiliser, en outre, quelques notes rédigées par M. C. Canaris dans la prison de Nivelles avant l'instruction de son procès. M. C. Canaris nous a fourni en outre, à plusieurs reprises, des éclaircissements oraux et écrits pendant la préparation de notre étude. Nous tenons à le remercier ici de sa serviabilité.

Les données relatives à la confrontation directe entre Reeder et Himmler de juillet 1942 à mars 1944 ont été empruntées au mémoire de défense précité de Reeder, redigé dans sa cellule de la prison de Liège et transmis personnellement, le 2 mai 1949, à l'auditeur Wilmart : *Militärbefehlshaber, Militärverwaltung, Höherer SS- und Polizeiführer* (Proc. vF., 352 ; cité par la suite : Mém. Reeder, 2 mai 1949). Il ne reste aucune trace écrite des entrevues et discussions de Reeder avec l'OKW concernant la nomination d'un HSSPF à Bruxelles. (Selon sa propre déclaration, Reeder aurait été convié dix-huit à vingt fois à l'OKW. PV Reeder 27 décembre 1949. Proc. vF. 1749.) Il en est de même, à quelques exceptions près, pour la correspondance échangée à ce propos entre Reeder, Himmler, le RSHA et le SSHA, et dont on perçoit l'écho dans le mémoire de Reeder. Une lettre du 30 mars 1949, adressée par Canaris à l'auditeur Wilmart (Proc. Can. 0129) et une déclaration faite le 17 septembre 1949 à l'auditeur Dofny, à Landsberg, par le chef de l'Amt I (personnel) du RSHA, Erwin Schulz (Proc. Can. 0048 et 0049), confirment l'existence de cette correspondance précieuse. Il n'y a guère d'espoir qu'on puisse jamais retrouver ces documents. Signalons encore qu'il convient de ne pas confondre le mémoire de Reeder daté du 2 mai 1949 avec celui daté du 4 avril 1949, qui a trait aux rapports entre l'administration d'occupation et la Sipo-SD à Bruxelles (Proc. vF., 229, cité à plusieurs reprises dans la première partie de notre étude). A l'opposé du mémoire du 4 avril, au sujet duquel furent entendus von Falkenhausen et surtout Canaris, celui du 2 mai est passé pour ainsi dire inaperçu — et c'est particulièrement malheureux pour l'histoire — lors de l'instruction du procès von Falkenhausen-Reeder : la politique ethnique ne constituait pas, en effet, un motif d'accusation. Reeder s'est plaint du fait que son mémoire du 2 mai 1949 n'ait pas provoqué de réactions. La *Volkstumspolitik*, déclara-t-il, était précisément le terrain sur lequel il avait éprouvé « les plus grandes difficultés » avec la direction de la SS (PV Reeder 24 mars 1950. Proc. vF. 2428).

Les dossiers cédés récemment en propriété par l'auditorat général au Centre de recherches et d'études historiques de la seconde guerre mondiale, ont revêtu une importance primordiale pour la préparation des deuxième et troisième parties de la présente étude. Ils se composent exclusivement de documents considérés par l'auditorat général comme de la documentation générale et concernent notamment le VNV, l'*Algemene SS-Vlaanderen*, la *DeVlag* et *Rex*. Les archives de ces organisations étant perdues, il est à craindre que pour l'histoire de la collaboration en Belgique occupée l'on ne puisse disposer d'autres sources que les dossiers en question - à moins que les instances compétentes n'autorisent, sous certaines condi-

tions, la consultation par les historiens des documents d'intérêt général conservés dans les dossiers pénaux de la répression d'après guerre.

La collection de documents de l'auteur à laquelle nous nous référons se compose en partie de documents (lettres, notes) mis à notre disposition, il y a plusieurs années, par feu H. J. Elias. Le hasard ou l'intérêt porté à notre étude par des tiers nous ont permis de consulter certains autres documents. Nous témoignons ici de notre profonde gratitude envers tous ceux qui nous ont aidé de la sorte.

Nous profitons de l'occasion qui nous est offerte pour exprimer toute notre reconnaissance aux confrères chercheurs du Centre de recherches et d'études historiques de la seconde guerre mondiale pour les réponses qu'ils ont fournies à de très nombreuses questions et pour les contrôles qu'ils ont bien voulu effectuer.

∴

I. L'ARRIERE PLAN POLITIQUE AU NIVEAU INFERIEUR DE JUIN 1940 A MARS 1942

1. La *Flamenpolitik* de Reeder

La date du 1er avril 1942 marque apparemment un tournant dans la lutte, menée dans l'ombre, qui opposa pendant plusieurs années Himmler à Reeder pour le contrôle de la collaboration politique et de la police en Belgique occupée. Ce jour-là, en effet, le *SS-Oberführer* Richard Jungclaus fut transféré de La Haye à Bruxelles en qualité de futur HSSPF dans le ressort de von Falkenhausen. En réalité, le tournant se situe quelques mois plus tard, à savoir en automne 1942, Après la mort de Staf De Clercq à qui succède Elias (22-23 octobre), mais indépendamment de ces deux événements, se produisent d'autres faits qui justifient la conclusion de l'historien selon laquelle s'ouvre à cette époque une période nouvelle dans la lutte entre Himmler et Reeder.

La présent contribution est consacrée à la période qui précède le tournant. Du point de vue politique et policier, elle se situe principalement au niveau de l'administration d'occupation. Elle commence par l'infiltration de la SS, dès l'été 1940, dans la Belgique et dans le Nord de la France. On se rappelle comment, dès la fin du mois de juillet 1940, Himmler avait réussi à faire admettre sa police, la Sipo- SD, par le haut commandement de l'armée et par von Falkenhausen, dans des territoires dont l'accès lui était encore formellement interdit le 10 mai (8). Himmler n'attendrait pas un mois pour faire le deuxième pas.

(8) Cfr. la première partie de la présente étude, pp. 117 et suiv.

Cette fois-ci, il se risquait sur le terrain politique. L'objectif était analogue, à savoir l'extension du pouvoir de la SS dans un territoire occupé qui, par la nature du régime d'occupation, échappait à son influence directe. En proposant à Hitler, à la fin du mois d'août 1940, de créer en Flandre une *Allgemeine SS* — formation paramilitaire mais politique — Himmler visait à contrecarrer la politique menée par l'administration d'occupation en faisant entrer en scène un concurrent du VNV qu'il considérait encore à l'époque (à tort, cependant) comme le protégé de celle-ci.

Pour bien comprendre les événements, il convient de répondre préalablement à la question de savoir jusqu'où allait, en réalité, en cette fin de l'été 1940, la protection du VNV par la *Militärverwaltung*.

En sa qualité de *Militärverwaltungschef* à Bruxelles, sous la responsabilité du *Militärbefehlshaber* et dans les limites des instructions données par les autorités supérieures, Eggert Reeder était compétent pour la fixation et l'application de la ligne politique à suivre par l'administration d'occupation. A l'exclusion de la partie relative au « traitement politique » du roi Léopold III (scrupuleusement passée sous silence après la guerre), les instructions données par Hitler à l'administration d'occupation étaient extrêmement concises (9). Etaient-elles vagues pour autant ? Sûrement pas en ce qui concerne la *Flamenpolitik*. Il convient cependant de les considérer dans leur ensemble. La première phrase de la première instruction de base donnée par Hitler, le 14 juillet 1940, est libellée comme suit : « *Der Führer hat hinsichtlich der Zukunft des belgischen Staates noch keine endgültige Entschliessung getroffen.* » (« Le *Führer* n'a pas encore pris de décision définitive en ce qui concerne l'avenir de l'Etat belge. ») Suit immédiatement, pour ce qui est de la *Flamenpolitik* : « *Er wünscht einstweilen jede mögliche Förderung der Flamen einschl. Rückführung der flämischen Kriegsgefangenen in ihre Heimat. Den Wallonen sind keinerlei Vergünstigungen zu gewähren.* » (« Entre-temps, il souhaite que les Flamands soient favorisés le plus possible, y compris le retour des prisonniers de guerre flamands dans leur pays. Aucune faveur pour les Wallons. ») (10) C'est clair : l'absence de décision au sujet du sort politique de la Belgique n'exclut pas, selon Hitler, que soit menée « entre-temps » une *Flamenpolitik* active. C'est ce que Reeder apprit le 22 juillet. Or, ce qui est curieux, c'est qu'il n'avait pas attendu les instructions d'Hitler pour confier à deux historiens compétents en la matière, Franz Petri et Werner Reese, qui faisaient partie de l'administration d'occupation en tant que conseillers pour la culture, l'élaboration d'une *Flamenpolitik* (11). Les instructions d'Hitler ne faisaient donc que confirmer Reeder dans le bien-fondé de sa politique adoptée spontanément à l'égard des Flamands.

---

(9) A. De Jonghe, *Hitler en het politieke lot van België (1940-1944)*, I, Anvers-Utrecht, 1972, pp. 186-213 : *Hitlers instruksties van juli 1940*.
(10) De Jonghe, *op. cit.*, pp. 193-194.
(11) De Jonghe, *op. cit.*, pp. 37-39.

Conseillé notamment par son *Generalreferent* pour les questions politiques, Franz Thedieck, Reeder avait une conception très claire de la *Flamenpolitik* à suivre. Il l'a formulée et justifiée explicitement dans le rapport qu'il fit parvenir le 31 juillet 1940, sous la responsabilité de von Falkenhausen ([12]), au commandement suprême de l'armée de terre (OKH) ([13]).

Rédigé dans l'euphorie de la victoire escomptée, à une époque où ni le NSDAP ni la SS, « certes pas aussi réservés » que l'administration militaire ([14]), ne jouaient pas encore un rôle sur la scène politique en Belgique occupée, le rapport du 31 juillet 1940 peut être considéré comme un document fondamental et révélateur des conceptions de la *Militärverwaltung*. Il a la valeur d'un programme à longue échéance. Sans y être contraint par personne, Reeder pose en principe que, « sous peine de grave négligence », on ne peut esquiver le problème flamand-wallon. Il est vrai qu'il considère l'ethnie flamande (*Flamentum*) comme étroitement liée à l'Allemagne (*Grenzvolkstum*) et d'une force et d'un instinct particulièrement sains. Il estime cependant que sans l'aide de l'Allemagne, elle ne sera pas capable de convertir la Belgique d'un « *Ostmark* français » en un « *Westmark* germano-allemand » (« *aus einer « französischen Ostmark »* ([15]) *in eine germanisch-deutsche Westmark umzuwandeln* »). Reeder voit dès lors dans la question flamande « l'un des problèmes essentiels d'une future *Westpolitik* allemande ». Les Flamands n'étant pas unanimes au sujet de l'essence et de l'objectif final de leur lutte contre la Belgique francisante, « l'Allemagne n'a pas seulement le droit, mais aussi le devoir

(12) Témoin au procès Berger à Nürenberg (1949), von Falkenhausen n'accepters pas la responsabilité de ce rapport (A. De Jonghe, *De personeelspolitiek van de Militärverwaltung te Brussel gedurende het eerste halfjaar der bezetting (juni-december 1940)*, in *Belgisch Tijdschrift voor Nieuwste Geschiedenis*, 1972, p. 10). Lors de l'instruction de son procès, von Falkenhausen se déchargea également de manière peu courageuse de sa responsabilité en tant qu'autorité suprême de la Belgique occupée sur son premier subordonné Reeder. Profondément froissé, Reeder qualifiait l'attitude de son ancien chef de « ridicule et honteuse » (PV Reeder, 21 décembre 1948. Proc. vF. 171).

(13) MBBNF, MVC, à l'OKH, Gen. Qu., 31 juillet 1941. *Politische Lage in Belgien, hier Flamenfrage* (Microfilm FNRS, *Wilhelmstrasse, Belgium post 1936*, série 1229, n° 35 46 70). Le projet du texte *Flamenfrage* a été rédigé en majeure partie par F. Petri et W. Reese. Thedieck écrivit la brève introduction, collationna le texte original dactylographié et signa seulement « pour conforme à l'original » (« *für die Richtigkeit* »). L'affirmation de J. Gerard-Libois et J. Gotovitch, *L'an 40*, Bruxelles, 1970, p. 232, selon laquelle *Flamenfrage* serait l'œuvre de Thedieck n'est pas fondée. Une traduction néerlandaise du rapport a paru dans l'hebdomadaire *Knack* du 29 novembre 1972; une traduction française a paru dans *Centre de recherche et d'informations socio-politiques. Courrier hebdomadaire*, 1er décembre 1972.

(14) Le texte cité est emprunté à F. Petri, *Duitsland en Vlaanderen, 7 : Gedurende de Tweede Wereldoorlog*, in *Encyclopedie van de Vlaamse Beweging*, I, Tielt, Lannoo, 1973, pp. 452-455 (en l'occurrence, p. 453). Petri donne l'impression que l'ordre d'Hitler « de laisser les affaires en suspens » visait aussi la *Flamenpolitik*. Cela n'était certainement pas le cas. La « réserve » de la *Militärverwaltung* concernait seulement l'avenir politique de la Belgique après la victoire. En ce qui concerne la *Flamenpolitik*, il peut difficilement être question, aux mois de juin et de juillet 1940, de réserve de la part de l'administration d'occupation, d'une part, de diligence du NSDAP et de la SS, d'autre part. A l'époque qui nous intéresse, Reeder n'avait pas besoin d'être talonné par le parti et par la SS pour élaborer une *Flamenpolitik* active.

(15) On lit effectivement *Ostmark* et non pas *Nordmark*.

d'établir un ordre nouveau dans les Pays-Bas ». A la fois « glacis » de l'Angleterre et zone d'influence de la France pendant plusieurs siècles, la Belgique, territoire fort contesté doit devenir, après la victoire, et dans une forme politique encore à préciser, « directement ou indirectement un glacis allemand » ([16]). Toutefois, il est conscient de la volonté des Flamands de préserver leur caractère national. A ses yeux, « *onverduitst, onverfranst !* » (« ni allemand, ni français ! ») n'est pas un slogan gratuit, mais l'expression d'une « attitude de défense ethnique » (« *völkische Abwehrhaltung* »). Il est remarquable qu'il tienne compte, dès juillet 1940, de la possibilité, sinon de la probabilité, d'une opposition entre les intérêts flamands tels que les conçoivent les nationalistes flamands et les « conceptions allemandes » ([17]).

Outre cette conscience de sa mission, une considération d'ordre réaliste (« *realpolitische* ») animait Reeder : il importait de tirer le maximum des territoires occupés au profit de l'économie de guerre allemande avec le minimum de personnel allemand. En tant qu'administration de contrôle *(Aufsichtsverwaltung)*, l'administration d'occupation était en premier lieu tributaire de la coopération des fonctionnaires belges. Pour cette raison Reeder était adversaire d'une séparation administrative instaurée par l'occupant. Dans une solution définitive au problème belge, dont Hitler déciderait seul après la victoire, le chef de l'administration militaire ne voyait pourtant plus de place pour une Belgique unitaire telle qu'elle existait avant le 10 mai 1940 ([18]). « L'idée belge » était incompatible avec ce qu'il appellait son « sentiment ethnique » (« *völkisches Empfinden* ») ([19]). Décisives pour la conception de Reeder : maintien provisoire d'un Etat unitaire belge — mais sous une direction flamande conquérante — furent les expériences négatives de l'occupation allemande en Belgique pendant la première guerre mondiale et de l'occupation franco-belge de la Ruhr en 1923 ([20]).

---

(16) La dernière citation n'est pas empruntée à *Flamenfrage* du 31 juillet 1940, mais au *Tätigkeitsbericht* n° 8 de Reeder, du 5 septembre 1940 (T-501, 102, 906). En 1942 aussi, Reeder emploiera le terme de « *deutsches Vorland* » lorsqu'il sera question du sort politique de la Belgique après la victoire (De Jonghe, *op. cit.*, p. 61 et p. 356, note 256a).

(17) *Flamenfrage*, p. 23 du texte original.

(18) De Jonghe, *L'établissement d'une administration civile en Belgique et dans le Nord de la France*, in *Cahiers d'histoire de la seconde guerre mondiale*, 1, août 1970, pp. 74-76, et la mise au point qui s'imposait, in *Cahiers*, 2, octobre 1972, pp. 299-300. Cfr. aussi le *Jahresbericht* de Reeder du début du mois d'août 1941 : « Quel que soit le futur statut de la Belgique actuelle, seul aura la perspective de durer un ordre politique qui tienne compte, de manière essentiellement différente que jusqu'à présent, du fait fondamental de la situation ethnique de ces territoires : leur division en une moitié flamande et une moitié wallonne. » (« *Wie immer das zukünftige Statut des heutigen Belgien aussehen wird, nur eine solche politische Ordnung (verspricht) wahrhaft Aussicht auf Dauer, die der völkischen Grundtatsache dieser Gebiete, ihrer Zweiteilung in eine flämische und eine wallonische Hälfte, in wesenhaft anderer Weise Rechtung trägt als bisher.* ») L'objectif final demeure « une incorporation toujours plus forte de la Belgique dans un ordre germano-allemand » (« *immer festere Eingliederung Belgiens in eine germanisch-deutsche Ordnung* ») (T-501, 104, 738 et 741).

(19) De Jonghe, *Hitler*, I, p. 60.

(20) De Jonghe, *Hitler*, p. 23 et 333-334.

Pour accomplir sa tâche, Reeder devait pouvoir compter non seulement sur l'administration belge en place, mais aussi sur des Belges «loyaux», tant Flamands que Wallons. Restait à savoir quel groupement politique en Flandre il trouverait disposé à collaborer volontairement dans le cadre de sa *Flamenpolitik* et capable de le faire. Le VNV se proposa immédiatement en la personne de son chef Staf De Clercq.

2. Reeder et le VNV au cours de l'été 1940

Il serait difficile de prétendre qu'« après mai 1940 », Staf De Clercq ait hésité à engager le VNV sur le chemin de la politique de collaboration ([21]). En sa qualité de chef du VNV, il demandait dès le 3 juin, soit deux jours à peine après l'entrée en fonction de von Falkenhausen et de Reeder à Bruxelles, un entretien avec les nouveaux gouvernants. Le 3 juin étant un lundi, l'entretien ne pouvait avoir lieu plus tôt. Le chef du district VNV de la Flandre occidentale, Jeroom Leuridan, l'accompagnait ([22]).

Nous ne disposons guère d'informations précises sur l'objet de l'entretien. Dans une note rédigée au mois de juin 1940, « après trois semaines d'occupation allemande », et destinée à la *Militärverwaltung*, De Clercq exprimait le « souhait » que « le territoire des Pays-Bas » (la Flandre, les Pays-Bas et la Flandre française) constituât un « Etat autonome ». « En attendant », il insistait sur une application stricte des lois linguistiques, sur la fixation officielle de la frontière linguistique (Bruxelles ville flamande) et sur l'autonomie culturelle ([23]). Selon un document du 25

(21) Selon F. Van der Elst dans son article sur le VNV (*Encyclopedie van de Vlaamse Beweging*, II, 1975, p. 1834), le VNV se serait engagé « après mai 1940, après avoir hésité, sur le chemin de la collaboration ». S'il y a eu hésitation « après mai 1940 », elle doit avoir été de très courte durée (cfr. *infra*, note 99, sur le contact de De Clercq avec l'*Abwehr* à Bruxelles à la fin du mois de mai 1940). De Clercq ne pouvait être reçu avant le lundi 3 juin par von Falkenhausen et Reeder, ceux-ci n'étant arrivés à Bruxelles que le vendredi 31 mai.

(22) H. De Moen, *Jeroom Leuridan, Recht en Trouw*, Zulte, 1963, p. 280. Dans quelle mesure De Clercq engagea-t-il le VNV ? Il s'agit là d'une vaine question. Il peut être exact qu'il a mené « dès le début de l'occupation une politique très personnelle » (communication écrite de H.J. Elias à l'auteur). Rien ne permet cependant de conclure que des personnalités de premier plan du VNV se soient distancées de De Clercq lorsque celui-ci, au nom du VNV, choisit le chemin de la collaboration. Par ailleurs, le VNV se présentait comme un parti à caractère autoritaire. En tant que *Leider*, chef, De Clercq engageait donc le parti.

(23) Mémorandum De Clercq, note complémentaire manuscrite de De Clercq. En fait, le chef du VNV rédigea deux mémoranda au contenu à peu près identique. L'un des deux est daté du 9 juin 1940 (date rayée ultérieurement par De Clercq). Il ressort du texte que celui-ci était destiné à l'administration d'occupation. La datation « après trois semaines d'occupation allemande » se prête à plusieurs interprétations. De Clercq comptait-il à partir du 10 mai, du 18 mai (occupation de Bruxelles) ou du 28 mai ? Si l'on compte à partir du 18 mai, les trois semaines couvrent la période qui va jusqu'au 9 juin. Il est très probable que De Clercq a rédigé ses mémoranda après l'entretien du 3 juin (et à la suite de celui-ci ?). La question de savoir si De Clercq les a transmis à l'administration d'occupation dans la version que nous connaissons demeure sans réponse. Les documents auxquels nous nous référons ont été découverts, après la guerre, chez la veuve De Clercq (Archives de l'auteur, et CREHSGM, VNV, IV, 18. J. Wullus-Rudiger, *En marge de la politique belge 1914-1956*, Paris, 1957, pp. 404-407.

août 1942, De Clercq développa lors de cette entrevue le programme du VNV « dans ses aspirations nationales et sociales » pour poser ensuite à von Falkenhausen et à Reeder la question : « Quel est l'avenir réservé à notre peuple ? » On lui répondit : « Le *Führer* en décidera après la guerre. Faites-lui confiance. » ([24]) On peut supposer que De Clercq n'était pas seulement partie demanderesse mais que, de son côté, il venait aussi offrir quelque chose. Dans la note de juin 1940, nous lisons en effet : « Le VNV, qui compte 30.000 membres masculins, se met entièrement à la disposition, tant par les paroles que par les actes. » De Clercq y ajouta encore de sa main : « Par ailleurs, le VNV n'a pas attendu le cours des hostilités pour assurer l'Allemagne de son entière coopération. » Faisait-il allusion aux activités subversives de sa *Militaire Organisatie* (M.O.) au sein de l'armée belge pendant la mobilisation et lors de la campagne de mai 1940 pour plaider en faveur du « transfert du pouvoir » au VNV ([25]) ?

Les sources ne disent pas explicitement quelle fut la réaction de Reeder à l'offre de De Clercq. Il est plus que probable qu'elle fut réservée, sinon négative. Pour le mois de juin 1940 nous ne trouvons aucune trace de quelque activité politique publique du VNV. L'attitude réservée de Reeder s'explique par l'absence de solidité idéologique de l'organisation, ses liens étroits avec l'Eglise, son manque de compréhension des besoins sociaux, la division à propos de l'objectif politique final et (surtout) la peur de s'exprimer clairement au sujet des origines germaniques communes et des rapports avec l'Allemagne nationale-socialiste. Faute de mieux, le *Militärverwaltungschef* conclut, après un mois de réflexion, à une « alliance temporaire » avec le VNV, par « nécessité tactique ». Le VNV était en effet le seul groupement nationaliste capable d'action (« *aktionsfähig* ») qui ait pris racine dans toute la Flandre; en outre, il « s'était acquis certains mérites » dans le domaine de l'*Abwehr II* ([26]).

D'après cet auteur, le VNV aurait rédigé, au mois de juin 1940 également, un programme de financement pour la propagande à charge de l'occupant. Il ressort du contexte que le document a été établi quelques mois plus tard — pas avant le 22 novembre 1940.) On trouve résumé le programme politique du mois de juin 1940 de De Clercq dans une note qu'il a écrite en vue d'une discussion avec quelques chefs de file flamands (parmi lesquels, Elias, De Pillecijn, Custers, Van Roosbroeck) qui aurait eu lieu le 16 juin. Dans une Europe nouvelle, dit De Clercq, l'unité culturelle « des Pays-Bas du Nord et de la Flandre » doit être « garantie par la réunification politique ». Si cela s'avérait impossible, il vaudrait mieux, dans ces conditions, « pas d'ordre nouveau... sauf celui qui garantit le maintien de notre peuple en tant que peuple ». Comme auparavant, Bruxelles fait historiquement partie du sol néerlandais. (CREHSGM, VNV, IV, 19).

(24) Note de De Clercq (destinée à Reeder) du 25 août 1942 (CREHSGM, VNV, VI, 21 et VNV, XIV, 23). Le document ne nous apprend rien de plus sur l'entretien du 3 juin 1940.

(25) A une question écrite à ce sujet, Elias a répondu à l'auteur : « Dès le début de l'occupation, De Clercq a mené une politique très personnelle. Il a rédigé son fameux rapport sur la M.O. au cours des premières semaines qui suivirent le 28 mai. Il croyait que ce serait là son arme la plus forte et il est probable qu'il doit déjà en avoir parlé, à ce moment-là, avec la *Militärverwaltung*. Il comptait sur un transfert du pouvoir au VNV. »

(26) *Flamenfrage*, p. 25. Il y a lieu de se demander si Reeder n'écrit pas autrement qu'il ne pense pour éviter l'impression qu'il est en trop bons termes avec le VNV. Il faudrait répondre par l'affirmative s'il n'avait contrecarré le désir d'expansion du VNV par la voie du *Nieuwe Volksbeweging* en interdisant à plusieurs reprises des réunions, quelques semaines plus tard. — Le service *Auland Abwehr* (OKW) était le service d'information militaire

Dans ces conditions, Reeder accorda une chance au VNV impatient. Celui-ci obtint d'abord, au début de juillet, l'autorisation de mener une campagne politique par l'intermédiaire du journal *Volk en Staat* ; ensuite (mais huit semaines s'étaient déjà écoulées depuis l'entretien avec De Clercq), par l'organisation de nombreuses réunions populaires ([27]). Compte tenu des restrictions en vigueur à l'époque, une autorisation de ce genre n'était pas dépourvue de signification politique ([28]). Bien qu'opposé à un Etat thiois, Reeder donnait initialement l'impression à la fois de tolérer et d'interdire la propagande thioise. L'édition du 5 juillet de *Volk en Staat* publia un article de fond, intitulé *Het grote keerpunt* (Le grand tournant), dont la phrase terminale disait : « Jamais l'Etat populaire thiois n'a été si proche. » Le lendemain, R. Tollenaere y proclamait que la « révolution thioise » était en marche ([29]). Toutefois, Reeder interdit la publication, dans le numéro du 11 juillet, d'un appel de De Clercq disant : « Le temps est venu pour les Pays-Bas thiois de réaliser à nouveau leur unité. » ([30]) Un appel de Frans Daels, où il était question de la « réunification politique des Pays-Bas » subit le même sort ([31]). La situation sembla à nouveau changer lorsqu'à la fin de juillet, le VNV inaugura à Hasselt sa série de réunions populaires publiques et soi-disant fermées, sans que la censure émît des objections contre une prudente profession de foi thioise d'Elias. Le secrétaire général du VNV, E. Van den Berghe, cita même la devise du Verdinaso :

allemand. Il comportait trois sections : *Abwehr I*, le service d'espionnage proprement dit ; *Abwehr II*, la section compétente pour le sabotage et l'activité subversive à l'étranger ; *Abwehr III*, la section compétente pour le contre-espionnage. C'est à cette dernière activité que l'*Abwehr* empruntait sa dénomination initiale mais trompeuse. Sur la *Militaire Organisatie*, cfr. *infra*, note 99.

(27) Peu de temps après avoir autorisé les premières réunions populaires, Reeder commença à œuvrer en faveur de la nomination de V. Leemans, personnalité connue du VNV, à la fonction de secrétaire général des Affaires économiques. Cfr. A. De Jonghe, *Personeelspolitiek*, pp. 29-31.

(28) L'ordonnance du 11 juillet 1940 interdisait « toutes les réunions publiques émanant d'organisations politiques ou qui traiteraient de questions politiques ». Seuls le Verdinaso, Rex, les nationalistes flamands et les groupes dits nationaux-socialistes entraient en ligne de compte pour faire exception à cette disposition. Pour ce qui est des réunions politiques, le programme et le texte des discours devaient être communiqués d'avance (MBBNf, MVCh, à OKH, 17 juillet 1940, T-501, 102, 863). Aux cérémonies de commémoration du 11 juillet, autorisées dans les lieux fermés seulement, les partis politiques ne pouvaient se présenter en tant qu'organisateurs ou en tant que groupes. Les comptes rendus de la presse ne pouvaient faire allusion à des questions de politique actuelle ou à « l'ordre politique futur » (MBBNf, MVCh, à l'OFK Gand, Anvers, Bruxelles, 3 juillet 1940, T-501, 102, 557).

(29) Voir *Volk en Staat* du 11 juillet (*Wanneer een nieuw 1302?* A quand un nouveau 1302 ? article de tendance thioise de R. Van Roosbroeck), du 12 et du 14 juillet 1940. Le numéro du 16 juillet publie le compte rendu d'un hommage organisé à Dixmude aux prisonniers politiques flamands. Daels y parla de la croix de Dixmude, qui « deviendra la croix de la résurrection thioise ». Aux Pays-Bas aussi, on pouvait faire ouvertement de la propagande en faveur de la Grande-Néerlande aux mois de juin et de juillet 1940. C'était l'époque de « la griserie thioise », lorsque le NSB de Mussert pensait que *Dietsland* se réaliserait de manière imminente (in 't Veld, p. 232-235). C'est au début du mois d'août seulement que Mussert reçut de l'occupant « la demande expresse de renoncer à la propagande en faveur de l'idée grand-néerlandaise » (L. De Jong, *Het Koninkrijk der Nederlanden in de Tweede Wereldoorlog*, IV, La Haye, 1972, pp. 392-394).

(30) *Flamenfrage*, Annexe 1 (11 juillet 1940). Cfr. note 13.

(31) *Flamenfrage*, Annexe 2 (sans date). Les deux appels ne pouvaient paraître parce qu'ils appor-

« *Dietsland en Orde !* » ([32]). En août, le thème thiois ne se fait plus entendre qu'en sourdine. Dans l'appel lancé le 10 août par De Clercq, *Naar een Nieuwe Volksbeweging* (Vers un Nouveau mouvement populaire), il n'est pas question de *Dietsland* ([33]). Celui-ci surgit encore un bref instant dans les discours censurés prononcés au pèlerinage de l'Yser à Dixmude ([34]). Fin août, début septembre, le calme politique complet règne autour du VNV. C'est le début du « en place, repos ! » ([35]). Après avoir publié, pendant quelques semaines, sous grandes manchettes des comptes-rendus des réunions populaires, *Volk en Staat* reste pour ainsi dire muet sur les activités politiques de De Clercq et de ses adeptes ([36]). Sans doute, il paraîtra encore des listes d'adhérents du *Nieuwe Volksbeweging* ([37]). De son côté, le *Davidsfonds*, plutôt modéré, publie au début de septembre 1940 un appel à ses 70.000 affiliés, leur demandant de « répondre volontairement et avec confiance au besoin d'unité ». Après avoir confirmé « son attitude traditionnelle d'impartialité sur le plan politique », il exprime « l'espoir qu'on réussira enfin à réaliser l'unité du peuple sur le plan politique également » ([37a]). Il semble difficile de considérer cet appel

---

taient la preuve que même chez les nationalistes flamands, qui espéraient beaucoup de l'Allemagne (surtout le *Dietsland*), se manifeste une peur explicite de parler ouvertement des rapports avec l'Allemagne ou d'une racine germanique commune » (« *eine ausgesprochene Scheu* (*sich*) *bemerkbar* (*macht*), *öffentlich von dem Verhältnis zu Deutschland oder auch nur von einer gemeingermanischer Wurzel zu sprechen* ») (*Flamenfrage*, p. 23.) Il est évident que pour De Clercq et Daels, la victoire allemande constitue le point de départ.

(32) *Volk en Staat*, 31 juillet 1940. « Celui qui recourt à l'épée, dit Elias, peut puiser dans celle-ci le droit de fixer les frontières. » Le peuple flamand s'exprimera par l'intermédiaire du VNV, qui a pour objectif « la réalisation de l'idéal thiois, si possible ». Les Flamands doivent-ils tolérer les Wallons « du fait d'un pouvoir supérieur », cela ne pourra se faire que dans la mesure où ceux-ci « ne constituent pas un obstacle à l'éventuelle création de l'Etat grand-néerlandais ». Elias déclarait avoir confiance « qu'il sera tenu compte de notre volonté et de nos aspirations ». Mussert s'était aussi exprimé de la sorte, le 8 juin (De Jong, *op. cit.*, IV, p. 242). Au mois d'octobre 1940, Elias déclara lors d'une discussion à l'*Oberfeldkommandatur* de Gand que les négociations avec le Verdinaso n'avaient pas encore abouti du fait que le VNV ne souhaitait pas de Wallons au sein de l'Etat thiois (OFK Gand à Reeder, 15 octobre 1940. Collection de documents de l'auteur).

(33) *Volk en Staat*, 11 août 1940.

(34) *Volk en Staat*, 19 août 1940. Dans la brève introduction aux discours prononcés avant la guerre par Frans Daels, réunis et publiés par M. Boey (*Zo leefde, zo sprak prof. dr. Frans Daels*, Dixmude, 1972, pp. 17-18), on apprend que Daels aurait « très explicitement » refusé la censure. Il aurait même réussi à « faire céder l'autorité occupante devant sa détermination ». En revanche, au mois d'août 1941, Daels se plaint de l'attitude adoptée par l'administration d'occupation un an auparavant : « Pour le pèlerinage de l'Yser en 1940, tout fut interdit même ce que l'Etat belge n'avait jamais interdit précédemment... Au dernier moment, tout ce qui avait trait au *Dietsland* fut impitoyablement biffé dans les discours. » (Mémoire Daels : *De toestand in Vlaanderen in augustus 1940*. Sans date. Il ressort d'une lettre du 4 septembre 1941 de Daels, adressée à De Clercq, que le document a été rédigé avant le 22 août 1941. Collection de documents de l'auteur.) Daels se serait-il offusqué en août 1941 d'un fait qui ne se serait pas produit un an plus tôt ?

(35) Nous empruntons l'expression au chef du VNV de l'arrondissement d'Alost, introduisant l'orateur De Clercq dans cette ville, le 15 décembre 1940 : « Quatre réunions politiques... ont été organisées ici... L'influence se faisait déjà nettement sentir, au moment où a retenti l'ordre de "en place, repos !" » (*Volk en Staat*, 17 décembre 1940.)

(36) Le dernier compte rendu parut au numéro du 29 août 1940. Dans les numéros suivants, on ne trouve que des annonces de réunions publiques.

(37) La première liste dans *Volk en Staat* du 11 août, la cinquième et dernière liste dans l'édition du 15/16 septembre 1940.

(37a) L'appel parut à la p. 5 du journal *Volk en Staat* du 7 septembre 1940. Dans une note liminaire, la rédaction fait savoir que le comité directeur du *Davidsfonds* en avait demandé la publication.

indépendamment de l'action menée par De Clercq en faveur du *Nieuwe Volksbeweging*. La terminologie même illustre à merveille l'esprit de l'époque de cet « étrange été » de 1940 ([37b]). Mais l'administration d'occupation ne souhaitait nullement le mouvement lancé par De Clercq. En interdisant à plusieurs reprises des réunions, Reeder sut freiner efficacement l'expansion du VNV sous sa nouvelle dénomination ([38]). Au début de juillet, une toute petite possibilité avait été offerte à De Clercq. Deux mois plus tard, elle semblait complètement étouffée.

En cherchant pourquoi Reeder refusa d'autoriser « l'expansion » du VNV par le truchement du *Nieuwe Volksbeweging*, on ne trouve d'autres motifs que ceux exposés dès le mois de juin. Il dit avoir beaucoup de compréhension à l'égard de la position dans laquelle se trouvent les « groupes difficilement saisissables des nationalistes flamands » (*schwer zu erfassenden Gruppen der flämichen Nationalisten)*, qui espèrent beaucoup de l'occupant. Ils ne constituent cependant qu'une minorité qui manque de cohésion interne et qui doit apprendre à se libérer de ses « projets grand-thiois »pour s'ouvrir davantage « à la forte attraction des influences grand-allemandes ». Il note avec un certain dépit que la plupart des Flamands considèrent leurs « objectifs politiques ethniques sous un angle spécifiquement belge et nullement en tant qu'élément d'un problème germanique global » ([39]). Il se déclare disposé à promouvoir systématiquement le *Flamentum* (ce dont Hitler l'avait chargé), mais cela ne peut se faire avec « trop d'impétuosité ». L'administration d'occupation, poursuit-il, doit assumer une tâche d'éducation, qui consiste à préparer les Flamands aux responsabilités et à une « appréciation germanique globale » des problèmes actuels ([40]). Reeder estime « prématurée » la tentative de concentration politique à laquelle veut procéder le VNV par le biais du *Nieuwe Volksbeweging*.

(37b) Il est notamment question de la « mise en place » et de l'« élaboration d'un ordre populaire nouveau », des principes « qui guideront la nouvelle vie publique », « de l'espoir et des aspirations en ce qui concerne l'avenir immédiat de notre peuple », encore une fois du « nouvel ordre populaire » où les administrations des sections doivent être préparées « à poursuivre leur tâche et à assumer leurs responsabilités ». Un mois auparavant, Reeder avait déjà prévenu : il faut tenir à l'œil le *Davidsfonds*, tout comme le *Willemsfonds* et l'Action catholique (*Tätigkeitsbericht* n° 7, 4 août 1940. T-501, 102, 867).

(38) « En empêchant à plusieurs reprises des réunions, elle fit obstacle, de temps à autre, au désir d'expansion notamment du VNV. » (« *Durch wiederholte Versammlungssperren unterband sie zeitweise den Ausbreitungsdrang auch des VNV.* » *Jahresbericht* de Reeder à l'OKH, clos au début du mois d'août 1941. T-501, 104, 727.) Le mot « *auch* » dans ce texte s'explique par le fait que l'administration d'occupation freinait également très fort l'activité des groupements nationaux-socialistes dissidents. Dans son mémoire précité sur la situation en Flandre au mois d'août 1941 (cfr. note 34), Daels rappelle amèrement « l'interdiction d'organiser des réunions publiques » promulguée un an auparavant. Après la guerre, lors de l'instruction de son procès, Elias parlait de « l'échec du *Volksbeweging* » (Proc. Elias, 24 février 1947. Collection de documents de l'auteur).

(39) *Tätigkeitsbericht* n° 8, 5 septembre 1940 (T-501, 102, 897-902).

(40) *Tätigkeitsbericht* n° 8, 5 septembre 1940 (T-501, 102, 906).

C'est pourquoi il la rend impossible ([41]). Il faut d'abord (motif connu) que règne la clarté pour ce qui est des rapports avec l'Allemagne nationale-socialiste ([42]). Le chef de l'administration se sent tranquille. Il fait semblant de pouvoir se passer du VNV. Après la nomination imposée de Victor Leemans, membre du VNV, aux fonctions de secrétaire général des Affaires économiques ([43]), Reeder ne constate pas (encore) de difficultés dans ses relations avec le comité des secrétaires généraux, la plus haute instance administrative légale belge ([44]). Il ne faut pas en déduire que ses objections contre le manque de maturité politique et idéologique du VNV n'étaient pas sérieuses. Sans doute la collaboration avec les fonctionnaires belges revêtait à ses yeux une grande importance. Mais ce travail purement pratique ne doit pas être confondu avec la politique ethnique, idéologiquement fondée, qu'il estimait, « sous peine de grave négligence », être un devoir pour l'administration d'occupation qui représentait l'Allemagne nationale-socialiste.

L'expectative de Reeder à l'égard du VNV date de la fin du mois d'août 1940. Le chef de l'administration militaire ne pouvait soupçonner qu'il ne disposerait pas du temps nécessaire à convertir, grâce au travail d'éducation souhaité, le VNV en un instrument utile. Le vide politique qu'il avait créé lui-même en freinant et en négligeant le VNV, menaçait de se retourner inopinément contre lui. Il ignorait que depuis fin août, précisément, on préparait un candidat qui, un mois plus tard, viendrait brouiller les cartes. Si on laissait l'intrus combler sans opposition le vide politique, il pourrait menacer sérieusement l'ascendant de l'administration d'occupation sur la collaboration politique en Flandre. Ce candidat, c'était la SS, non pas sous son aspect policier, mais sous la forme purement politique de l'*Algemene SS-Vlaanderen*.

---

(41) *Jahresbericht* de Reeder à l'OKH, clos au début du mois d'août 1941 (T-501, 104, 727). Dans son rapport d'activité portant sur les mois d'août et de septembre 1940, Reeder ne fait même pas état — silence éloquent ! — de la *Nieuwe Volksbeweging*.

(42) *Jahresbericht* de Reeder à l'OKH. Dans ce rapport rédigé à peu près un an après les faits, Reeder justifie comme suit son attitude réservée à l'égard du VNV : 1) avant le 10 mai 1940, le VNV a pris à plusieurs reprises ses distances par rapport à l'Allemagne nationale-socialiste; 2) son activité en faveur de la Grande-Néerlande et sa peur de la germanisation l'ont empêché initialement de se prononcer inconditionnellement « sur la communauté de destin entre la Flandre et l'Allemagne » (« *zur schicksalmässigen Verbundenheit Flanderns mit Deutschland* »). C'est pourquoi il lui semblait indiqué « d'attendre tout d'abord un éclaircissement total de l'attitude que le VNV pensait adopter à l'égard de l'Allemagne » (*zunächst einmal eine völlige Klarung der Haltung, die der VNV gegenüber Deutschland einzunehmen gedachte, abzuwarten* ») (T-501, 104, 726).

(43) Dr. Jonghe, *Personeelspolitiek*, pp. 27 et suiv. La nomination de Leemans date du 14 août 1940.

(44) *10-Tagesbericht* de Reeder, 22 août 1940 (T-501, 102, 393) et *Tätigkeitsbericht* n° 8, 5 septembre 1940 (T-501, 102, 903). Dans ce dernier rapport, Reeder note avec satisfaction que des secrétaires généraux aux bourgmestres, les fonctionnaires belges « ont, jusqu'à présent, non seulement respecté toute ordonnance mais aussi toute suggestion » (« *bis jetzt nicht nur jeder Anordnung, sondern auch jeder Anregung nachgekommen* [*sind*] »). Cfr. la déclaration faite par Elias lors de l'instruction de son procès (24 février 1947) : une action était entamée « en préparation à un nouveau groupement politique... dit *Volksbeweging*. Etant donné que les Allemands ont maintenu le régime des secrétaires généraux, la question du nouveau groupement politique ne s'est pas posée » (Collection de documents de l'auteur). Pour être complet, Elias aurait pu ajouter que l'interdiction de se réunir avait en fait rendu impossible le nouveau groupement politique.

3. La création de l'*Algemene SS-Vlaanderen*. La séparation des esprits

Remontons quelque peu dans le temps. Le 23 août 1940, Himmler se rendit au *Führerhauptquartier* pour faire rapport sur le recrutement pour la *SS-Standarte Westland*, un régiment de la *Waffen-SS* constitué depuis le 25 mai et qui groupait des volontaires néerlandais et flamands ([45]). Lors de cet entretien, il doit avoir suggéré pour la première fois au *Führer* la création d'une *Algemene SS-Vlaanderen*. La réaction d'Hitler ne fut pas négative. Dans son carnet, le *Reichsführer-SS* résuma comme suit le résultat de l'entretien : « « SS-Flandre. Je regarderai cela de plus près. » *(« SS-Flandern. Soll ich mir ansehen. »)* ([46])

Les sources ne nous apprennent rien sur les circonstances qui amenèrent Himmler à aborder cette question auprès d'Hitler plutôt tardivement par rapport à ce qui s'était passé aux Pays-Bas ([47]). On peut supposer que les informations relatives à l'activité du VNV qui, depuis fin juillet, début août, semblait sur le chemin de s'assurer un monopole de fait en Flandre, ont amené Himmler à chercher un contrepoids politique. Nous ignorons quelle fut la portée concrète de ces informations. Une fois de plus s'impose l'idée qu'elles durent être défavorables au VNV ([48]).

Himmler se rendait compte que l'implantation en Belgique d'une seconde articulation de la SS, cette fois-ci essentiellement politique, se heurterait à l'opposition de von Falkenhausen. Afin de la neutraliser d'avance, il s'abrita derrière un ordre explicite du Führer. Le 9 septembre, von Falkenhausen reçut un message téléphonique du major Engel, adjudant de l'armée de terre auprès d'Hitler ([49]), disant qu'à Anvers se

---

(45) Sur la naissance du et le premier recrutement pour le *Westland*, G.H. Stein, *The Waffen-SS. Hitler's Elite Guard at War 1939-1945*, Londres, 1966, p. 94 et pp. 106-107. L. De Jong, *op. cit.*, IV, pp. 243 et suiv. A. Van Arendonck, *Vlamingen aan het Oostfront*, I : *Het Vlaams Legioen*, 1973, pp. 9 et suiv.

(46) BAK, NS 19/neu 1447.

(47) Pour les Pays-Bas, la décision était prise en principe le 2 juin 1940. A la suite de l'opposition de Mussert, il fallut encore attendre jusqu'au 11 septembre avant que ne fût créée officiellement la *Nederlandse Algemene SS*, apparemment en tant que formation faisant partie du NSB (De Jong, *op. cit.*, IV, p. 236 et pp. 529-538). Cfr. note 49.

(48) Dans une biographie succincte, datée du 20 août 1940, le premier chef flamand de l'*Algemene SS-Vlaanderen*, R. Lagrou, écrivait avoir quitté la politique partisane parce qu'« elle s'était orientée vers le parlementarisme et était dirigée loyalement et dans un esprit antirévolutionnaire par des instituteurs et des avocats, qui faisaient de la politique leur carrière... Me rendant compte que ces intrigues d'amateurs flamands ne rendaient que de mauvais services à la Flandre, j'ai attendu le moment que le *Führer* vînt nous libérer ». Il est probable que Lagrou a écrit ce texte à l'intention de ses mandants de la SS, qui s'occupaient peut-être — les sources ne nous apprennent rien à ce sujet — des préparatifs en vue de la création d'une nouvelle formation (Collection de documents de l'auteur).

(49) A-t-on attendu du 23 août au 9 septembre avant de transmettre l'ordre d'Hitler à von Falkenhausen parce que Mussert n'avait accepté que quelques jours auparavant seulement la création d'une *Nederlandse Algemene SS* (condition pour obtenir un entretien avec Hitler) ? (De Jong, *op. cit.*, IV, pp. 534-535.) Ou les préparatifs n'étaient-ils pas suffisamment avancés en Flandre ? Peut-être n'était-ce dû qu'au seul hasard.

constituait une Algemene SS « composée exclusivement de Flamands » ([50]). On apprit ainsi à Bruxelles qu'Hitler lui-même, après consultation avec Himmler, avait ordonné d'en informer von Falkenhausen. Cette information, déjà significative en elle-même, allait de pair avec la demande expresse du Führer à l'adresse du commandant militaire de « soutenir cette section là où cela s'impose » (« *diese Abteilung, wo notwendig, zu unterstützen* »). Le chef du *Kommandostab* et premier collaborateur militaire de von Falkenhausen, von Harbou, jugea le fait assez important pour en référer à l'OKH, sans toutefois y joindre de commentaire ([51]). Le doute sur l'unité de vues entre Hitler et Himmler en la matière est donc exclu. Il en est de même, du reste, pour ce qui concerne les Pays-Bas ([52]).

Himmler envoya Gottlob Berger en reconnaissance à Bruxelles. Le chef du *SS-Haupamt* rencontra von Falkenhausen et von Harbou le 26 septembre ([53]). Il s'efforça d'expliquer aux deux militaires la distinction entre la *Waffen-SS* et l'*Allgemeine SS* ([54]). Tout rassurant, le rusé Berger déclara que rien, bien sûr, ne serait entrepris qui allât à l'encontre des conceptions et des souhaits du *Militärbefehlshaber*, « la personnalité dont doit dépendre le travail de tous les services allemands ». von Falkenhausen insista sur la « plus grande circonspection ». Berger approuva.

Peu de temps après, von Falkenhausen doit avoir alerté l'OKH ([55]),

---

(50) Il convient de faire attention à la date. Selon E.d.V. (pseudonyme d'A. De Bruyne), le *Nieuwe Volksbeweging* était « principalement » dirigé contre l'*Algemene SS-Vlaanderen* (*Waarom werd prof. Daels ter dood veroordeeld ?* (*Pourquoi le professeur Daels fut-il condamné à mort ?*), dans l'hebdomadaire *'t Pallieterke* du 16 janvier 1975). Comment cela est-il possible ? L'appel lancé par De Clercq en vue de se rallier au mouvement en question parut dans *Volk en Staat* du 11 août. Ce n'est que le 23 qu'Himmler discuta avec Hitler d'une éventuelle création d'une *Algemene SS* en Flandre. Le premier ordre donné à von Falkenhausen date du 9 septembre. Lagrou ne commença à recruter qu'à la fin du mois. Provisoirement, il ne ressort pas des sources que le *Nieuwe Volksbeweging* ait été créé à la suite de la création de l'*Algemene SS-Vlaanderen*. Plusieurs demandes d'une preuve documentaire de la version donnée par E.d.V. sont demeurées sans réponse. De son côté, Elias situe aussi le *Nieuwe Volksbeweging* chronologiquement avant la création de l'*Algemene SS-Vlaanderen* et non pas après celle-ci (PV Elias, 20 février 1947. Collection de documents de l'auteur). Il se trompe, toutefois, lorsqu'il prétend que « l'orientation SS était déjà devenue claire à la suite du discours prononcé par Lagrou, le 11 juillet 1940 » (PV Elias, 27 juillet 1946. Collection de documents de l'auteur). Ce n'est pas le 11 juillet, mais le 11 août qu'a parlé Lagrou au Théâtre de la Monnaie. Ce fut la première fois que quelqu'un en Flandre désigna Hitler comme « le *Führer* de tous les Germains » (*Volk en Staat*, 12 août 1940).

(51) MBBNf, Chef KdoSt Ia, à l'OKH, Gen. Qu., 11 septembre 1940 (T-501, 94, 541). « Sur ordre explicite du Führer a commencé la mise en place d'une SS flamande » (« *Auf ausdrücklichen Befehl des Führers ist die Aufstellung einer flämischen Schutzstaffel im Gange* »), notait aussi Reeder, un peu plus tard, dans son *Tätigkeitsbericht n° 10* concernant le mois d'octobre 1940 (T-501, 103, II).

(52) De Jong, *op. cit.*, IV, pp. 236-237.

(53) MBBNf, Chef KdoSt Ia, note : *Organisation der Waffen-SS*, 25 octobre 1940 (T-501, 94, 570). Berger à Himmler, 18 octobre 1940 (RvOA, BDC H. 580, 4780/2 B. 58).

(54) Il est douteux qu'ils l'aient compris. Comme il ressort du document cité note 53, tous deux croyaient que Berger venait parler seulement du recrutement pour la *Waffen-SS*.

(55) Il peut y avoir des doutes sur la date de l'alarme, mais non pas sur le fait de savoir si elle a eu lieu ou non. Cfr. la lettre du 18 octobre 1940 de Berger à Himmler (note 59) et MBBNf, KdoStVerwSt, à l'OKH, Gen. Qu., 30 octobre 1940 (T-501, 94, 679-684). D'après des déclarations faites par Reeder en 1949, il aurait prévenu l'OKH immédiatement, c'est-à-dire dès les premières informations concernant la mise en place d'une *Algemene SS* à Anvers.

probablement à la suite d'une information concernant les débuts du recrutement pour la nouvelle formation. Le 6 octobre, René Lagrou, avocat établi à Anvers et premier chef flamand de l'*Algemene SS-Vlaanderen*, avait pris la parole à Roulers ([56]). A une question posée après la réunion par le chef de la milice du Verdinaso, Jef François, Lagrou avait répondu qu'il tenait sa mission du *Führer* lui-même. Quelque peu incertain, l'*Oberfeldkommandant* de Gand, du ressort duquel relevait Roulers, fit savoir à Reeder que quelque chose n'était « pas en ordre » *(« nicht in Ordnung »)* lorsque l'administration d'occupation demeurait ignorante des missions de recrutement en vue de la constitution d'une SS « politique » flamande et émanant de la direction supérieure du NSDAP. Qu'en est-il de cet « ordre du *Führer* » à Lagrou, demanda-t-il ? ([57]). (Il n'y avait pas d'ordre du *Führer* à Lagrou, mais à von Falkenhausen. Peut-être celui-ci avait-il — délibérément — omis d'en informer ses *Oberfeldkommandanten*.) ([58])

Ne sachant pas à quoi s'en tenir exactement au sujet de l'activité du nouveau groupement dans son ressort, von Falkenhausen invita Berger à Bruxelles. Ce second entretien eut lieu le 15 octobre. Cette fois-ci, von Harbou y assista également. Dans une lettre adressée à Himmler trois jours plus tard, Berger exprima sa « grande stupéfaction » ([59]). Pourquoi avait-il dû entreprendre un deuxième voyage à Bruxelles pour expliquer de quoi il s'agissait ? N'avait-il pas, lors du premier entretien (celui du 26 septembre), établi une distinction « très prononcée » *(« sehr scharf »)* entre l'*Allgemeine SS*, « qui reste dans le pays » et la *Waffen-SS* ? Il reprochait à von Harbou d'avoir tout simplement omis d'informer son chef comme il le fallait ([60]). Evidemment, la création d'une *Algemene SS*

Puis aurait suivi, sur l'ordre d'Hitler, la communication téléphonique d'Engel à von Falkenhausen ou à von Harbou (Mém. Reeder, 2 mai 1949, pp. 9-10). Nous croyons que neuf ans après les événements, Reeder ne se rappelle plus avec exactitude l'ordre dans lequel ils se sont déroulés. La communication téléphonique d'Engel n'était pas la conséquence d'un rapport alarmant de la *Militärverwaltung* à l'OKH, mais vice versa.

(56) La première trace de recrutement pour la *Waffen-SS* par Lagrou date du 25 septembre 1940 à Gand et du lendemain à Anvers (Van Arendonck, *op. cit.*, p. 10).

(57) OFK 570 (Gand) au MBBNf, MVCh, 15 octobre 1940 (Collection de documents de l'auteur). Il n'y avait pas d'ordre du NSDAP, qui n'était pas compétent sur ce point, mais il y avait un ordre du *SS-Hauptamt*. Selon une lettre du 12 novembre 1940, adressée par Berger au chef de l'état-major personnel d'Himmler, Wolff, Lagrou « a été désigné pour l'organisation de l'*Allgemeine SS* en Flandre, en accord avec la *SD-Leitstelle* à Bruxelles (« *im Einvernehmen mit der SD-Leitstelle in Brüssel für den Aufbau der Allgemeinen SS in Flandern eingesetzt* » (BAK, NS 19/251). En réalité, il n'existait pas de *SD-Leitstelle* à Bruxelles. Berger veut dire ici la *Dienststelle des Beauftragten des Chefs der Sipo und des SD in Frankreich und Belgien, Dienststelle Brüssel*. Le service politique compétent était *Amt III, Sicherheitsdienst*, plus spécialement la section III, B (*Volkstum*).

(58) Témoignage d'Otto von Werder, 26 février 1947, au cours de l'instruction du procès Elias. Au mois d'octobre, von Werder était en fonction à Courtrai. Peu de temps après, il fut déplacé à Bruges et, plus tard, à Gand, où il demeura jusqu'à la fin de l'occupation *Verwaltungschef* de l'OFK 570. Informé de la réunion de recrutement à Roulers, il téléphona à la *Militärverwaltung* à Bruxelles. Il apprit alors seulement « qu'il y avait un ordre du *Reichsführer-SS* Himmler autorisant l'activité de la SS » (Collection de documents de l'auteur).

(59) Berger à Himmler, 18 octobre 1940 (RVOA 26, BDC H. 580, 4780/2. B. 58).

(60) Von Falkenhausen ne connaissait pas les rouages du parti et de l'Etat au sein du Troisième *Reich*. Il y a lieu de se demander s'il s'est au moins efforcé de le comprendre.

lui est « pénible ». D'où ses deux messages par télex, dans lesquels il « informe l'OKH de manière partiale et dans un sens qui ne nous est pas favorable » ([61]).

On comprend que l'entretien ne se déroula pas sans heurts. von Falkenhausen tira habilement (et définitivement) son épingle du jeu en faisant appel à son premier collaborateur politique, le *Militärverwaltungschef* Reeder. Moment capital dans la vie de ce haut fonctionnaire. Le 15 octobre s'ouvrit la longue série de discussions orales et écrites irritantes qui devaient, à la longue, provoquer des rapports hostiles entre Reeder et le tandem Berger-Himmler. Après la guerre, Reeder devait écrire — et comme on le comprend ! — que la mission d'entretenir le contact avec Berger, dont l'avait chargé von Falkenhausen, avait été la tâche la plus « épineuse » qui lui ait été confiée ([62]). Avec Himmler, il était possible de mener une discussion raisonnable, mais pas avec un batailleur prétentieux et un « bavard vaniteux et arrogant » comme Berger, qui « n'atteint pas le niveau intellectuel indispensable à sa haute position » ([63]). Cet « esprit plat » ([64]), cet analphabète politique, dangereux à cause du pouvoir que lui valait le fait d'être l'homme de confiance du *Reichsführer-SS*, n'avait pas la moindre connaissance de la réalité politque en Flandre. Il suffit de lire ses lettres à Himmler. Le ton servilement adulateur est de plus franchement repoussant. On ne peut qu'être d'accord avec l'historien in 't Veld lorsqu'il ne voit dans « la franchise et la bonhomie paysanne » de Berger qu'une « servilité byzantine dissimulée » ([65]). L'envers de cette servilité exagérée et condescendante dans ses relations avec Himmler (auquel Berger s'adressait toujours à la troisième personne) s'exprime dans la « vulgaire grossièreté » ([66]) à l'égard d'adversaires présumés faibles. Il est difficile, pour l'historien, de rester impassible devant la personnalité morale de Berger et devant son ignorance crasse telles que nous les révèlent ses lettres à Himmler. Pour le fonctionnaire intelligent et conscient de ses responsabilités qu'était Reeder, l'obligation de fréquenter pendant plusieurs années un individu aussi puissant que stupide et, par ailleurs, déloyal dans la discussion, doit avoir été un véritable supplice.

---

(61) Nous n'avons pu trouver les deux télex. Selon Reeder, on faisait valoir que compte tenu de l'organisation initiale de l'administration d'occupation, il n'y avait pas de place pour la SS dans le ressort (Mém. Reeder, 2 mai 1949, p. 10).

(62) Mém. Reeder, 2 mai 1949, p. 10. La mémoire de Reeder l'abandonne à nouveau lorsqu'il écrit qu'il ne fit la connaissance de Berger qu'en 1941. Leur première rencontre date du 15 octobre 1940.

(63) in 't Veld, *op. cit.*, p. 55.

(64) in 't Veld, *op. cit.*, p. 55.

(65) in 't Veld, *op. cit.*, p. 54. A ce propos, in 't Veld cite un exemple — et il s'agit effectivement d'une citation « arbitrairement » choisie — une lettre d'une écœurante flatterie à l'adresse d'Himmler. Seyss-Inquart caractérise Berger comme « un homme malin peut-être, mais certainement pas intelligent, ou même sage » (« *vielleicht ein Schauer, aber niemals ein Kluger, oder gar weiser Mann* », dont le pouvoir réside, d'une part, dans sa « docilité » à l'égard d'Himmler, d'autre part, dans son désir de faire le fanfaron (in 't Veld, *op. cit.*, p. 55).

(66) in 't Veld, *op. cit.*, p. 54.

Si nous devons en croire Berger, son premier entretien avec Reeder se déroula dans « un climat très cordial » ([67]). A Himmler, il annonça avoir abouti à un accord, notamment sur les points suivants : 1. L'*Algemene SS-Vlaanderen* devient « l'organisation au-dessus des partis » *(« überparteiliche Organisation »)* en pays flamand ([68]). (En réalité, Berger ne considérait l'*Algemene SS-Vlaanderen* que comme un parti anti-VNV) ([69]); 2. elle groupe les Flamands disposés à « s'engager pour la création d'un grand *Reich* germanique » *(« sich für die Schaffung eines grossgermanischen Reiches einzusetzen »)*; 3. après le recrutement, on distinguera deux groupes : ceux qui seront « aptes à faire partie de la SS » *(« SS-tauglich »)* constitueront le groupe A, les autres le groupe B. Seul le premier groupe fournira le personnel dirigeant. De l'*Algemene SS-Vlaanderen*, pensera le lecteur. Non. Berger voyait plus grand et plus loin : l'ensemble des futurs dirigeants politiques devra faire partie du groupe A ». Il illustre sa conception par un exemple : personne ne pourra assumer une fonction dirigeante au sein du *Vlaamse Arbeitsdienst* (à créer) s'il n'appartient au groupe A ([70]). Il convient de se demander si, énumérant les résultats obtenus, Berger ne donne pas libre cours à sa fantaisie afin de se rendre intéressant aux yeux d'Himmler. Il est exclu que Reeder eût toléré qu'une personne officiellement incompétente puisse participer à la politique du personnel de l'administration d'occupation. Il n'en demeure pas moins que la version de Berger est instructive pour la connaissance de son objectif : l'infiltration de la SS dans la collaboration politique en Flandre d'abord, dans l'administration ensuite ([71]).

C'est au mois d'octobre 1940 que se situe le début du conflit qui déchirera jusque dans ses fondements le camp de la collaboration politique en Flandre et qui contribuera à y rétrécir la notion d'« ennemi » au point

---

(67) Pour ce qui est de l'entretien Reeder-Berger du 15 octobre 1940, on ne connaît que la version donnée par Berger dans sa lettre du 18 adressée à Himmler (*cfr supra*, note 59).

(68) A peu près dans le même sens, Reeder dans *Tätigkeitsbericht* n° 10, 2 novembre 1940 : « L'objectif de la SS est de créer une organisation indépendante des partis, qui englobe toutes les forces populaires en Flandre et les rapproche de l'idée nationale-socialiste. » (« *Zweck der Schutzstaffel ist es, eine überparteiliche Organisation zu bilden, die alle volklichen Kräfte in Flandern aufnimmt und sie der nationalsozialistische Idee nachbringt.* ») (T-501, 103, 11.)

(69) *Cfr* note 74.

(70) La création du *Vrijwillige Arbeidsdienst voor Vlaanderen* (VAVV) et du *Service volontaire du travail pour la Wallonie* (SVTW) date du 30 novembre 1940 (*Moniteur*, 8 décembre 1940, pp. 2188-2189). Dans son *Tätigkeitsbericht* n° 10 (cfr. note 68), Reeder aussi fait état d'une « étroite coopération » entre l'*Algemene SS-Vlaanderen* et le VAVV, qui commencera bientôt ses activités (T-501, 103, 11).

(71) A ce propos, Berger est tout à fait clair dans une lettre qui date d'environ un an plus tard et qui est adressée à Reeder : « J'espère que par le passage de Flamands si possible nombreux et capables par la *Waffen-SS*, par les *Freikorps*, par la SS flamande, je serai de plus en plus en mesure de mettre à votre disposition, pour l'organisation du *Staatsschutzkorps* et de l'appareil administratif, des forces sur lesquelles le *Reich* et les autorités pourront compter pleinement. » (« *Ich hoffe, dass ich durch die Durchschleusung möglichst zahlreicher, tüchtiger Flamen durch die Waffen-SS, durch die Freikorps, durch die Flämische SS immer besser in der Lage sein werde, Ihnen zum Aufbau des dortigen Staatsschutzkorps und Verwaltungsapparates die Kräfte zur Verfügung zu stellen, auf die sich das Reich und damit die dortigen Hoheitsträger dereinst voll und ganz verlassen können.* »). (Berger à Reeder, 7 octobre 1941. BAK, NS 19/1548.)

que celle-ci devait s'appliquer beaucoup moins à l'« anglophile » qu'au collaborateur qui nourrit des conceptions différentes au sujet de la politique de collaboration (le VNV contre la SS flamande et la *DeVlag* et vice versa). Le conflit fut provoqué par Himmler du fait que par l'intermédiaire de l'*Algemene SS-Vlaanderen*, il voulut établir son influence politique dans un pays qui, contre son attente, était demeuré sous le régime d'une administration d'occupation militaire ([72]). Berger, qui avait mis le feu aux poudres, connaissait l'objectif d'Himmler. Sa conception de l'évolution future coïncidait avec le souhait de son mandant. Elle était exacte, du reste. Non seulement, se réjouissait-il, la mise en place d'une *Algemene SS* en Flandre créerait des possibilités de recrutement plus larges pour la *Waffen-SS*, mais elle entraînerait, en outre, un retournement total de la politique menée jusqu'à présent en Belgique *(« eine volkommene Umstellung der bis jetzt in Belgien betriebenen Politik »)*. Berger faisait allusion à la politique de l'administration d'occupation à l'égard du VNV telle qu'il croyait la connaître à l'époque. Il ignorait que depuis la fin du mois d'août, Reeder avait mis hors jeu le VNV. Cette orientation, ajoutait-il encore, est si fondamentale qu'elle aboutira à la séparation des esprits. (« *An der Aufstellung der Allgemeinen SS werden die Geister scheiden müssen.* ») ([73])

Il est clair qu'aux yeux de Berger, en 1940, l'objectif politique prédomine, tout comme pour son chef Himmler. Recrutant pour la *Waffen-SS*, la SS politique ne fournirait, au maximum, que quelques régiments dont ce corps d'élite n'avait vraiment pas besoin. Plus tard seulement, lorsque la guerre à l'Est évoluera autrement que prévu, la nécessité militaire pèsera davantage sans que soit perdu de vue pour autant l'objectif politique. Ce qui, au début, fut important pour la SS c'était d'être présent dans les territoires germaniques occupés (à ce moment encore des espaces politiquement en friche) et d'y disposer de cadres formés militairement et endoctrinés politiquement qui pourraient servir d'épine dorsale à la politique SS ([73a]).

Quel était l'objectif politique visé par Berger lorsque, sur ordre d'Himmler (qui savait qu'il agissait avec l'accord explicite d'Hitler), il œuvrait en faveur d'une *Algemene SS* en Flandre ? Cette question se justifie du fait que Berger peut être considéré comme le porte-parole fidèle d'Himmler et que la réponse esquisse l'arrière-plan du conflit opposant le VNV à l'*Algemene SS-Vlaanderen* et, plus tard, à la *DeVlag*.

Selon Berger, la « séparation des esprits » escomptée revient en fait à ce que l'*Algemene SS-Vlaanderen*, « en tant que parti », contraint le

(72) De Jonghe, *Hitler*, I, pp. 114-115.
(73) Berger à Himmler, 18 octobre 1940 (*cfr* note 59).
(73a) Sur cette question ,cfr les pages fondamentales dans in 't Veld, *op. cit.*, p. 310.

VNV à « nous emboîter le pas » *(« nach unserem Kurs zu marchieren »)* (74) ou à disparaître. Tel est l'objectif à court terme. La vie politique ainsi activée en Flandre ouvre la voie vers l'objectif à long terme, à savoir l'annexion *politique* ou l'*Anschluss* en tant que *Reichsgau* (75). Berger est aussi clair qu'on peut l'être. Déjà le 15 mai 1940, lorsqu'il est question uniquement du recrutement pour la *Waffen-SS*, il propose à Himmler de « traiter » *(« betreuen »)* les Néerlandais et les Flamands comme s'il s'agissait de *Volksdeutschen*. En effet, « il s'agit tout de même, dans l'ensemble, d'une population d'un peu plus de 10 millions de pure ethnie allemande » *(« es handelt sich doch um gut 10 Millionen reinen deutschen Volkstums »)* (76). Au mois de décembre 1940, soit trois mois après que le recrutement pour l'*Algemene SS-Vlaanderen* a commencé, il informe Heydrich sur cette affaire. Berger sait que le chef de la Sipo-SD se considère comme l'autorité responsable de « la ligne politique dans les territoires occupés » (77). Le chef du *SS-Haupamt* ne se hasarderait pas à formuler une ligne politique à laquelle son collègue puissant du RSHA pourrait être opposé. La nouvelle formation, annonce-t-il triomphalement, ne groupe pas uniquement « des hommes utilisables du point de vue de la race, mais tous ceux qui sont disposés à œuvrer en faveur d'un grand *Reich* germanique et à imposer de force, s'il le faut, une annexion étroite de la Flandre à l'Allemagne » *(« rassisch taugliche, sondern alle Männer, die bereit sind, sich für ein grossgermanisches Reich einzusetzen, und den engen Anschluss*

---

(74) C'est ce qu'écrit Berger dans une lettre du 23 juin 1941 adressée à Himmler, où il dresse le bilan du « travail qui a été effectué en Flandre » : « Par la fondation de l'*Algemeine SS* en tant que parti, le VNV a été obligé de nous emboîter le pas. » « *Durch die Gründung der Allgemeinen SS als 'Partei' wurde der VNV gezwungen, nach unserem Kurs zu marschieren* ». Nous ne pouvons priver le lecteur de la petite fantaisie suivante sous la plume du flatteur qu'est Berger : « Le *Militärbefehlshaber* le général von Falkenhausen, parle en l'occurrence du « mérite historique du *Reichsführer.* » (« *Militärbefehlshaber, General von Falkenhausen, bezeichnet das als 'das geschichtliche Verdienst des Reichsführers'.* ») Il est inconcevable que von Falkenhausen pût jamais avoir dit une chose pareille. Berger prétend encore que De Clercq reconnaissait « sans plus » (« *ohne weiteres* ») que la création de l'*Algemene SS-Vlaanderen* avait contraint le VNV de mettre cartes sur table, de se prononcer en faveur du grand *Reich* germanique et de renoncer aux idées grand-thioises » (« *gezwungen hätte Farbe und sich damit zum Grossgermanischen Reich zu bekennen, den Gross- Dietschen Gedanken abzulehnen* »). (Berger à Himmler, 26 avril 1941. BAK, NS 19/364.) Si l'on connaît quelque peu le Berger flatteur et vantard tel qu'il nous apparaît dans ses lettres à Himmler, on sera peu enclin à accepter ces affirmations comme conformes à la vérité.

(75) Les textes ne nous apprennent pas qu'Hitler, Himmler et Berger aurait été partisans d'une germanisation ou d'un *Anschluss* culturel (A. De Jonghe, *L'établissement d'une administration civile en Belgique et dans le Nord de la France*, in *Cahiers d'histoire de la seconde guerre mondiale*, 1, août 1970, pp. 96-97). Il ne faut pas confondre la germanisation, dont il s'agit en l'occurrence, et l'uniformité sur le plan idéologique (*Gleichschaltung*), qui peut se faire aussi bien en néerlandais qu'en allemand.

(76) Berger à Himmler, 15 mai 1940 (BAK, NS 19/380). Pour le HSSPF à La Haye, Rauter, aussi, les Néerlandais étaient « théoriquement des ... *Volksdeutsche* » (« *theoretisch gesehen ... Volksdeutsche* »). (Rauter à Himmler, 12 septembre 1942. De Jong, *op. cit.*, IV, p. 81.) C'était en effet une « conception assez répandue » dans les milieux de la SS (De Jong, *l.c.*)

(77) Sur les compétences politiques que s'attribuait Heydrich en sa qualité de chef de la Sipo-SD, *cfr* H. Buchheim, *Die SS, das Herrschaftsinstrument*, dans *Anatomie des SS-Staates*, éd. par H. Buchheim, M. Broszat, H.A. Jacobsen, H. Krausnick, I, Munich, 1967, p. 83 et suiv., ici pp. 85-86 et 90. *Cfr infra*, p. , la lettre du 4 novembre 194« de Heydrich à Berger.

Flanderns an Deutschland, notfalls mit Gewalt zu erzwingen ») ([78]). Considérant le résultat obtenu, huit mois plus tard, il exprime sa satisfaction dans une lettre adressée à Himmler : « Tout ce que nous avons réuni jusqu'à présent dans la SS flamande nourrit la pensée grand-allemande et se déclare entièrement favorable à l'annexion au *Reich*. Ce sont là des hommes qui refusent de porter sur l'uniforme un insigne spécial comme le Lion de Flandre, parce qu'il pourrait constituer le début du séparatisme ». *(« Das, was wir jetzt in der Flämischen SS gesammelt haben, denkt grossdeutsch und bekennt sich restlos zum Anschluss an das Reich. Es sind dies die Männer, die ein besonderes Abzeichen, wie den Flämischen Leu, auf der Uniform ablehnen, weil es der Anfang vom Separatismus sei »)* ([79]). La SS combat le VNV parce que celui-ci est « séparatiste » ([80]). C'est la tendance thioise du VNV qui explique pourquoi celui-ci n'était pas à même « de grouper les forces réellement nationales-socialistes et grand-allemandes » ([81]). Il ramène l'opposition au sein du camp de la collaboration flamande — sa conception est exacte, mais sans doute ne l'a-t-il pas lui-même formulée de manière si adéquate — à une tension entre le nationalisme de ceux qui souhaitent un Etat qui leur soit propre et la « profession de foi grand-germanique ou grand-allemande » des « partisans du Reich » *(« Reichsunmittelbaren »)* qui, quelle que soit leur aspiration à préserver « leur ethnie et leurs coutumes » *(« Volkstum und Brauchtum »)*, « préfèrent la communauté grand-germanique à l'indépendance politique » ([82]).

Himmler nourrissait-il des conceptions différentes au sujet de l'avenir politique des Flamands et des Néerlandais (et, ultérieurement, des Wallons reconnus en tant que Germains) ? Question superflue. Berger était si bon apôtre de son *Reichsführer* révéré qu'il n'aurait pas pris le risque de suivre une ligne qui le fasse sortir de l'ombre de son chef. Par les instructions données à la fin de juin 1940 par Himmler en vue du recrutement de volontaires néerlandais pour la *Waffen-SS*, il avait pu apprendre clairement quel était le but à atteindre : habituer le peuple néerlandais à « l'idée du *Reich* allemand » et faire des volontaires néerlandais « des Germains et des Allemands conscients » ([83]). Dans sa lettre de nouvel an 1941 au *Reichskommissar* Seyss-Inquart, Himmler laisse clairement entendre la portée du problème : les neuf millions de « Germains et Bas-Allemands », éloignés depuis des siècles de « l'ethnie allemande » *(« Deutschtum »)*, doivent être « ramenés de main ferme mais très douce et réintégrés dans la com-

(78) Berger à Heydrich, 17 décembre 1940 (BAK, NS 19/1559).

(79) Berger à Himmler, 27 août 1941 (BAK, NS 19/251).

(80) Berger à Himmler, 23 septembre 1942 (BAK, NS 19/1550).

(81) Berger à Himmler, 23 juin 1942 (BAK, NS 19/251).

(82) Berger à Reeder, 7 octobre 1941 (BAK, NS 19/1548). Pour ce qui est de la forme et du contenu, cette lettre contraste favorablement avec nombre d'autres lettres que Berger adressa à Himmler.

(83) *Richtlinien für die Gewinnung holländischer Freiwilligen*, 24 juin 1940, signées par Himmler (BAK, NS 19/223).

munauté allemando-germanique » *(« mit fester und doch sehr weicher Hand wieder zurückzuholen und der deutsch-germanischen Gesellschaft wieder einzuführen »)* ([84]). Cette idée se rapporte tout autant aux Flamands qu'aux Néerlandais. A partir de 1943, elle s'appliquera même aux Wallons après que ceux-ci eurent été reconnus comme Germains. En effet, selon Himmler, de toutes les ethnies germaniques, les Wallons, et « surtout » les Flamands étaient « intérieurement les plus mûrs pour une incorporation très étroite au *Reich* à mener avec prudence » *(« die innerlich am reifsten für eine sehr kluge und mit weicher Hand einmal vorzunehmende Eingliederung »)* ([85]).

Et Hitler ? Tout comme Berger était l'écho d'Himmler, celui-ci savait qu'il menait une politique ethnique approuvée par le Führer. La création d'une *Algemene SS* en Flandre n'avait-elle pas été décidée en août 1940 avec la bénédiction de celui-ci ? Qui, en juillet 1944, fournira des instructions précises au *Reichskommissar* pour la Belgique et le Nord de la France nouvellement nommé, après qu'Hitler eut déclaré que la Belgique se divisera en un *Reichsgau Flandern* et un *Reichsgau Wallonien ?* C'est Himmler qui, avec l'assentiment du *Führer*, enjoint au nouveau responsable allemand de collaborer avec la *DeVlag*, émanation politique de la SS. Il est difficilement concevable qu'il pût y avoir une différence fondamentale entre Hitler et son plénipotentiaire pour l'ethnie germanique, Himmler ([86]). En fait, le *Reichsführer-SS* était déjà plénipotentiaire avant que cette compétence ne lui fût attribuée formellement en août 1942 ([87]). Le 7 octobre 1941, s'adressant à Reeder, à propos de la politique ethnique en Flandre et en désaccord avec lui sur ces problèmes, Berger lui faisait comprendre sans ambages que le *Führer* soutenait Himmler ([88]). « La politique d'Himmler a toujours été la politique du *Führer.* » *(« Die Himmlerpolitik war immer Führerpolitik »)*, devait déclarer Berger en 1947 ([89]).

---

(84) Himmler à Seyss-Inquart, 7 janvier 1941 (De Jong, *op. cit.*, IV, pp. 76-77). Selon Hitler, cette tâche incombait aussi à Rauter, qui était HSSPF aux Pays-Bas (*l. c.*).

(85) *Der Reichsführer-SS. Niederschrift über die Uebernahme der wallonischen Legion. Feldkommandostelle*, 24 mai 1943 (BAK, NS/19 neu 27. De Jonghe, *Etablissement*, p. 91).

(86) De Jonghe, *Etablissement*, p. 84 et suiv. A la cérémonie d'enterrement de De Clercq, au mois d'octobre 1942, il y avait une couronne du *Reichsführer-SS* « en sa qualité de plénipotentiaire du *Führer* pour l'ethnie germanique » (*« als Beauftragter des Führers für das germanische Volkstum »*) (*Volk en Staat*, 18 octobre 1942).

(87) Conformément à l'*Anordung* A 54/42 du 18 août 1942 (*cfr infra*, p. 134).

(88) « Lors de mon dernier rapport sur la Flandre, le *Reichsführer-SS* m'a confirmé que le *Führer* souhaite également que soient attirés ces éléments ouvertement nationaux-socialistes. Conformément à cela, j'ai reçu du *Reichsführer-SS* l'ordre de prendre en main la direction et le renforcement de la SS flamande avec l'intensité qui s'impose. » (*« Der RF-SS hat mir bei meinem letzten Vortrag über Flandern, bestätigt, das auch der Führer die Heranziehung diesen klar nationalsozialistischen Elemente wünscht und ich habe demgemäss, vom RF-SS den Befehl erhalten, die Festigung und Betreuung der flämischen SS mit aller Intensität in die Hand zu nehmen. »*) (Berger à Reeder, 7 octobre 1941. Une copie fut envoyée à Himmler. BAK, NS 19/1548.)

(89) Interrogatoire de Gottlo Berger à Dachau, 29 août 1947 (RVOA, Doc. 1-83c. De Jonghe, *Etablissement*, p. 80).

4. La nouvelle orientation du VNV au mois de novembre 1940. La version de Reeder

Le 10 novembre 1940, De Clercq s'adressait aux cadres du VNV du Grand-Bruxelles ([90]). C'était son premier discours public sous l'occupation ([91]). Il avait dû le soumettre à une précensure ([92]), ce qui en accentue l'importance politique.

Le *Leider* du VNV déclara qu'il n'aborderait pas la question des frontières. C'est l'Allemagne qui, en tant que vainqueur, les déterminera. « La Belgique était notre ennemie. L'Allemagne n'est pas notre ennemie. Nous faisons confiance au *Führer*... Ce qu'il fera sera bien fait, bien fait pour notre peuple, pour tout notre peuple. » ([93]) Ainsi, il annonçait implicitement qu'il ne ferait plus de propagande en faveur d'un Etat thiois et qu'il accepterait la réalité politique belge ([94]). Il faisait expressément état de l'action subversive « du VNV » par l'intermédiaire de la *Militaire Organisatie* au sein de l'armée belge lors de la mobilisation et pendant la campagne ([95]). S'il n'est pas tombé des milliers de soldats flamands et allemands de plus au mois de mai 1940, déclara-t-il, « le VNV peut l'inscrire sans hésiter à son actif ». Des temps nouveaux s'annoncent, dit encore De Clercq. La Flandre doit accéder à l'Ordre Nouveau,

---

(90) *Volk en Staat*, 13 novembre 1940.

(91) Le 2 décembre 1940, De Clercq déclara que son discours prononcé à Bruxelles, trois semaines plus tôt, fut le premier « depuis le 10 mai ». Au sujet de son silence de plusieurs mois, il disait en faisant quelque peu l'important : : « Je savais POURQUOI ! » (*Volk en Staat*, 3 décembre 1940). D'après *Volk en Staat* du 20 août, De Clercq aurait cependant pris la parole, la veille, à Louvain, sur « la concentration des forces flamandes ... dont le VNV sera le noyau ». De Clercq devient tout à fait incompréhensible lorsque, le 2 décembre, il déclare, à Anvers : « Après Bruxelles et Louvain, c'est à Anvers que je parle maintenant. » Dans *Volk en Staat*, il n'y a aucune trace d'un discours que le chef du VNV aurait prononcé à Louvain après le 10 novembre et avant le 2 décembre 1940.

(92) Cfr OFK Bruxelles à M.D., secrétaire du VNV de la région du Grand-Bruxelles, 8 novembre 1940. Dans le texte envoyé, le terme de « *nationalsozialistisch* » doit généralement être évité et remplacé par ceux d'« *autoritär* » ou de « *national* » ; aucune référence à un « ordre nouveau en Belgique » (« *Neuordnung in Belgien* »), aucune décision n'ayant été prise à ce propos ; il faut biffer les phrases où il est fait état d'un appel lancé par De Clercq (il s'agit de l'appel du 10 août en faveur du *Nieuwe Volksbeweging*, voir *supra*, p.). En effet, « cet appel n'a pas été approuvé par la *Militärverwaltung* allemande » (« *dieser Aufruf hat die Genehmigung der deutschen Militärverwaltung nicht erhalten* ») (CREHSGM, VNV, XIII, 8). De Clercq modifia son texte dans le sens prescrit. « Ordre nouveau » venait à la place de « nationalsocialiste » (CREHSGM, *l.c.*).

(93) Telle était aussi l'idée de Mussert : « Hitler, qui a les meilleures intentions pour les Pays-Bas. ». (Journal de Mussert, daté du 3 août 1940. « Cela doit probablement être le 3 septembre, sinon le 2 septembre. » in 't Velt, *op. cit.*, p. 240). Dans un télégramme du 4 septembre, Mussert déclarait qu'il mettrait « le sort des Pays-Bas » entre les mains du *Führer* et qu'il « attendait ses ordres » (in 't Velt, *l.c.*).

(94) « Faire confiance au *Führer* impliquait aussi qu'il serait mis fin à la propagande en faveur de *Dietsland*. » (Note de De Clercq pour Reeder, 25 août 1942, p. 1. Collection de documents de l'auteur.)

(95) De Clercq en avait fait état dans son mémorandum du début de juin 1940, destiné à la *Militärverwaltung* (cfr. *supra*, p. 14). Le terme de « *Militaire Organisatie* » (M.O.) ne figure pas dans le discours.. Le passage en question est souligné de plusieurs traits au crayon et l'on peut lire dans la marge (est-ce la plume de De Clercq ?) : « M.O. ». Il ressort de communications orales et écrites faites par Elias à l'auteur que De Clercq avait laissé dans l'ignorance la direction du VNV du fait qu'il ferait publiquement état de l'activité de la M.O.

qui est né de la révolution nationale-socialiste. Le VNV se propose d'instaurer l'Ordre Nouveau en Flandre. « Cet ordre ne peut se réaliser que sur la base d'une conscience ethnique pure et authentique, ce qui implique, pour le peuple flamand, la conscience de son caractère néerlandais et le sens de la solidarité germanique pour ce qu'ordonnent l'honneur et le devoir germaniques. »

Dans une formulation adroite mais vide de sens, De Clercq fit allusion à l'harmonie qui existe entre l'intérêt flamand et allemand. « A partir du chaos actuel se réalisera, dans l'Ordre Nouveau, notre résurrection flamande, néerlandaise et germanique. » La suite du discours était une attaque dirigée contre les agissements antiallemands, le marché noir, la franc-maçonnerie, les Juifs, le catholicisme politique et la propagande pro-anglaise.

Le chef du VNV développa les mêmes thèmes successivement dans les discours censurés qu'il prononça à Anvers, à Alost et à Wetteren, les 1er, 15 et 22 décembre (96). A chaque fois, il lança une forte diatribe contre l'« *idée belge* ». (« Jamais nous n'avons aimé la Belgique et jamais nous ne l'aimerons. ») Il disait tout aussi clairement qu'il acceptait un Etat dont les frontières seraient déterminées par le vainqueur. Cet Etat futur ne posera pas de problèmes : il sera « pénétré de l'idée nationale-socialiste » et « l'état d'esprit et la mentalité qui constituent l'essence même de l'*idée belge* » n'y auront pas de place.

Avant la fin de l'année, De Clercq, Elias, Tollenaere et Leemans transmirent, au nom du VNV, un mémorandum au *Landesgruppenleider* de l'*Auslandorganisation Belgien der NSDAP*, Schulze. Le document était destiné à Adolf Hitler en sa qualité de « *Führer* du peuple allemand » (97). Du point de vue du contenu, il se bornait à confirmer, parfois

(96) *Volk en Staat*, 3, 18 et 24 décembre 1940. Dans son introduction à Anvers, il déclara : « Les circonstances sont telles que tous les discours sont transmis à l'avance. Je ne sortirai pas du cadre du discours qui a été transmis. C'est la loyauté qui l'exige. » (*Volk en Staat*, 3 décembre 1940.) La *Militärverwaltung* attachait une grande importance à la diffusion du discours qui avait été prononcé à Wetteren. Dans son édition du 24 décembre, le *Brüsseler Zeitung* en publiait de larges extraits. Tous les journaux flamands suivirent son exemple. « Comme il nous revient de source sûre, cela s'est fait à la suite d'un ordre qui a été donné à la presse sous la forme d'une information obligatoire. » (« *Wie hierzu zuverlässig in Erfahrung gebracht wird, ist dies auf Grund einer Presseanweisung in Form einer Auflagenachricht geschehen.* ») (Rapport Sipo-SD de Bruxelles au RSHA, 15 janvier 1941. CREHSGM.) Ces extraits ne faisaient aucune allusion, assez curieusement, aux activités de la M.O.

(97) T-501, 103, 741-743. Extrait détaillé comme annexe au *Tätigkeitsbericht* n° 8 de Reeder, du 3 janvier 1941. La date précise n'est pas connue. Dans son *Jahresbericht* du début du mois d'août 1941 (T-501, 104, 729) Reeder date le mémorandum de la fin décembre 1940. - Le conseil de direction du VNV se composait de F. Daels, E. Delvo, H.J. Elias, J. Leuridan, G. Romsée, R. Tollenaere, R. Speleers, J. Timmermans. On ignore si De Clercq a consulté préalablement le conseil de direction sur le mémorandum à Hitler. Leemans n'était pas membre du conseil. Il est cependant probable qu'il fut associé à cette question parce qu'il était un membre éminent du VNV et qu'en sa qualité de secrétaire général des Affaires économiques, il défendait les intérêts de la *Militärverwaltung* contre la SS. *Cfr infra*, l'attitude qu'il adopta à la fin du mois d'octobre 1942, lors de la rapide succession de De Clercq par Elias. Au sein du Collège des secrétaires généraux, Leemans défendit les intérêts de la *Militärverwaltung*, à laquelle il devait sa nomination. A la fin du mois d'août 1940, soit quelques jours après

textuellement, les quatre discours-programmes de De Clercq. Dans l'introduction, nous lisons que « le peuple flamand » se tourne, confiant, vers Hitler. Le mémorandum relève le parallélisme dans l'évolution politique qu'ont connue, depuis 1933, l'Allemagne et la Flandre : ici, le national-solidarisme, là le national-socialisme ([98]). « Tout de suite après l'occupation, dit encore l'introduction, a commencé la coopération avec le haut commandement de l'armée allemande » *(Sofort nach der Besetzung wurde die Zusammenarbeit mit der deutschen Heeresleitung aufgenommen.)* ([99]) En reprenant quasiment les mêmes tournures laborieuses de ses discours, De Clercq formulait dans son mémorandum la cohérence interne entre « la conscience vivante de notre caractère néerlandais » et « le sens de la solidarité germanique, pour ce qu'ordonnent l'honneur et le devoir ger-

---

cette nomination, il développa au sein du collège la thèse qu'« il est désirable que chacun des membres prévienne les décisions de l'autorité allemande » (Procès-verbaux du Collège des secrétaires généraux, séance du 29 août 1940. Collection de documents de l'auteur.) Il est possible, par ailleurs, que Reeder fasse état de Leemans (à l'insu de l'intéressé ?) pour prouver aux autorités suprêmes allemandes à quel point son protégé était digne de confiance.

(98) Le terme de « national-solidarisme » était propre au *Verdinaso* (*Verbond van Dietse Nationalsolidaristen* - Groupement des solidaristes nationaux thiois) de Joris Van Severen.

(99) L'extrait disponible ne comprend que cette seule phrase sur la coopération du VNV « avec le haut commandement allemand » immédiatement après le début de l'occupation. Reeder a-t-il rayé les phrases relatives à la collaboration du VNV avec l'*Abwehr* lors de la mobilisation et de la campagne des dix-huit jours ? Que faut-il entendre par le terme de « *Heeresleitung* » (direction de l'armée) inconnu en 1940 : s'agit-il de l'OKH ou de l'OKW ? Très probablement de l'OKW, étant donné que l'*Abwehr* était un service de l'OKW. Le fait de la collaboration entre l'*Abwehr II* et le VNV au début de l'occupation de la Belgique est confirmé par une note datée du 31 mai 1940 dans le *Kriegstagebuch* du chef de l'*Abwehr* II, Lahousen : « De Clercq se trouve à Bruxelles avec ses principaux collaborateurs flamands et collabore constamment avec la section II de l'*Abwehrstelle.* » (« *Staf De Clercq mit seinen wichtigsten flämischen Mitarbeitern hält sich in Brüssel auf und arbeitet laufend mit dem Referat II der Abwehrstelle zusammen.* ») (IfZM, F 23/Ia, F 23/b. LAHOUSEN, *Tagebuch OKW-Abwehr*, août 1939 - avril 1941, I.) Les textes disponibles sur l'activité de la M.O. et qui ne nous viennent pas de De Clercq même ne sont guère instructifs sur la nature et l'importance de cette activité. La question mériterait d'être étudiée de plus près ; toutefois, nous ne disposons pas encore de sources suffisantes à cet effet. *Cfr* en attendant, W. GANSHOF VAN DER MEERSCH, *Réflexions sur la répression des crimes contre la sûreté extérieure de l'Etat belge*, Bruxelles, 1946, pp. 30-32. A. WILLEMSEN, *Het Vlaams-Nationalisme*, Groningen, 1958, pp. 401-405 ; *V-Mann Staf De Clercq* (ne figure plus dans l'édition de 1969). L. PAPELEUX, *L'activité de l'Abwehr II en Belgique*, in *La Vie wallonne*, 43, 1969, pp. 99-107. W. HERMANS, *Buitenlandse hulp ..., in Dietsland-Europa*, 17, 1972, 5, pp. 23-29. J. VAN DINGENEN, *Staf De Clercq en de M.O. Een delikaat onderwerp*, in *Broederband*, 8, 1972, 11-12 (numéro consacré à Staf De Clercq), pp. 19-59. Néanmoins, trois faits sont incontestables : 1) à partir du 10 novembre, De Clercq a justifié à plusieurs reprises, publiquement et avec fierté, les activités subversives de la M.O., initialement avec l'approbation de l'administration d'occupation. Il le faisait parce qu'il s'y sentait contraint par sa politique de surenchère, immédiatement après la création de l'*Algemene SS* ; 2) le 3 juin 1940, lors de son entretien avec von Falkenhausen et Reeder (*cfr supra*, p. 14), De Clercq s'était déjà prévalu de la M.O. On ne voit guère d'autre raison que le fait de gagner la confiance de l'occupant. 3) après la guerre, l'auditorat militaire n'a pas intenté de procès contre ceux qu'il considérait comme les chefs responsables de la M.O. Peut-on en déduire que les déclarations téméraires de De Clercq n'étaient pas conformes à la vérité ? L'affirmation de M. Ruys selon laquelle « la justice belge fit payer cher, après la guerre, au VNV » les paroles de De Clercq (*Collaboratie*, in *Encyclopedie van de Vlaamse Beweging*, I, p. 310) ne semble pas fondée. Que De Clercq ait informé préalablement le conseil de direction sur ses déclarations ou non, demeure une question ouverte (*cfr* note 95). Si ces déclarations ont provoqué des protestations après le 10 novembre 1940, De Clercq ne semble pas en avoir tenu compte et ses collaborateurs et conseillers l'ont laissé faire. En effet, il devait à plusieurs reprises encore justifier publiquement, directement ou par des allusions claires, les activités de la M.O.

maniques » (y compris le service militaire volontaire) ([100]). Le point de vue thiois apparaît dans le passage relatif aux frontières. « Tout le monde connaît notre position : l'unité politique des Pays-Bas, de la Flandre et de la Flandre française. Mais, était-il ajouté sur le ton résigné, ce n'est pas à nous d'en décider. » On ne souhaitait rien de plus que de réaliser « dans l'espace vital accordé », les conceptions nationales et sociales du VNV « dans l'harmonie du national-socialisme ». Les quatre responsables du mémorandum déclaraient enfin qu'ils comptaient sur l'appui allemand indispensable dans la lutte contre le catholicisme politique par l'enseignement et « pour la préservation de la communauté populaire en défendant la race contre des éléments étrangers, en premier lieu contre l'immigration juive ».

Le silence au sujet d'un Etat thiois dans les discours-programmes de De Clercq, eut-il comme conséquence, ainsi qu'on l'a prétendu, que leVNV, à partir de décembre, ne mettra plus que l'accent sur le désir d'autonomie de la Flandre ([101]) ? Dans le cadre de l'orientation politique nouvelle du VNV, Reeder ne l'aurait certes pas accepté. On cherchera en vain, dans les quatre discours-programmes de De Clercq de fin 1940, un début de preuve qui permette de répondre par l'affirmative à cette question. Le chef du VNV déclare avoir confiance en un Etat national-socialiste dont il admet ne pas connaître le nom, ni les frontières ni la forme ([102]) et faire confiance « au sort de la Flandre dans le complexe néerlandais et germanique » ([103]). L'*idée belge* contre laquelle le VNV est parti en croisade des années durant a dû céder la place à « l'idée germanique ». « Les armes allemandes s'y sont employées glorieusement», ajoute De Clercq ([104]).

⁂

(100) Ce que commanderaient finalement « l'honneur et le devoir », De Clercq l'avait précisé pour la première fois dans le discours qu'il prononça le 1er décembre 1940 à Anvers : « C'est tout un programme. Ce serait injuste de notre part, de laisser les Allemands en supporter tout le poids. Nous revendiquons notre part, du point de vue de la propagande et autrement. Nous ne devons pas accepter de sang allemand sans contrepartie. Ce serait indigne d'un peuple. » (*Volk en Staat*, 3 décembre 1940.) De Clercq était plus explicite dans le discours qu'il prononça le 3 mai 1941 devant le conseil général du VNV. Pour justifier son ordre du 20 avril 1941 (recrutement pour la *Waffen-SS*), il déclarait notamment que la collaboration militaire n'était pas uniquement « un droit », mais aussi « un devoir », puisque la défaite allemande serait aussi « une défaite néerlandaise et flamande ». Il avait envisagé une première fois l'éventualité, pour les Flamands, de « prendre les armes à côté des ennemis de l'armée à laquelle ils appartenaient, lors de la mobilisation et au cours des premiers jours de la guerre », une seconde fois « lors de la fixation et de la formulation des fondements du mouvement » (Collection de documents de l'auteur). Ces fondements sont notamment formulés dans le discours programme du 1er décembre 1940.

(101) M. Ruys, *Collaboratie*, in *Encyclopedie van de Vlaamse Beweging*, I, p. 310.

(101a) Quelque peu exagéré dans la version d'Elias après la guerre. Lors de l'instruction de son procès, il déclara : la *DeVlag* avait comme position la collaboration « inconditionnelle et la fidélité à Hitler » ; le VNV, en revanche, « partait toujours du principe de la condition du maintien de l'indépendance nationale du peuple et davantage du maintien de l'Etat belge » (PV Elias 27 juillet 1947. Collection de documents de l'auteur).

(102) Discours prononcé par De Clercq à Wetteren (*Volk en Staat*, 24 décembre 1940).

(103) Discours prononcé par De Clercq à Anvers (*Volk en Staat*, 3 décembre 1940).

(104) Discours prononcé par De Clercq à Alost (*Volk en Staat*, 18 décembre 1940).

Le lecteur se demandera probablement quel est le lien entre ce qui précède et l'opposition de Reeder à l'extension de l'influence politique de la SS en Flandre. Comme il ressortira de la genèse de l'« orientation nouvelle » ou du « retournement » du VNV, le lien est très étroit ! Disons, en résumant, que Reeder avait besoin du VNV dans sa lutte future contre la SS. Il exerça donc de fortes pressions sur le parti pour qu'il adoptât le « nouveau cours » ([105]).

Que s'était-il passé ? Lorsque fut créée fin septembre, début octobre 1940 l'*Algemene SS-Vlaanderen*, Reeder avait dû s'être clairement rendu compte qu'il ne disposait pas d'un contrepoids lui permettant de neutraliser l'influence qu'exercerait Himmler sur le plan de la collaboration politique. Quelques semaines auparavant il avait, en effet, créé lui-même un vide politique en empêchant l'élargissement du VNV par l'intermédiaire du *Nieuwe Volksbeweging*. L'entrée en scène de l'intrus SS le força à revoir son attitude expectative et facilita en même temps, au sein de la direction du VNV, l'évolution dans le sens souhaité par Reeder. C'est pourquoi il influa sur l'activité de propagande du VNV (et de Rex) ([106]). Très probablement en octobre il eut plusieurs entretiens avec De Clercq et ses collaborateurs en vue « d'écarter ou de formuler différemment certains éléments essentiels des idées qui prévalaient » ([107]). Hélas, les sources ne nous apprennent rien sur le déroulement de ces entretiens. On en connaît cependant le résultat : le changement d'orientation du VNV tel qu'il fut annoncé pour la première fois le 10 novembre 1940. Cette date a son importance. Nous y reviendrons. Ce qui est sûr aussi, c'est que Schulze a participé « très activement » à ces pourparlers en tant que médiateur ([108]). On ignore s'il s'agit d'une initiative émanant du *Landes-*

---

(105) Nous empruntons les termes à Reeder : « *die neue Richtung des VNV* » (*Tätigkeitsbericht* n° 12 de Reeder, du 3 janvier 1941. T-501, 103, 668), « *die neue Linie der Ausrichtung auf das Reich* », « *die Umstellung dieser Bewegung* » (*Tätigkeitsbericht* n° 13 de Reeder, du 2 février 1941. T-501, 103, 956).

(106) *Tätigkeitsbericht* n° 12 de Reeder, du 3 janvier 1941 (T-501, 103, 659).

(107) *Tätigkeitsbericht* n° 13 de Reeder, du 2 février 1941 : « De nombreuses discussions avec des personnalités dirigeantes du VNV ont eu pour résultat que celui-ci s'approprie de plus en plus les idées nationales-socialistes ; en outre, l'idée grand-néerlandaise est provisoirement reléguée à l'arrière-plan et une opposition ouverte contre le catholicisme politique a été adoptée. Résumés sous forme de programme, ces nouveaux principes figurent dans le mémorandum que le chef du VNV, Staf De Clercq, a adressé au *Führer* à la fin de 1940. » (« *In zahlreichen Besprechungen mit führenden Persönlichkeiten des VNV wurde erreicht, dass dieser sich in zunehmendem Masse die nationalsozialistischen Gedachtengänge zu eigen machte ; auch die grossniederländische Idee wurde von ihm vorläufig zurückgestellt und eine offene Fronstellung gegen den politische Katholizismus bezogen. Programmatisch zusammengefasst erscheinen die neuen Grundsätze in der Denkschrift, die der Leiter des VNV, Staf De Clercq, Ende* 1940 *an den Führer richtete.* ») (T-501, 104, 279.)

(108) *Tätigkeitsbericht* n° 13 de Reeder, du 2 février 1941 (T-501, 103, 956). Sur le rôle de Schulze en tant que médiateur, à l'automne 1940, *cfr* aussi *Tätigkeitsbericht* n° 12 de Reeder, du 3 janvier 1941 (T-501, 103, 668), rapport Sipo-SD de Bruxelles au RSHA, 15 janvier 1941 (CREHSGM, Sipo-SD *Meldungen* 1941), OFK Gand à Reeder, 18 janvier 1941 (Collection de documents de l'auteur), Heydrich à von Ribbentrop, fin janvier 1941 (PAB Inland II g 344, Belgien I), mémorandum du VNV adressé à la *Militärverwaltung* à Bruxelles : « *Over wat men noemt De Vlaamsche SS* » (Sur ce qu'on appelle la SS flamande), 6 février 1941 (CREHSGM, CDD, 159), Heydrich à Himmler, début septembre 1941 (BAK, NS 19/251 F. 85).

gruppenleiter ou de Reeder. Quoi qu'il en soit, l'intervention de Schulze signifiait, vis-à-vis de Himmler, pour Reeder et son protégé le VNV, que le NSDAP appuyait l'orientation nouvelle. (Plus tard, Heydrich le rappellera à Schulze ([109]).)

Ce n'est pas un hasard si la « nouvelle orientation » du VNV ([110]) répondait en substance aux objections qui avaient empêché Reeder, dès le début de l'occupation, de considérer comme valable le parti de De Clercq. En fin de compte, cette nouvelle orientation était le résultat de ses efforts à lui. On comprend que le *Militärverwaltungschef* souhaitait des garanties au sujet de la ligne que suivrait son protégé avant qu'il ne lui accorde une (nouvelle) chance d'entrer sur la scène politique. Ces garanties, le chef du VNV devait les lui offrir lorsqu'au début de novembre 1940, il proclama sa confiance en Hitler pour la fixation des frontières politiques, accepta que la question flamande ne fût pas une affaire interne belge, que sa solution n'intervint que dans le cadre du « complexe germanique », et qu'il fit une profession de foi explicitement nationale-socialiste. Apparemment, De Clercq tenait-il aussi à donner une garantie supplémentaire de fiabilité lorsque, de connivence avec Reeder (et peut-être sur proposition de celui-ci), il évoqua fièrement l'activité subversive du VNV au sein de l'armée belge ([111]). Il est malaisé d'établir qui, à ce moment-là, pensait pouvoir tirer le plus de profit de la nouvelle orientation : Reeder, qui disposerait de la sorte d'un VNV politiquement et idéologiquement acceptable, faisant contrepoids au danger potentiel de l'*Algemene SS-Vlaanderen* ; ou le VNV, qui sortait ainsi de son immobilisme, maintenant que l'administration d'occupation ne le négligeait plus. Au début du mois de décembre 1940, De Clercq croyait pouvoir écrire une lettre optimiste à Mussert dans laquelle il faisait état de ses « espérances » ([112]). Tenant compte de « l'évolution rapide des événe-

(109) *Cfr. infra* p. 41.

(110) On trouve le terme dans le *Tätigkeitsbericht* du 18 janvier 1941 de l'OFK Gand à Reeder (Collection de documents de l'auteur). Après s'être référé aux « discours spectaculaires » de De Clercq à Bruxelles et à Anvers, le rapporteur commentait le passage du discours prononcé à Wetteren, le 22 décembre, sur la fixation des futures frontières de l'Etat par Hitler comme suit : « Cela veut dire une nouvelle orientation du VNV, qui correspond parfaitement aux intérêts allemands dans l'espace belge. » (« *Das bedeutet eine neue Marchrichtung des VNV, die den deutschen Belangen in dem belgischen Raum durchaus entspricht.* »)

(111) Ce n'est que lorsque Reeder s'est rendu compte que les déclarations de De Clercq sur la M.O. (par ailleurs « objectivement fondées ») avaient fait sensation et avaient eu pour effet que nombre de « Flamands bien pensants » (« *anständig denkende Flamen* ») prennent leurs distances, que le chef du VNV dut entendre (après son discours du 1er décembre 1940 à Anvers) que son intervention était « mal venue » (« *unzweckmässig* ») (*Tätigkeitsbericht* n° 12 de Reeder, du 3 janvier 1941. T-501, 103, 667). Cela n'empêcha nullement De Clercq de déclarer une fois de plus, à Wetteren, qu'il défendrait « jusqu'au dernier soupir » les camarades qui, « mus par des motifs populaires suprêmes, ont refusé de tirer sur les soldats allemands, au service de la Belgique, de la France et de l'Angleterre » (*Volk en Staat*, 24 décembre 1940).

(111a) De Clercq à Mussert, 10 décembre 1940 (IfZM, MA 601, T181, 20, pas d'indication de frame). A Bruxelles, De Clercq avait rencontré quatre représentants du NSB, qui séjournaient en Belgique à ce moment-là, probablement en vue de la création de sections NSB. Dans sa lettre, De Clercq fait état « de la demande de plusieurs Flamands résidant dans les Pays-Bas du Nord d'y créer une section VNV ». Il estimait que c'était possible à condition que « seuls des Flamands la composent, à l'instar du NSB en Flandre » et « en plein accord » avec Mussert. Nous n'avons pas découvert la réponse de Mussert.

ments » en Flandre, il espérait pouvoir « rencontrer bientôt » le chef du NSB afin de « confronter sérieusement » les positions respectives des deux mouvements. (Il n'y eut pas de rencontre entre De Clercq et Mussert : tant en Belgique que du côté néerlandais, les autorités d'occupation ne l'auraient certainement pas autorisée ([111]b).) Les sources ne nous apprennent pas davantage si Reeder eut beaucoup de mal à faire accepter par le VNV le changement d'orientation ([112]) et dans quelle mesure De Clercq croyait pouvoir se payer de mots lorsqu'il déclarait être tout disposé à coopérer loyalement avec l'Etat belge et ne plus faire de propagande en faveur de l'idéal thiois, sans pour autant renoncer à celui-ci. Reeder avait ses apaisements : pour le VNV, l'idée thioise « ne revêtait plus qu'une signification académique » ([113]). (Si sa pensée correspondait vraiment avec ce qu'il écrivait, il se trompait foncièrement. Heydrich voyait la situation d'un tout autre œil ([114]).) Quoi qu'il en soit, bien qu'étant partie demanderesse, puisque c'est lui qui avait besoin du VNV, le *Militärverwaltungschef* avait réussi à imposer sa volonté. Dans cette lutte, il avait remporté la phase liminaire en s'assurant une base de départ : contrairement à ce qui avait été le cas quelques semaines auparavant, il n'avait plus, en novembre, les mains vides. Le paradoxe de la situation à l'automne 1940, c'est que grâce à l'entrée de l'*Algemene SS-Vlaanderen* sur la scène politique, le VNV, initialement négligé par Reeder, bénéficia d'une deuxième chance, décisive celle-là. Au mois de janvier 1941, Thedieck, le premier collaborateur politique de Reeder, fit une déclaration importante à l'un des représentants du NSB, qui lui rendait visite à Bruxelles : le VNV, dit-il, était « l'unique mouvement qui aura finalement une chance en Flandre... Toutes les tentatives venant d'ailleurs n'aboutiront qu'à des échecs » ([114]a).

(111b) Reeder et le commissaire des affaires politiques auprès du *Reichscommissar* Seyss-Inquart aux Pays-Bas, Schmidt, étaient pleinement d'accord « qu'une extension du mouvement de Mussert vers la Flandre ne devait être favorisée par aucun des deux côtés » (« *dass ein Uebergreifen der Mussert-Bewegung auf Flandern von beiden Seiten nicht gefördert werden wird* » (*Tätigkeitsbericht* n° 12 de Reeder, du 3 janvier 1941. T-501, 103, 668).

(112) A la réunion du conseil général du VNV du 3 mai 1941, De Clercq déclara : « Il est arrivé que nombre d'entre vous aient entendu ou lu avec angoisse certaines déclarations et qu'il vous ait coûté de les accepter et de les défendre. Là où, éventuellement, vous ne pouviez me comprendre, vous avez fait confiance. » (Collection de documents de l'auteur.)

(113) Tätigkeitsbericht de Reeder n° 12, du 3 janvier 1941 (T-501, 103, 667).

(114) *Cfr. infra* p. 40.

(114a) Erkelens à Mussert, 22 Louwmaand (janvier) 1941. Très confidentiel .Extrêmement important (IfZM, MA 601, T. 81, 20, pas d'indication de frame). Erkelens était le chef de la section de l'organisation à l'étranger au quartier général du NSB à Utrecht. Il s'était rendu en Belgique pour l'installation de groupes NSB composés exclusivement de néerlandais. Erkelens apprit de la bouche de Thedieck que l'administration d'occupation « émettrait de graves objections si le NSB s'identifiait avec les organisations flamandes ». Au sujet du Verdinaso, Thedieck déclara que « son rôle en Flandre était terminé ». Le successeur de Van Severen à l'époque, Emiel Thiers, et « une deuxième personne » avaient demandé un passeport pour les Pays-Bas, où ils souhaitaient rencontrer Mussert. Les passeports furent refusés. Selon Erkelens, Thedieck fit la déclaration sur le VNV après que celui-là l'ait demandé explicitement « pour la direction suprême du NSB ». La considération finale d'Erkelens est remarquable : « On (c'est-à-dire l'occupant) considère Staf De Clercq, qui est devenu très national-socialiste dans les mois qui ont suivi le 10 mai, non pas comme un dirigeant compétent, mais comme un homme honnête, sûrement à même de guider le peuple flamand,

La prédiction de Berger se confirma donc. La création de l'*Algemene SS-Vlaanderen* aboutit immédiatement à une « séparation des esprits », qui se traduisit dans « un renversement total de la politique menée jusque-là en Belgique ». D'une part, Reeder se sentit obligé d'abandonner plus tôt qu'il ne l'avait prévu son attitude d'expectative à l'égard du VNV. D'autre part, s'il désirait encore jouer un rôle politique, le VNV se vit contraint d'emboîter le pas à la SS en se proclamant favorable au national-socialisme et au *Reich* ([115]). C'est ce que Berger exprima plus tard assez brutalement mais correctement dans sa lettre à Himmler : « Nous avons contraint le VNV à nous emboîter le pas. » (« *nach unserem Kurz zu marchieren* ») ([116]). L'intervention directe d'Himmler dans la politique ethnique en Flandre, l'impuissance de Reeder contre cette forme d'ingérence et sa pression inéluctable sur le VNV expliquent la politique de surenchère de De Clercq en 1940. Dans les circonstances données, celle-ci constituait l'unique tactique qui pût garantir au VNV une chance de survie dans le camp de la collaboration politique. Tactique dangereuse parce que seule une rupture avec la puissance qui avait provoqué la surenchère, à savoir la SS, pourrait y mettre fin. Ce n'est qu'au mois d'août 1943 que le successeur de De Clercq, Hendrik J. Elias, osera franchir le pas et consommer la rupture.

Résumant la période de juin à octobre 1940, on peut affirmer en empruntant partiellement une image à Manu Ruys ([117]) : au début de juin De Clercq avait mis volontairement « le doigt dans l'engrenage ». Mais, contrairement à ce qu'il avait espéré, la machine ne s'était pas mise en mouvement avant fin juillet parce que Reeder le voulut ainsi. Ce fut aussi le chef de l'administration militaire qui peu de temps après, dans la seconde moitié d'août, stoppa à nouveau l'engrenage parce qu'une des pièces, le VNV précisément, ne lui semblait pas de bonne qualité. Le 10 novembre, l'engrenage put se remettre à fonctionner. Le VNV s'était laissé transformer par Reeder, et sous la pression des événements, en une

---

jusqu'à ce qu'un chef néerlandais puisse prendre en main le sort de la Flandre, conformément aux projets du *Führer*. » Cette considération est certes écrite en vue de rassurer Mussert : De Clercq n'est pas un concurrent dangereux. Il n'est question nulle part d'une décision d'Hitler tendant à confier à un chef néerlandais (Mussert) « le sort de la Flandre ». Dès le début du mois d'août 1940, Mussert était au courant de la « demande expresse (de l'occupant) de mettre fin à la propagande en faveur de l'idée grand-néerlandaise » (*cfr* note 29).

(115) Reeder définit comme suit l'impasse dangereuse dans laquelle se trouve le VNV : la création de l'*Algemene SS-Vlaanderen* « favorise dans une très large mesure l'adhésion du VNV à l'Allemagne, puisque c'est là la seule possibilité qui puisse lui permettre de faire valoir ses aspirations plus au moins poussées au privilège exclusif » (« *in hohem Masse fördernd auf das Bekenntnis auch des VNV zu Deutschland, da dieser nur auf diese Weise hoffen konnte, mit seinen mehr oder weniger weitgehenden Totalitätsansprüchen durchzudringen* ») (*Jahresbericht* Reeder, de début août 1941. T-501, 104, 729). Dans sa lettre de fin janvier 1941 à von Ribbentrop, Heydrich caractérisait le revirement du VNV comme une « tactique calculée » de la part du VNV en vue de gagner la confiance des services allemands (*cfr.* note 132).

(116) Berger à Himmler, 23 juin 1941 (BAK, NS 19/251).

(117) Ruys, *art. cit.*, (*cfr* note 101).

pièce utilisable. Ce jour-là, De Clercq « brûla ses vaisseaux ». Nous savons maintenant pourquoi il y fut contraint.

Ceux qui, pour connaître l'évolution de la nouvelle orientation du VNV, acceptent la version donnée par Reeder dans ses rapports d'activité *(Tätigkeitsberichte)* destinés à l'OKH, sont dans l'erreur. Une critique détaillée de ces documents nous mènerait ici trop loin. Qu'il suffise de noter — si besoin en était — que les rapports de Reeder doivent être consultés avec beaucoup de circonspection en tant que sources pour l'étude de certaines situations et de certains événements et que leurs silences sont parfois fort éloquents. Ainsi est-il évident que l'auteur dissimule soigneusement avoir mis sous pression le VNV parce que celui-ci lui était indispensable, comme contrepoids, dans la future lutte contre l'*Algemene SS-Vlaanderen*. Il ne pouvait tout de même pas divulguer, dans un rapport officiel, la manœuvre qu'il préparait contre Himmler ! Voilà pourquoi il passe sous silence le premier discours-programme de De Clercq prononcé à Bruxelles, le 10 novembre 1940 ([118]). En revanche, il s'attarde sur celui de Wetteren, du 22 décembre, et sur le mémorandum adressé à Hitler quelques jours plus tard ([119]). Cette présentation incomplète offre à Reeder la possibilité (probablement recherchée) d'établir un rapport entre la nouvelle orientation du VNV et les difficultés que rencontre l'administration d'occupation dans ses relations avec les secrétaires généraux. Au début de janvier 1941, il écrit qu'il redoute une crise. Il faudra écarter donc certains secrétaires généraux récalcitrants, procéder à un « échange » *(« Austausch »)* pour lequel le VNV peut fournir les candidats souhaités ([120]). Les dates nous apprennent, cependant, qu'il n'y a pas le moindre rapport de cause à effet entre la proclamation de la nouvelle orientation, faite par De Clercq au début de novembre, et la crise qui menace les relations entre la *Militärverwaltung* et les secrétaires généraux à la fin de décembre. Le contrepoids que Reeder cherchait n'était pas destiné à neutraliser l'opposition des secrétaires généraux avec lesquels, à la fin d'octobre et au début de novembre, les relations n'étaient pas encore tendues au point d'annoncer une crise ([121]), mais bien l'influence menaçante d'Himmler et de Berger

(118) Normalement, ce discours aurait dû être signalé dans le *Tätigkeitsbericht* n° 11 de Reeder, du 1er décembre 1940 (T-501, 103, 374 et suiv.). Il n'est rien dit à ce propos non plus dans les rapports suivants. Ce silence est frappant.

(119) *Tätigkeitsbericht* n° 12 de Reeder, du 3 janvier 1941 (T-501, 103, 667-668).

(120) *Tätigkeitsbericht* n° 12 de Reeder, du 3 janvier 1941 (T-501, 103, 653, 659, 663-665, 667-668).

(121) L'origine des rapports extrêmement tendus entre l'administration d'occupation et les secrétaires généraux au mois de janvier 1941 ne remonte qu'à la fin du mois de décembre 1940 lorsque, par une lettre du 28, Reeder avait exigé la démission du secrétaire général de la Justice, Ernst de Bunswyck (Note *Eviction du baron de Bunswyck*, p. 2 Collection de documents de l'auteur. Résumée in J.L. CHARLES - P. DASNOY (édit.), *Les secrétaires généraux face à l'occupant* 1940-1944, Bruxelles, 1974, p. 90). Dans son rapport concernant le mois de décembre 1940, Reeder écrit qu'il tient compte de la possibilité d'une crise (*Tätigkeitsbericht* n° 12 de Reeder, du 3 janvier 1941. T-501, 103, 650). Reeder était convaincu dès le début que le VNV Gerard Romsée, nommé gouverneur de la province de Limbourg au mois d'octobre 1940, succéderait à Ernst de Bunswyck en tant que secrétaire général de la Justice (Erkelens à Mussert, 22 janvier 1941. *Cfr.* note 114a. On sait que Romsée fut nommé secrétaire général de l'Intérieur le 1er avril 1941). Par

par l'entremise de l'*Algemene SS-Vlaanderen*. Dès lors, à nouveau, ce n'est pas un hasard si, dans ses rapports officiels (information camouflée), Reeder souligne que la nouvelle orientation du VNV vers le Reich *(« die neue Linie der Ausrichtung auf das Reich »)* doit être considérée comme le résultat d'une « évolution organique » sans « pression notable » de l'administration d'occupation. Il n'a fallu que le temps et « l'intervention active » de Schulze pour que le processus arrive à maturité. Que l'engagement du VNV est sérieux, affirme encore Reeder, est prouvé par le moment où il fut décidé : alors qu'en pays occupé la plupart n'estimaient plus « sage ni prometteur » de s'engager avec l'occupant, le VNV a franchi le pas. Pour des opportunistes chevaliers de la conjoncture, il aurait été normal, sous l'impression des succès militaires allemands, de passer « tambour battant » dans le camp du vainqueur. Quel tel n'ait pas été le cas du VNV est « particulièrement apprécié » par l'administration d'occupation. Du moins Reeder veut-il le faire croire ([122]).

L'historien qui considère ce plaidoyer comme fondé, devra s'efforcer d'oublier que, par la bouche de De Clercq et de Leuridan, le VNV était venu sans hésiter se présenter auprès de l'occupant dès le début de l'occupation ; que Reeder n'avait accepté l'offre qu'après avoir hésité pendant quelques semaines et en émettant des réserves ; qu'il avait tout de même par la suite et très rapidement mis le VNV sur une voie de garage ; qu'il ne s'était mis à l'apprécier à sa juste valeur qu'au moment où l'*Algemene SS-Vlaanderen* avait fait son entrée inattendue sur la scène politique et après que, sous peine de disparition, le VNV eut accepté de suivre une orientation nouvelle qui lui fut imposée par le chef de l'administration militaire. Dans ses rapports Reeder isole délibérément la nouvelle ligne politique du VNV des faits qui en sont la cause réelle.

5. Reeder et le conflit entre le VNV et l'*Algemene SS-Vlaanderen* jusqu'à la répartition des tâches de mars 1941

Au mois de novembre 1940, Reeder avait réussi à donner au VNV une physionomie politiquement acceptable. Une autre tâche, bien plus lourde, l'attendait lorsqu'il eut à défendre le VNV de la nouvelle orientation contre la concurrence de l'*Algemene SS-Vlaanderen*. Ainsi fut-il confronté directement avec la puissance qui avait donné naissance à cette

---

ailleurs, la question de l'or belge avait également suscité des tensions, mais à la fin du mois de novembre 1940 seulement (O. PLISNIER, *L'or belge livré aux Allemands en 1940*, in *La Revue générale*, 1950, p. 569-570). Le revirement du VNV datait alors de trois semaines déjà. Dans son rapport sur le mois d'octobre 1940, Reeder avait encore fait état de la disposition des secrétaires généraux à une coopération étroite (*Tätigkeitsbericht* n° 10 de Reeder, du 2 novembre 1940, T-501, 103, 17-19). Dans notre article *De personneelspolitiek van de Militärverwaltung te Brussel* (*cfr. supra*, note 27), nous avons commis une erreur en écrivant (p. 6) qu'en 1940, Reeder accordait une chance au VNV parce qu'à l'époque, il « craignait une crise sérieuse dans les relations entre l'administration d'occupation et les secrétaires généraux ».

(122) *Tätigkeitsbericht* n° 13 de Reeder, du 2 février 1941 (T-501, 103, 956).

« machine de guerre » contre le VNV ([123]) : la direction suprême de la SS, à savoir le chef du *SS-Hauptamt*, Berger, le chef du RHSA, Heydrich et, surtout, le *Reichsführer-SS* Himmler lui-même.

A la vérité, bien sûr, initialement, le *Militärverwaltungschef* avait voulu susciter l'impression qu'il accueillait la création de la formation nouvelle comme « un fait réjouissant dans le cadre du travail d'édification allemand » ([124]). Que le lecteur ne se laisse cependant pas abuser par les apparences. L'attitude réelle de Reeder ressort clairement de ses rapports ultérieurs. Il est particulièrement instructif de le suivre dans ses *Tätigkeitsberichte* adressés à l'OKH, c'est-à-dire les rapports dont il savait qu'Himmler prenait connaissance et qui peuvent donc être considérés comme le récit courageux de sa lutte contre la politique ethnique de la SS en Flandre ([125]). Au début de 1941, Reeder constate froidement que le recrutement pour l'*Algemene SS-Vlaanderen* remporte quelque succès, mais que les opportunistes, « chevaliers de la conjoncture », sont nombreux à adhérer ([126]). L'épuration indispensable est en cours. Suit immédiatement l'avertissement qu'il ne cessera de répéter jusqu'à la fin de l'occupation : le VNV est et demeure « le mouvement national par excellence en Flandre ». Il a toujours été « germanophile » *(« deutschfreundlich »)*. Déjà avant la guerre, il avait collaboré avec des services allemands, plus spécialement avec l'*Abwehr*. (L'allusion à cette coopération ne prouve, dans ce contexte, rien de plus que Reeder aimait invoquer cet argument pour montrer que le VNV était digne de confiance.) « Sous peine d'un échec, une réorientation de la vie nationale en Flandre ne peut négliger le VNV. » Un mois plus tard — à cette époque, les *Tätigkeitsberichte* étaient encore transmis mensuellement — suit une première attaque ouverte contre le mal qui saperait mortellement le fonctionnement normal de l'administration d'occupation militaire : l'ingérence systématique d'autorités non compétentes, parmi lesquelles (plus particulièrement sur le plan de la *Volkstumspolitik*) la SS ([127]). Cette attaque de début février 1941 est la

---

(123) Termes employés par De Clercq dans son discours devant le conseil général du VNV, le 3 mai 1941 (Collection de documents de l'auteur).

(124) *Tätigkeitsbericht* n° 10, de Reeder, du 2 novembre 1940 (T-501, 103, 11).

(125) L'affirmation de F. Van der Elst dans son article *Elias, chef du VNV* (*Cahiers d'histoire de la seconde guerre mondiale*, 3, octobre 1974, p. 177-197, en l'occurrence p. 178) selon laquelle les *Tätigkeitsberichte* de Reeder, comme « les autres rapports établis pour les dirigeants du Troisième Reich par des subordonnés » seraient rédigés dans une « *langue d'esclave* » et qu'ils « tentaient parfois d'influer indirectement sur la politique suivie sans toutefois oser la mettre directement en cause », n'est pas fondée. L'auteur ne peut se hasarder à cette appréciation que parce qu'il n'a pas pris connaissance personnellement des *Tätigkeitsberichte* et parce qu'il part de la position que dans un Etat dictatorial, les rapports établis par des subordonnés à l'intention de leurs supérieurs hiérarchiques sont par nature teintés d'un optimisme de commande (*Zweckoptimismus*). Ce n'est certes pas le cas pour bon nombre de passages des *Tätigkeitsberichte* de Reeder. Ils ne constituent pas - et c'est assez curieux, du reste - une exception dans l'Allemagne hitlérienne. *Cfr.* notre article *Kanttekeningen bij een artikel van F. der Elst*, I, in *Belgisch Tijdschrift voor Nieuwste Geschiedenis*, VI, 1975, p. 208 et suiv.

(126) *Tätigkeitsbericht* n° 12 de Reeder, du 3 janvier 1941 (T-501, 103, 666-667).

(127) *Tätigkeitsbericht* n° 13 de Reeder, du 2 février 1941 (T-501, 103, 954-955).

première d'une longue série quasi ininterrompue, qui se prolonge jusqu'à la fin de 1943. Ici s'exprime le haut fonctionnaire qui, avec le minimum de frictions, cherche à faire participer les forces actives de son ressort à la machine complexe de la guerre allemande. Pour que le calme soit maintenu dans le territoire occupé, affirme-t-il, il est de la plus haute importance que « l'on n'intervienne pas de l'extérieur ». La création de l'*Algemene SS-Vlaanderen* constituait une intervention de ce genre. Reeder était assez adroit pour formuler sa pensée avec la réserve qui s'imposait : en Belgique, la population a considéré la création de la nouvelle formation comme une intervention directe du *Reich* ([128]). Il sait que dans le *Reich* on porte depuis longtemps un intérêt particulier au problème flamand. Nombreux sont ceux qui se croient appelés à « faire de la politique » en Belgique. De cette façon le pays est devenu « une arène où se rencontrent des dilettantes de tout acabit, qui compensent souvent leur manque de responsabilité en se donnant des airs d'importance » ([129]). Le mois suivant, il développe le même thème, cette fois-ci avec une nuance d'impatience ([130]) : la *Militärverwaltung* ne peut se payer le luxe de combattre sur deux fronts à la fois (Reeder veut dire : sur le front belge et sur le front allemand, ce dernier avec ses pédants irresponsables et les Flamands excités par ceux-ci). Si les collaborateurs flamands ne sont pas d'accord entre eux, il faut en chercher la raison principale auprès des Allemands qui ne voient pas ce qui unit et qui spéculent sur l'envie et la jalousie entre les Flamands. Une fois de plus, il confirme sa position inébranlable : ne pas soutenir, à l'heure actuelle, le VNV en raison de son passé constituerait une « sottise politique », point de vue que ne peut défendre qu'un théoricien dépourvu de tout sens tactique ([131]).

Tout autre était le jugement de Heydrich, le puissant chef de la police politique, sur l'utilité du VNV. Dans un rapport de fin janvier 1941, sans qu'on lui eut demandé son avis, il mit en garde le ministre des Affaires étrangères von Ribbentrop contre le « changement de tactique

(128) *Tätigkeitsbericht* n° 12 de Reeder, du 3 janvier 1941 (T-501, 103, 665-666).
(129) *Tätigkeitsbericht* n° 13 de Reeder, du 2 février 1941 (T-501, 102, 962).
(130) *Tätigkeitsbericht* n° 14 de Reeder, du 2 mars 1941 (T-501, 104, 23).
(131) *Tätigkeitsbericht* n° 14 de Reeder, du 2 mars 1941 (T-501, 104, 39-40). Reeder écrivait cela à l'occasion d'un article de F. Peuckert, *Flanderns Volkstum in Vergangenheit und Gegenwart*, paru dans la revue *Nationalsozialistische Monatshefte*, février 1941, p. 98 et suiv. Peuckert y fulminait contre le Verdinaso et surtout contre le VNV. « Le VNV clérical et réformiste qui, par son esprit, s'apparente le plus à l'ancienne Autriche de Schussnig, n'a jamais été, pas plus que le Verdinaso, l'affaire du peuple flamand, mais seulement de certains milieux ambitieux. » (« *Der klerikalreformische VNV, der seinem Geiste nach die meiste Verwandtschaft zum verwischenen Schussnig-Oesterreich aufweist, ist ebenso wie Verdinaso, nie eine Angelegenheit des flämischen Volkes, sondern nur gewisser ehrgeistiger Schichten gewesen.* ») (p. 106). Aux yeux de Reeder ,Peuckert était un « théoricien » (« *Theoretiker* »). Le principal, affirmait-il, c'est de mener en Flandre une politique « uniforme » (« *einheitliche* »). Des articles de ce genre, ajoutait-il, ne sont certes pas de nature à renforcer, en Flandre, l'impression « qu'il n'y a dans l'Allemagne autoritaire qu'une seule conception politique dirigeante » (« *dass es in dem autoritären Deutschland auch nur eine massgebliche politische Anschauung gibt* »). Le sous-titre des *Nationalsozialistische Monatshefte : Zentrale politische und kulturelle Zeitschrift der NSDAP*, témoigne de l'importance politique de la revue, dont Alfred Rosenberg était le rédacteur en chef.

calculé » du VNV ([132]). De Clercq, expliquait-il, a dû constater que la situation politique interne en Flandre est de plus en plus déterminée par l'*Algemene SS-Vlaanderen*. C'est « contrainte » que, dans son mémorandum adressé au *Führer*, la direction du VNV s'est prononcée en faveur d'un *Reich*, de l'ethnie germanique et du national-socialisme. Pour ce qui est de l'ordre nouveau en Flandre, De Clercq « n'est pas digne de foi » ([133]). Jamais il n'abandonnera, par conviction ses idées thioises. L'Allemagne, conclut Heydrich, ne doit soutenir qu'un mouvement qui « s'oriente clairement dans le sens grand-allemand et qui est dirigé par des nationaux-socialistes flamands » *(« klar grossdeutsch ausgerichtet und von flämischen Nationalisten-Socialisten geführt wird »)*. Schulze même n'a-t-il pas, après ses négociations avec les dirigeants du VNV, mis l'accent sur le fait que toutes les « forces constructives de la Flandre » devaient être réunies au sein d'une organisation unique, « dans laquelle la SS flamande serait appelée à jouer un rôle décisif » ?

Une impasse menaçait. Schulze intervint à nouveau comme médiateur en vue de mettre fin à l'hostilité entre le VNV et son dangereux concurrent ([134]). Grâce à son intervention, le VNV se déclara disposé à un « pacte de non-agression » (janvier 1941) ([135]). Les deux formations ne se combattraient plus (entendez par là : ne s'insulteraient plus). L'accord ne donna pas de résultat pratique (même quand il fut formellement renouvelé par la suite). Déjà au début de février, le VNV adressait à Reeder un mémoire qualifiant la création de l'*Algemene SS-Vlaanderen* d' « erreur psychologique » ([136]). « Des Flamands malveillants et malheureusement aussi nom-

(132) Heydrich à von Ribbentrop, sans date, fin janvier (PAB, Inland IIg, 344, Belgien I. *Geheime Reichssache*). Le rapport traite aussi largement de Degrelle. Heydrich l'a rédigé après avoir appris que De Clercq et Degrelle avaient réussi récemment « par un changement calculé de leur tactique, à gagner la confiance de plusieurs services » (« *durch eine zielbewusste Umstellung ihrer Taktik das Vertrauen verschiedener Dienststellen zu gewinnen* »). Ce qui peut avoir incité Heydrich à s'adresser au ministre des Affaires étrangères, dont la position politique était très faible (il avait été totalement écarté lors de l'élaboration de la *Belgienpolitik* allemande) n'est pas clair, à moins que l'on n'admette que son attaque visait principalement Degrelle, qu'il savait appuyé par l'ambassadeur allemand à Paris et ami de von Ribbentrop, Otto Abetz. Le VNV n'avait rien à espérer des Affaires étrangères.

(133) Le jugement de Heydrich sur Degrelle était encore plus négatif : « Il est absolument impossible en tant que chef d'un mouvement belge global; étant Wallon, il ne peut être imposé en tant que chef aux Flamands germaniques. A mon avis, le *Reich* allemand n'a rien à attendre d'un mouvement belge général qui engloberait Flamands et Wallons. » *(« Als Führer einer gesamtbelgischen Bewegung ist er völlig unmöglich, weil er schon als Wallone den germanischen Flamen nicht als Führer aufgedrängt werden kann. Das Deutsche Reich hat an einer gesamtbelgischen Bewegung, die sowohl Flamen als Wallonen umfasst, meines Erachtens überhaupt kein Interesse.»)*

(134) Faisant allusion à l'attitude de l'*Algemene SS-Vlaanderen*, De Clercq déclara dans son discours prononcé le 3 mai 1941 devant le conseil général du VNV : « Je crois qu'au cours des périodes les plus antiflamandes, nous n'avons jamais été calomniés aussi bassement. (...) La lutte a été menée très durement de la part de la SS flamande. Les arguments étaient tous sans exception mensongers et calomnieux; les moyens de recrutement souvent malhonnêtes et pour la plupart médiocres. » (Collection de documents de l'auteur.)

(135) Cfr. note suivante.

(136) *Over wat men noemt « De Vlaamsche SS »* (Sur ce qu'on appelle « La SS flamande »), 6 février 1941 (CREHSGM, CDD, 159).

bre de Flamands bienveillants » considèrent la nouvelle formation comme une « institution allemande... chargée de préparer l'annexion » et qui vise à « la disparition du VNV ». Le VNV ne veut plus que l'équivoque persiste. C'est pourquoi il dénonce non seulement le pacte de non-agression, mais il prend résolument position contre l'*Algemene SS-Vlaanderen* (« l'honneur et la fidélité flamandes, qui sont aussi l'honneur et la fidélité germaniques, le commandent »). La demande de De Clercq à l'autorité occupante de « se prononcer » était sans conteste une manœuvre habile qui, espérait-il, équivaudrait en fait à un choix en faveur du VNV. L'administration militaire désire-t-elle que je me retire, disait De Clercq, je n'hésiterai pas une minute. Je me retirerai « de toute façon » si l'on ne s'efforce pas de « créer suffisamment de clarté pour ce qui est de la SS flamande ». Il se refuse à diriger « une lutte de Flamands contre Flamands ».

Nous poursuivrons plus loin le récit des événements qui ont suivi la démarche du VNV. Nous l'interrompons brièvement pour poser une question. Dans sa lutte contre l'*Algemene SS-Vlanderen*, De Clercq n'a-t-il pas songé à faire appel, à l'insu de Reeder, à une autorité supérieure à l'administration d'occupation à Bruxelles ? La réponse est affirmative mais les sources sont incomplètes et en partie contradictoires. A la fin de janvier 1941 a existé la possibilité que De Clercq soit reçu par un service militaire supérieur » en Allemagne. Nous ne savons pas exactement lequel ([137]). Selon un fonctionnaire des Affaires étrangères, non favorable au VNV, le « danger » n'était pas imaginaire que par l'intermédiaire de l'administration d'occupation et du chef de l'OKW, Keitel, le chef du VNV puisse obtenir un entretien avec Hitler ([138]). Au début de février, Reeder, de son côté, annonce à l'OKH qu'il a appris « tout à fait par hasard », le 24 janvier, que De Clercq « serait invité, dans le courant de la semaine à venir, par un service militaire supérieur du *Reich* » ([139]). Le

(137) Deux seulement entrent en ligne de compte : un service de l'OKW ou un service de l'OKH. La seconde possibilité semble exclue du fait que la *Militärverwaltung* était un organe de l'OKH et que De Clercq ne pouvait l'atteindre à l'insu de Reeder. Aux mois de juin et de juillet 1940, De Clercq avait, en effet, fait parvenir au chef de l'OKW, Keitel, son rapport sur les activités de la *Militaire Organisatie* pour l'*Abwehr II*. L'*Abwehr* était un service de l'OKW. On peut imaginer que dans sa course avec l'*Algemene SS-Vlaanderen*, De Clercq a voulu jeter dans la balance politique, par l'intermédiaire de Keitel ou de l'*Abwehr*, les mérites qu'il revendiquait publiquement pour la *Militaire Organisatie*.

(138) Note de Rademacher, 5 ou 6 février 1941 (PAB, Inland IIg, 344, Belgien I). Il est remarquable que Rademacher établisse un rapport entre l'invitation adressée à De Clercq et le rapport de Heydrich de fin janvier 1941 et adressé à von Ribbentrop (cfr. *supra*, p. 36-37) : « Le danger n'était pas imaginaire que De Clercq soit mis en contact avec le *Führer*, par l'intermédiaire des services du *Militärbefehlshaber* en Belgique, et du *Generalfeldmarschall* Keitel, j'aimerais que le ministre des Affaires étrangères du *Reich* soit informé de la lettre du *Gruppenführer* Heydrich » (*« Da die Gefahr besteht, dass Staf De Clercq zurzeit über die Dienststelle des Militärbefehlshabers in Belgien und Generalfeldmarschall Keitel an den Führer herangebracht wird, würde ich es begrüssen, wenn der Brief des Gruppenführers Heydrich dem Reichsaussenminister zur Kenntnis gebracht würde»*). Heydrich fit-il parvenir à son Ribbentrop son rapport prémonitoire sur De Clercq (et Degrelle) jugé politiquement douteux parce qu'il avait appris quelque chose au sujet d'un entretien du chef du VNV avec une autorité militaire supérieure ?

(139) *Tätigkeitsbericht* n° 13 de Reeder, du 2 février 1941 (T-501, 103, 691).

Militärbefehlshaber, poursuit Reeder (qui, en l'occurrence, est tout de même mieux informé que les Affaires étrangères) a demandé de pouvoir exposer son point de vue. Celui-ci était négatif ([140]). Il est important de savoir pourquoi, alors qu'il soutenait le VNV dans sa lutte contre l'*Algemene SS-Vlaanderen*, le *Militärverwaltungschef* a contribué à ce que l'entretien envisagé n'eût pas lieu. Une première raison est indubitablement que l'entretien avait été demandé à l'insu de l'administration d'occupation et que, bien sûr, Reeder n'appréciait aucune forme d'ingérence ([141]). Dans son *Tätigkeitsbericht*, l'attention va davantage à une autre raison. L'opinion publique belge, écrit-il, a réagi « très défavorablement » aux déclarations de De Clercq sur l'activité subversive au sein de l'armée belge. La *Militärverwaltung* préférant que la réputation du VNV ne soit pas mise en cause inutilement, il lui semble « nullement opportun » que De Clercq soit officiellement loué pour son attitude par un service de l'armée allemande. Devons-nous en déduire que Reeder avait des raisons de présumer qu'au cours de l'entretien avec le « haut service militaire », De Clercq invoquerait l'activité de la *Militaire Organisatie* ? Il y aurait dès lors, une raison permettant de conclure que le chef du VNV avait été convoqué par l'OKW dont dépendait l'*Abwehr*.

Revenons à la démarche du VNV au sujet de l'*Algemene SS-Vlaanderen*. Les sources ne nous apprennent pas si la demande de De Clercq, formulée en termes prudents à l'adresse de l'administration d'occupation pour que celle-ci se prononce dans le conflit qui opposait le VNV à l'*Algemene SS-Vlaanderen*, a incité Reeder à faire toute la clarté souhaitée. Même indépendamment de l'insistance de De Clercq, le *Militärverwaltungschef* avait tout avantage à chercher une solution qui garantisse l'existence du VNV. Pouvait-il laisser absorber son protégé, qui, contraint, avait adopté la nouvelle orientation, par une organisation au sein de laquelle, selon Heydrich, l'*Algemene SS-Vlaanderen* se verrait octroyer un « rôle décisif » ?

Au mois de mars 1941 intervint une décision qui semblait garantir, du moins provisoirement, l'avenir. Après des pourparlers avec le VNV et l'*Algemene SS-Vlaanderen* et des concertations avec Heydrich et Berger, Reeder réussit à élaborer une répartition des tâches qui lui permettrait d' « enjoindre explicitement » à la direction de l'*Algemene SS-Vlaanderen* ([142]) de ne plus s'occuper de la politique concrète *(Tagespolitik)* qui restait

---

(140) Nous n'avons pas retrouvé le rapport spécial auquel se réfère Reeder dans son *Tätigkeitsbericht* n° 13.

(141) Reeder traitait de l'invitation adressée à De Clercq dans une rubrique spéciale : *unerwünschte Einflussnahmen auf die politische Gestaltung Belgiens* (Influences indésirables sur l'évolution politique en Belgique) (T-501, 103, 691).

(142) Lagrou avait été écarté de la scène politique en Flandre depuis la mi-février 1941 (à l'instigation de Reeder ?) pour aller servir dans une unité de la *Waffen-SS* en Allemagne (*Tätigkeitsbericht* n° 14 de Reeder, du 2 mars 1941. T-501, 104, 40-41). « Désireux de m'engager, je suis parti à la mi-février pour le régiment *Germania*, où j'ai reçu ma formation », explique Lagrou dans *De SS-Man* du 10 mai 1941. Selon Reeder, au mois

le domaine du VNV, mais de se consacrer exclusivement à l'éducation idéologique et à l'instruction paramilitaire ([143]). Heydrich devait formuler avec plus de clarté et plus de force comment il comprenait cette mission limitée de l'*Algemene SS-Vlaanderen* : celle-ci recevra une formation qui en fera « une équipe aux orientations nationales-socialistes, grand-allemandes et anticléricales radicales » ([144]).

La répartition des tâches de mars 1941 impliquait, pour le VNV, la promesse qu'il serait traité en interlocuteur politique privilégié. Avec le temps, cette position évoluerait vers un monopole de fait. Bien que celui-ci n'ait jamais été formellement accordé ou fixé par écrit, il existait et il était suffisant pour empêcher qu'une autre organisation se voie jamais attribuer par Reeder une mission analogue à celle du VNV sur le plan de la politique concrète. Jusqu'à la fin de l'occupation Reeder continuera à estimer le VNV indispensable. Il ne s'en cachera pas, à la grande colère de Berger. Cet état de choses renforçait évidemment le VNV dans ses prétentions au monopole politique ([145]).

6. De Clercq décide de recruter pour la *Waffen-SS* (avril 1941). L'*Algemene SS-Vlaanderen* sera-t-elle subordonnée au VNV ?

Entretemps, une question importante était demeurée sans solution : *quid* du recrutement pour la *Waffen-SS* ? Berger avait espéré que la

---

d'avril 1941, le premier chef flamand de l'*Algemene SS-Vlaanderen* ne reviendrait plus en Flandre avant la fin de la guerre (*Tätigkeitsbericht* n° 15 de Reeder, du 7 avril 1941. T-501, 104, 177). Lagrou est encore revenu en 1941 même, mais il n'a plus joué de rôle politique. La Sipo-SD à Bruxelles attribuait la mise à l'écart de Lagrou à des frictions avec le *Hauptsturmführer* Leib, qui était le responsable régional allemand de l'*Algemene SS-Vlaanderen* (Rapport Sipo-SD de Bruxelles, du 16 mai 1941. CREHSGM, *Meldungen aus Belgien und Nordfrankreich*.

(143) *Tätigkeitsbericht* n° 15 de Reeder, du 7 avril 1941 (T-501, 104, 176-177). *Jahresbericht* de Reeder du début du mois d'août 1941 (T-501, 104, 731) et le rapport de Heydrich à Himmler mentionné dans la note 144. Déjà dans son rapport d'activité relatif au mois de février 1941, Reeder avait exprimé avec circonspection son dépit de voir l'*Algemene SS-Vlaanderen* toujours active dans le domaine de la *Tagespolitik* : « outrepassant son but proprement dit », elle a activé l'évolution politique en Flandre ; « on a reconnu » que la SS doit maintenant se limiter à la mission qui est la sienne (*Tätigkeitsbericht* n° 14 de Reeder, du 2 mars 1941. T-501, 104, 40). Le 7 avril 1941, le *SS-Hauptsturmführer* Leib, chef de l'*Ergänzungsstelle Nordwest* (compétente aussi pour le recrutement en Flandre) établi à La Haye, déclarait à un sympathisant au Limbourg : « Il y a quelques jours, la SS a été reconnue comme organisation de combat par le chef de la *Militärverwaltung*, elle doit s'abstenir de toute activité de politique partisane. » (« *Die SS ist seitens des Militärverwaltungschefs vor einigen Tagen als Kampforganisation anerkannt worden, sie hat sich jeder parteipolitischer Tätigkeit zu enthalten.* ») (CREHSGM, Formations paramilitaires, III, 28.)

(144) Heydrich à Himmler, sans date, début du mois de septembre 1941 (IfZM, NO 2291).

(145) Cette attitude du VNV ressort nettement des commentaires arrogants de De Clercq lors de la réalisation, au début du mois de mai 1941, de l'*Eenheidsbeweging* (après l'absorption par le VNV d'une fraction du Verdinaso et de Rex-Vlaanderen) : « Ce n'est pas un résultat du travail de nos négociateurs, c'est en premier lieu la victoire de notre position et de notre méthode politique. » (Discours prononcé par De Clercq, le 3 mai 1941, à la séance du conseil général du VNV. Collection de documents de l'auteur). De Clercq oubliait que les négociations avec la fraction collaboratrice du Verdinaso avaient traîné pendant plusieurs mois et qu'il avait fallu de fortes pressions de la part de l'administration d'occupation pour aboutir enfin à un résultat (cfr. *infra*, p. 47, note 173).

création de l'*Algemene SS-Vlaanderen* ouvrirait de larges possibilités. Cet espoir ne se réalisa pas rapidement. De Clercq se montrait intraitable : il refusait de mettre son organisation à la disposition du recrutement et de s'engager sur le chemin de la collaboration militaire effective aussi longtemps que l'*Algemene SS-Vlaanderen* n'était pas dissoute ou n'avait pas accepté d'être subordonnée au VNV ([146]). Afin de palier les conséquences néfastes de son refus, dont il se rendait compte, De Clercq cherchait une issue qu'il croyait « coïncider le plus avec notre sentiment d'indépendance » ([147]). Au début de mars 1941, et probablement une fois de plus à l'insu de Reeder, il s'adresse à l'OKW pour demander l'autorisation de former « ne fût-ce qu'une unité symbolique de volontaires flamands ». Celle-ci pourrait, sous un commandement flamand, assumer la défense d'un secteur du littoral ou mettre en place une batterie complète de défense antiaérienne contre la RAF ([148]). La réponse de l'OKW ne se fit pas attendre et arriva par l'intermédiaire de Reeder : des Germains non allemands ne pouvaient porter les armes que dans les rangs de la *Waffen-SS* ([149]). Placé devant le choix : pas de collaboration militaire ou recrutement pour la *Waffen-SS* — c'est ainsi qu'il concevait l'alternative — De Clercq choisit la *Waffen-SS* ([150]). Le 20 avril parut, dans *Volk en Staat*, sous la forme d'une « communication » sommaire, l'ordre de procéder immédiatement au recrutement pour le régiment SS *Westland*.

Nous ignorons quelles sont les influences personnelles — du côté allemand, Reeder et Schulze ? ; du côté flamand, Tollenaere ? — qui ont amené De Clercq, au mois de mars 1941, à décider la collaboration militaire ([151]). En fait, il s'agit d'une question d'ordre secondaire : depuis le 10 novembre, le chef du VNV était pris dans l'engrenage de la politique de surenchère. La décision de principe au sujet d'une éventuelle collaboration militaire date de ce moment-là, sans toutefois être exprimée explicite-

---

(146) Note de Leib sur un entretien avec De Clercq, du 10 mars 1941 (BAK, NS 19/251). Schmitt, chef du *SS-Personalsamt*, à Berger, 31 mars 1941 (IfZM, NO 2299).

(147) C'est ainsi que parlait De Clercq dans son discours prononcé le 3 mai 1941 devant le conseil général du VNV (cfr. *infra*, note 154).

(148) De Clercq rendit cette proposition publique dans le discours qu'il prononça lors d'une réunion populaire du VNV à Bruxelles, le 16 mars 1941, à laquelle assistait beaucoup de monde (*Volk en Staat*, 18 mars 1941). Deux jours auparavant, Berger savait déjà que cette proposition n'avait aucune chance d'aboutir (Berger à Himmler, 14 mars 1941. BAK. NS 19/251). Une demande du chef de la *Propoganda Abteilung* à Bruxelles, Gunzer, adressée sur-le-champ à Himmler par l'intermédiaire du frère de celui-ci et tendant à obtenir qu'Himmler reçût De Clercq, devait rester sans suite (Gunzer à l'*Oberingenieur* Himmler, 17 mars 1941, BAK, NS 19/251).

(149) *Tätigkeitsbericht* de Reeder n° 15, du 7 avril 1941 (T-501, 104, 176).

(150) C'est ainsi que parlait De Clercq dans son discours prononcé le 3 mai 1941 devant le conseil général du VNV (cfr. *infra*, note 154).

(151) Faisant allusion aux difficultés qui avaient initialement empêché le VNV de recruter pour la *Waffen-SS*, Reeder écrivit au début du mois de mai 1941 : « On a réussi, en accord avec le *Reichsführer-SS*, à écarter ces difficultés. » (« *Es ist im Einvernehmen mit dem Reichsführer-SS gelungen, diese Schwierigkeiten zu beseitigen.* ») (*Tätigkeitsbericht* n° 16 de Reeder, du 9 mai 1941. T-501, 104, 358). Il n'est pas spécifié de quelle manière. Par la promesse faite par Berger que l'*Algemene SS-Vlaanderen* serait subordonnée au VNV ?

ment ([152]). Selon le témoignage d'après la guerre d'Elias, De Clercq aurait rendu publique, le 16 mars 1941, à l'insu de qui que ce soit (conseil de direction et *Militärverwaltung)* sa proposition tendant à créer un régiment de défense antiaérienne ([153]). Il n'y a pas non plus de réponse à la question de savoir si le conseil de direction du VNV avait été consulté préalablement sur l'ordre du 20 avril de recruter pour la *Waffen-SS*. De Clercq s'estimait « contraint », toutefois, de justifier a posteriori sa décision incontestablement importante. Il le fit le 3 mai, dans le discours qu'il prononça à la réunion du conseil général du VNV (à ne pas confondre avec le conseil de direction) ([154]). Des arguments développés par De Clercq (il commença par déclarer qu'il ne pouvait pas tout dire), nous n'en retiendrons qu'un seul, parce qu'il est lié directement aux rapports entre le VNV et l'*Algemene SS-Vlaanderen* ([155]). Le chef du VNV souhaitait que son cadre considérât le recrutement pour la *Waffen-SS* comme « un pas nécessaire pour convaincre les plus hautes autorités allemandes en faveur du VNV, pour supprimer chez d'aucuns tous les préjugés et les fausses opinions qui sont le résultat d'intrigues ». On constate donc que De Clercq ne parvient pas à sortir du cercle vicieux de la politique de surenchère : jusqu'auprès des « plus hautes autorités allemandes » (qui lui semblent encore douter), il souhaite susciter la confiance en marchant au moins de pair avec le concurrent, cette machine de guerre qui pousse à la surenchère. Le chef du VNV déclarait ne pas être aveugle devant les « dangers » que comportait sa décision. Mais disait-il, il faisait confiance à ses volontaires : au sein de la *Waffen-SS*, ceux-ci ne se laisseraient pas germaniser. De plus, il prétendait disposer de « certaines garanties sur le plan politique », notamment « contre la SS flamande ». Tout en reconnaissant « ne pas être tout à fait rassuré sur tout ce qui a trait à cette question », il croyait que par

(152) Cfr. *supra*, p. 32.

(153) PV Elias 25 février 1947 (Collection de documents de l'auteur). Il y a lieu de se demander, toutefois, si cette déclaration d'Elias, d'autres encore du même et de certaines personnalités du VNV faites après la guerre sur la politique autocratique de De Clercq, ne doivent pas être considérées comme un plaidoyer *pro domo*. Pour ce qui concerne Elias — selon le témoignage de l'un de ses avocats, Van der Elst — il n'attacherait à ses déclarations « presque pas de valeur, pour ne pas dire absolument aucune valeur ». (Van der Elst, *art. cité*, p. 176).

(154) Compte rendu de la réunion du conseil général du VNV du 3 mai 1941, comportant le texte intégral du discours de De Clercq (Collection de documents de l'auteur). Le conseil général du VNV se composait des membres du conseil de direction, de la dirigeante du *Vlaams Nationaal Vrouwenverbond*, du chef de la *Nationaalsocialistische Jeugd Vlaanderen*, du commandant de la *Dietse Militie-Zwarte Brigade*, des chefs des *gouwen* (districts) et des arrondissements, des chefs responsables du Contenu, de la Formation et du Style, de la Presse et de la Propagande, de l'Organisation, des Finances et de l'Administration et des hommes de confiance désignés par De Clercq. Du point de vue formel, le conseil général était l'organe exécutif des décisions prises par la direction. (D'après *Leiding*, mensuel du cadre du VNV, cité dans le rapport Block sur le VNV du 19 mars 1945. Cfr. CREHSGM, CDD, 90.)

(155) En substance, les arguments de De Clercq étaient : 1) que pour la politique du VNV «orientée vers l'indépendance du peuple flamand et vers l'unité du peuple néerlandais », la victoire allemande était « indispensable », que « la défaite allemande serait une défaite néerlandaise et flamande »; 2) que « par leur geste », les volontaires flamands « acquerront la dignité et les droits que nous pourrons revendiquer au moment de la solution finale ».

son attitude, le VNV « avait beaucoup contribué à limiter le danger qu'était en train de devenir la SS flamande » ([156]).

De Clercq se gardait de préciser de quelles garanties il disposait pour le bon motif qu'il n'en avait aucune. En faisant état de garanties, le 3 mai, il savait seulement que l'incorporation de l'*Algemene SS-Vlaanderen* au sein du VNV était « envisagée ». A ce propos, lors d'une « visite de courtoisie » le 23 avril, Berger avait probablement dit quelque chose qui ressemblait à une promesse et qui fut compris de la sorte par De Clercq. Il est tout à fait plausible que l'homme rusé qu'était Berger avait fait la promesse formelle pour ensuite, faux comme il était, la nier implicitement dans sa lettre à Himmler ([157]). D'autre part se justifie la supposition que dans un moment d'optimisme ([158]), De Clercq, de son côté, se soit laissé conduire, face à Berger, à d'importantes concessions parce qu'il voyait dans l'autorisation qu'il donnerait de recruter pour la *Waffen-SS* la monnaie d'échange par excellence pour l'intégration de l'*Algemene SS-Vlaanderen* au VNV ([159]).

---

(156) Même s'il est exact qu'en 1941, l'*Algemene SS-Vlaanderen* était un « petit groupe insignifiant » (Van der Elst, *art. cité*, p. 194), il est un fait que De Clercq l'a jugé suffisamment dangereux pour le combattre, et pas exclusivement pour des raisons de principe. Tout comme aux Pays-Bas, où l'*Algemene SS* faisait cependant partie intégrante du NSB, l'*Algemene SS-Vlaanderen* constitua jusqu'à l'automne 1941 un « danger potentiel » pour le VNV. Nous empruntons le terme « danger potentiel » à De Jong, *Het Koninkrijk der Nederlanden in de Tweede Wereldoorlog*, VI, p. 412.

(157) Cfr. note 159.

(158) Sur cet accès d'optimisme de De Clercq, cfr. le témoignage d'E. Delvo, membre du conseil de direction du VNV et collaborateur intime de De Clercq. Selon Delvo, De Clercq lui aurait dit d'un ton triomphateur, immédiatement après l'entretien avec Berger : « Il y a un accord que Berger et moi parlerons ensemble à la Grand-Place de Bruxelles pour déclarer que le VNV est reconnu comme le mouvement national-socialiste en Flandre. Nous avons réussi ! » Peu de temps après, Elias eut un entretien avec De Clercq dans le bureau de celui-ci. En sortant, il dit à Delvo : « Le chef veut de nouveau imposer sa volonté. » (CREHSGM, Entretien de l'auteur avec E. Delvo, 14 mai 1975).

(159) Il a été fait grand cas des promesses et assurances de Berger et De Clercq du 23 avril 1941. Selon Berger — mais il ne faut jamais perdre de vue qu'il recourt au mensonge si cela l'arrange — De Clercq aurait promis un régiment complet (soit 3.500 hommes) pour la *Waffen-SS* pour le 31 mai. Selon son rapport à Himmler, Berger, de son côté, n'aurait promis d'informer celui-ci que lorsque le régiment serait « complet » (« *aufgefüllt* »). « Ensuite » (« *Daraufhin* »), De Clercq demandera au *Reichsführer-SS* 1) de mettre à la disposition quelques chefs et hommes de la SS « pour la réorganisation du VNV, plus spécialement de la *Zwarte Brigade* » et 2) de prendre en considération « le transfert de l'*Algemene SS-Vlaanderen*, si nous poursuivons sur le chemin qui a été choisi » (« *bei weiterem klaren Marschieren die Ueberführung der Allgemeinen SS-Flandern in Erwägung zu ziehen* » (Berger à Himmler, 26 avril 1941. BAK, NS 19/364). La différence avec la version de De Clercq est manifeste : ce n'est pas Berger qui aurait envisagé l'intégration de l'*Algemene SS-Vlaanderen*, mais bien De Clercq qui écrivait en ce sens à Himmler si *lui-même* (De Clercq) poursuivait dans la bonne direction. La version de Berger semble hautement improbable, mais elle est très rusée et engage uniquement De Clercq. On peut admettre que Berger a promis l'intégration de la SS flamande au VNV en échange de la promesse faite par De Clercq de recruter pour la *Waffen-SS*. Il va de soi que dans sa lettre du 26 avril 1941 à Himmler, Berger se tait sur sa promesse. Reeder également croit que De Clercq a reçu de Berger la promesse que l'*Algemene SS-Vlaanderen* serait subordonnée au VNV sous certaines conditions (Reeder à Berger, 23 septembre 1941, et son rapport à l'OKH sur la période du 1er décembre 1941 au 15 mars 1942. T-501, 96, 699-700 et T-501 105, 551). Que De Clercq ait promis de réunir 3.500 volontaires avant le 31 mai (c'est-à-dire dans un délai de six semaines) est possible, mais c'est Berger qui l'affirme. Au début du mois d'avril 1941, il estimait à 900 à peine le nombre des « volontaires aptes » (« *taugliche Freiwillige* ») qu'il pourrait sortir de la *Zwarte Brigade* pour la *Waffen-SS* (Berger au chef du *SS-Personalsamt*, Schmitt, 4 avril 1941. IfZM, NO 3009).

Quoi qu'il en soit, le VNV avait commencé à recruter dès le 20 avril. Berger, toutefois, ne donnait plus signe de vie. En dépit d'une nouvelle trève conclue entre le VNV et l'*Algemene SS-Vlaanderen*, les rapports entre les deux concurrents demeuraient particulièrement tendus. Après la proclamation du Mouvement Unique du 10 mai (*Eenheidsbeweging* = assimilation de *Rex-Vlaanderen* et d'une fraction du *Verdinaso)*, Lagrou, alors en Allemagne dans une unité de la *Waffen-SS*, obtint la permission d'encourager ses anciens adeptes par une circulaire où il leur assurait que l'*Algemene SS-Vlaanderen* ne serait pas intégrée au VNV ([160]). Au mois de mai paraissaient de nouvelles attaques violentes contre le VNV dans *De SS-man*, l'hebdomadaire de l'*Algemene SS-Vlaanderen*. Au début de juin, De Clercq, devenu alors le chef de l'*Eenheidsbeweging*, jugeait le moment venu de rappeler à Berger la promesse que celui-ci avait faite six semaines auparavant ([161]). Le recrutement pour la *Waffen-SS* aurait de meilleurs résultats, expliqua-t-il, si l'*Algemene SS-Vlaanderen* cessait d'exister indépendamment et de combattre le VNV comme son ennemi. Il estimait qu'il fallait pour cela une intervention des autorités supérieures. S'adressant directement au chef du *SS-Hauptamt*, De Clercq affirmait que la radicalisation des oppositions n'était pas conforme à la déclaration « que la SS flamande sera intégrée à l'ensemble de l'*Eenheidsbeweging* national-socialiste ». Il demandait que soit mis fin d'urgence à la lutte interne « dont se réjouissent déjà les agents pro-anglais ». Cela lui donnait l'occasion d'exprimer directement sa propre conviction : « pour la grande masse, la SS flamande est une création allemande ».

Au cours de la seconde moitié du mois de juin, Berger vint à Bruxelles pour conférer avec De Clercq et Tollenaere. Le thème le plus important était moins le recrutement pour la *Waffen-SS* que les rapports entre le VNV et l'*Algemene SS-Vlaanderen*. Le résutat ne nous est connu que par la version hautement invraisemblable et très confuse qu'en donne Berger dans une lettre à Himmler et qu'il fait précéder d'une considération pseudo-historique sur « l'homme flamand » ([162]). Ainsi, selon le désir de De Clercq

---

(160) Dans sa lettre du 4 juin 1941 à Berger (cfr. note 161), De Clercq fait état de cette circulaire de Lagrou. Cfr. le rapport Sipo-SD du 16 mai 1941 (CREHSGM, Sipo-SD *Meldungen aus Belgien und Nordfrankreich*).

(161) De Clercq à Berger, 4 juin 1941 (CREHSGM, VNV, VII).

(162) Berger à Himmler, 23 juin 1941 (BAK, NS 19/251). En dépit d'une composante noedique prépondérante, le Flamand comporte des caractéristiques qui sont essentiellement étrangères à l'homme germanique, dit Berger. « Triste, méfiant, souvent malhonnête et, après quelque temps, très bavard ; nous pouvons appliquer sur lui notre méthode d'éducation. » (« *Gedrückt, misstrauisch, oft unaufrichtig und hinterher stark schatzhaft können wir an ihnen unsere Erziehungskunste sich auswirken lassen.* ») Ces défauts sont le résultat d'une évolution historique. En effet, « on n'expulse pas impunément pendant des siècles les esprit les meilleurs, pour autant qu'on ne les faisait pas, pour plus de facilité, passer de vie à trépas » (« *Man vertreibt nicht ungestraft jahrhundertelang die Tüchtigsten, sofern man sie nicht zur Vereinfachung des Verfahrens vom Leben zum Tode brachte.* » A la suite de l'impossibilité permanente de prendre en main eux-mêmes leur sort politique, les meilleurs fuient vers le royaume de la fantaisie. Voilà qui explique le sectarisme fort répandu. Sans doute le climat tempéré a-t-il également favorisé cette évolution. La résigna-

lui-même, prétend Berger, la *Zwarte Brigade*, la milice du VNV, serait dirigée et réorganisée par un *Führer* de l'*Algemeine SS* détaché à cet effet et qui pourrait aussi devenir le chef de l'*Algemene SS-Vlaanderen*. Et cela dans le but de permettre « le transfert dans un cadre plus large » (lequel ?). Mais on apprend aussi que la *Zwarte Brigade* continuera d'exister séparément (comme une sorte de milice inférieure) à côté de l'*Algemene SS-Vlaanderen*. Celle-ci serait composée d' « hommes valables pour la SS » *(« SS-tauglichen Männer »)* qui, ultérieurement, prêteraient serment à Himmler. L'unique fait certain, est l'éloignement du *SS-Hauptamtführer* Leib de la Flandre. A ce premier chef allemand *(Betreuer)* de la SS flamande — un homme insignifiant avec aussi peu de sens politique que Berger et aux yeux duquel seul importait le nombre de candidats volontaires pour la *Waffen-SS* — succédera à partir du 10 juillet le *SS-Brigadeführer* Konstantin Kammerhofer. Berger lui indiqua immédiatement sa première tâche : sauver les apparences en faisant en sorte que sa nomination « soit comprise comme il le fallait » ([163]) par les milieux flamands et plus particulièrement par le VNV (d'où il ressort que Leib ne semble pas avoir été l'homme qui convenait). La limitation de la tâche future de Leib aux Pays-Bas résultait uniquement — c'est ainsi qu'il fallait présenter la chose — de l'important travail de recrutement pour la *Legioen Nederland*, qui venait d'être créée.

Kammerhofer disposerait d'importants moyens financiers. Du Trésorier du NSDAP, Schwarz, Berger avait obtenu qu'il soit prévu pour l'*Abschnitt Flandern*, un budget permettant de mettre sur pied trois *SS-Standarte* ([164]). Nous ne connaissons pas les instructions données au nouveau chef allemand de l'*Algemene SS-Vlaanderen* pour accomplir son

---

tion et la fuite devant la réalité ont ouvert le chemin au catholicisme avec sa croyance à l'au-delà et sa magie orientale. Toutefois, chez l'homme flamand, il faut aussi souligner la « substance fondamentale nordique » (« *nordische Grundsubstanz* »). C'est ce qui explique ses dons : « croyant, capable d'enthousiasme, fidèle, plein de confiance lorsqu'il connaît quelqu'un... travailleur et très tenace » (« *gläubig, begeisterungsfähig, treu, vertrauensvoll, wenn er einen Menschen kennt,... arbeitsam und stur ausdauernd* »).

(163) Berger à Kammerhofer et à Leib, 7 juillet 1941 (BAK, NS 19/251). Affidavit Kammerhofer, Nuremberg, 7 janvier 1948 (IfZM, NO 5807). Aux Pays-Bas aussi, l'intervention de Leib compliquait le recrutement pour la *Waffen-SS*. Il ne s'entendait pas très bien avec le NSB. Jungclaus, en revanche, responsable de la « guidance » (« *Betreuung* ») de l'*Algemene SS-Nederland* dans l'état-major du HSSPF à La Haye, Rauter, s'entendait « très bien » avec le NSB (Schmitt, chef du *SS-Personalsamt*, à Berger, 31 mars 1941. IfZM, NO 2299). Berger devait reconnaître que Jungclaus « avait une nature plus raffinée, plus affable » (« *eine etwas feinere, liebenswürdigere Art* ») que Leib. Le jugement que Berger porte sur les difficultés que rencontre Leib aux Pays-Bas est révélateur du manque total de compréhension de Berger. Pour le NSB, il est « toujours l'homme dangereux ». Il est capable, en effet, de créer aussi, sur commande, « un contre-parti ». « Si jamais on l'y autorisait, je crois que ce parti compterait, en huit semaines, plus de membres, et de meilleurs que n'en a Mussert. » (« *Wenn das einmal genehmigt würde, glaube ich, sind in 8 Wochen mehr Mitglieder und bessere Menschen in dieser Partei als die Mussert hat.* ») (Berger à Schmitt, 4 avril 1941. IfZM, NO 3000.)

(164) Cfr. note 163. Un *Oberabschnitt* était la division territoriale de l'*Allgemeine SS* au sein du Reich. Ses limites coïncidaient avec ceux d'un *Wehrkreis* (district militaire). Il y avait un HSSPF par *Wehrkreis*. - Sur l'aide financière pour la *Germanische Arbeit* de la SS par Schwartz, cfr. Berger à Himmler, 2 juillet 1941 (RvOA, BDC - H 576).

« importante mission » ([165]). Sa première activité nous permet cependant de déduire qu'il devait s'efforcer de réaliser un accord entre les deux organisations rivales dans le but de mettre fin au monopole de fait du VNV en matière de politique concrète et de conférer à l'*Algemene SS-Vlaanderen* une mission plus vaste que celle de la formation idéologique et paramilitaire à laquelle Reeder l'avait astreinte depuis l'accord de mars. Puisque la SS flamande avait été créée comme une formation concurrente du VNV, il fallait, pour le contrecarrer efficacement, qu'elle le rencontre sur le terrain où jusqu'à présent il avait pu opérer seul. Kammerhofer espérait, par un enchevêtrement de la SS flamande avec le VNV sur le plan de l'organisation, obtenir quelque autorité pour son unité dans la politique concrète. Pour commencer, cela pouvait se faire indirectement en limitant la compétence de De Clercq. Du coup, la position du chef du VNV en tant qu'interlocuteur privilégié de l'administration militaire serait compromise.

Ce raisonnement explique le plan compliqué conçu par Kammerhofer au lendemain de son arrivée à Bruxelles ([166]). Tenons-nous en à l'essentiel. Afin de promouvoir la création d'un *Vlaams Nationaalsocialistische Beweging* (Mouvement national-socialiste flamand), la *Zwarte Brigade*, le *Nationaalsocialistisch Jeugdverbond* et l'*Algemene SS-Vlaanderen* se rangent « aux côtés du VNV » tout en demeurant des formations indépendantes. En tant que chef du VNV, De Clercq se fera « entourer » par un « conseil restreint de chefs », composé de son suppléant et des chefs des trois autres organisations précitées. Sous la présidence de De Clercq, ce conseil « examinera dorénavant toutes les affaires courantes concernant l'ensemble du Mouvement flamand et émettra des avis ». Il « tranchera » aussi toutes les difficultés résultant des divergences politiques et idéologiques encore existantes.

Que voulait en fait Kammerhofer ? Ecoutons Heydrich dans son rapport secret à Himmler : il importe de gêner De Clercq dans sa liberté de mouvement à l'égard de la *SS-Vlaanderen* et de l'organisation de la jeunesse affiliée, de ne lui accorder « aucune compétence d'autorité » en tant que chef politique ([167]).

Fin juillet, début août, De Clercq répondit par une contreproposition, dont l'article principal prévoyait : l'*Algemene SS-Vlaanderen* s'affilie en

(165) C'est ce qu'écrit Berger dans sa lettre du 17 septembre 1941 à Himmler (BAK, NS 19/251). La correspondance de Berger ne comporte aucune définition concrète de la mission de Kammerhofer. La phrase : « Ainsi se termine l'importante mission dont était chargé le *Brigadeführer* Kammerhofer » (« *Damit fällt die grosse Aufgabe, die Brigadeführer Kammerhofer gestellt war* ») suit immédiatement un alinéa qui commence comme suit : « Dans la situation actuelle, j'estime qu'une collaboration avec le VNV est impossible. » (« *Eine Zusammenarbeit mit dem VNV halte ich nach der augenblicklichen Lage für unmöglich.* »)

(166) Projet d'une base de négociation pour un accord entre le VNV, la *Zwarte Brigade*, la *SS-Vlaanderen* et le *Nationaalsocialistisch Jeugdverbond Vlaanderen*, 20 juillet 1941, traduction (CREHSGM, VNV, VII, 50). Il ressort du rapport de Heydrich à Himmler, mentionné dans la note suivante, qu'il s'agit d'un projet de Kammerhofer.

(167) Heydrich à Himmler, 9 septembre 1941 (BAK, NS 19/251. IfZM, NO 2291).

tant que formation au VNV, qui ne constitue qu'une section du mouvement national-socialiste souhaité pour toute la Flandre. A l'instar des chefs des autres sections, le chef de l'*Algemene SS-Vlaanderen* est désigné par le chef du mouvement (entendez par là : De Clercq) et lui prête serment de fidélité ([168]). Heydrich, Berger et Kammerhofer ne furent pas les seuls à rejeter radicalement cette proposition ; Reeder n'en était pas non plus partisan ([169]).

Cette attitude en apparence étonnante du *Militärverwaltungschef* demande une explication. Elle n'est pas aussi simple que son résumé peut le laisser croire : le VNV est indispensable à la politique concrète ; c'est pourquoi on lui laisse le champ libre dans ses prétentions au monopole. Reeder voit bien s'accroître les effectifs du VNV. Mais, compte tenu de « la grande influence des anciens partis d'Etat », il n'est pas disposé à considérer son protégé comme mouvement populaire par excellence en Flandre ([170]). (Cela ne l'empêchera aucunement de déclarer, quelques mois plus tard, que la minorité des Flamands collaborateurs a le droit de « parler au nom de la Flandre dans son ensemble » ([171]).) Lorsqu'au mois de mars 1941, l'administration d'occupation promulgue l'ordonnance mettant à la retraite les fonctionnaires de plus de soixante ans, ce qui nécessitera de nombreuses nominations nouvelles, Reeder souligne immédiatement que le VNV ne doit pas songer à une « prise du pouvoir » *(« Machtübernahme »)* en Flandre ([172]). Certes, il protègera toujours le VNV contre les attaques d'instances allemandes non compétentes. Au mois d'avril, il exerce de fortes pressions sur la fraction du Verdinaso disposée à la collaboration en vue de la formation de l'*Eenheidsbeweging*, un VNV élargi ([173]). Mais il n'admet pas, et Schulze le soutient sur ce point, qu'un VNV renforcé s'intitule VNSB *(Vlaams-Nationaalsocialistische Beweging* - Mouvement national-socialiste flamand) et remplace le salut de *« Houzee ! »* par celui de *« Heil Hitler ! »*. Il est possible que des considérations d'ordre tactique soient intervenues ici, Reeder voulant éviter que le VNV ne soit par trop considéré comme une organisation

(168) Base de l'accord entre le VNV et la *SS-Vlaanderen*, non datée, de la fin du mois de juillet ou du début du mois d'août 1941 (CREHSGM, CDD, 175). Le 4 août, le conseil de direction du VNV approuvait la contreproposition. Quatre jours plus tard, Tollenaere et Delvo la discutaient avec Kammerhofer, qui faisait des réserves de principe. La décision incombait à Berlin, déclara-t-il. (Notes de Delvo. CREHSGM, VNV, VII, 8, 26 et 87.)

(169) Heydrich à Himmler, 9 septembre 1941 (BAK, NS 19/251. IfZM NO 2291). Berger à Himmler, 27 août 1941 (BAK, NS 19/251). Selon Heydrich, Reeder était « explicitement d'accord » avec la proposition de Kammerhofer.

(170) *Tätigkeitsbericht* n° 15 de Reeder, du 7 avril 1941 (T-501, 104, 175-176).

(171) *Jahresbericht* de Reeder, début du mois d'août 1941 (TB-501, 104, 733).

(172) *Tätigkeitsbericht* n° 15 de Reeder, du 7 avril 1941 (T-501, 104, 197).

(173) Le 26 avril 1941, Thedieck déclara au nom de Reeder à Leroy et à François (Verdinaso) qu'il était temps de conclure un accord avec le VNV. « Les méthodes de négociation qui rappellent les abus du système parlementaire ... auraient provoqué le mécontentement explicite de la *Militärverwaltung*. » (« *Die an parlementärischen Missbräuche erinnerenden Verhandlungsmethoden... hätten das ausgesprochene Missfallen der Militärverwaltung erregt.* ») (Note relative à la discussion entre Thedieck, Leroy et François. CREHSGM, VNV-Verdinaso, I, 33.)

pro-allemande ([174]). L'essentiel pour lui consistait cependant à maintenir sous son contrôle le monopole de fait qu'il ne dénie pas au VNV (sans toutefois le lui accorder formellement) en lui opposant un contrepoids qui, telle l'épée de Damoclès, menace l'interlocuteur privilégié. C'est pourquoi il estime qu'il n'est « pas efficace » de reconnaître dès à présent le VNV comme le seul mouvement national-socialiste en Flandre ([175]). Pas de subordination donc de l'*Algemene SS-Vlaanderen* à De Clercq. Le maintien de la SS flamande en tant qu'organisation indépendante à côté du VNV, ainsi raisonne-t-il, présente une « possibilité de contrôle précieuse », qui préservera probablement le VNV de retomber dans ses conceptions traditionnelles ([176]). Ainsi s'éclaire ce qu'avait voulu dire Reeder, dès décembre 1940, avec son « appui limité » au VNV, qu'il jugeait cependant indispensable ([177]).

Le rôle assigné par Reeder à l'*Algemene SS-Vlaanderen* par rapport au VNV appelle la comparaison avec la situation aux Pays-Bas. La SS néerlandaise est formellement intégrée au parti NSB *(Nationaalsocialistische Beweging)*. En tant « qu'avant-garde révolutionnaire et ferment radicalisant », elle fut imposée au parti afin de le forcer « à peiner sous le harnais » comme le note d'une façon frappante l'historien in 't Veld ([178]). En Flandre, l'*Algemene SS-Vlaanderen* fut fondée en dehors du VNV mais contre celui-ci. Sa fonction est donc identique à celle de l'organisation parallèle aux Pays-Bas. Citons encore in 't Veld : « la peur de la concurrence » de l'*Algemene SS-Vlaanderen* a acculé le VNV « à une coopération plus étroite et à plus de conformisme » ([179]). Ajoutons : à la surenchère, ce qui ne veut pas dire que le VNV aurait eu besoin de cet aiguillon pour être et demeurer disposé à collaborer.

7. Le nouveau tournant d'août 1941 : la *DeVlag*, espoir de Berger

A la fin de l'été et en automne 1941 un tournant décisif s'annonce dans la lutte que mène Reeder, au niveau inférieur, contre la politique d'infiltration de la SS. Progressivement la mission confiée à l'*Algemene SS-Vlaanderen* comme « machine de guerre » contre le VNV est confiée

(174) *Tätigkeitsbericht* n° 16 de Reeder, 9 mai 1941 (T-501, 104, 358).

(175) Au début du mois d'août 1941, Reeder écrira dans son *Jahresbericht* qu'« en vertu de l'attitude qu'il a adoptée jusqu'à présent, le VNV ne peut pas encore être considéré comme parti national-socialiste officiel et à cet égard il doit encore faire ses preuves pendant quelque temps » (« *nach seiner bisherigen Gesamthaltung noch nicht als offizielle nationalsozialistische Partei angesehen werden kann und in dieser Hinsicht sich noch eine Zeitspanne bewähren muss* » (T-501, 104, 733).

(176) *Tätigkeitsbericht* n° 16, de Reeder, du 9 mai 1941 (T-501, 104, 359).

(177) *Tätigkeitsbericht* n° 12 de Reeder, du 3 janvier 1941 (T-501, 103, 668).

(178) in 't Veld, *op. cit.*, p. 236.

(179) in 't Veld, *op. cit.*, p. 236.

aussi à la *De Vlag*, en attendant que celle-ci éclipse en 1942 son modeste prédecesseur qui n'a pu tenir le VNV en échec. Esquissons brièvement comment s'est effectué ce tournant.

Il s'agit de savoir comment les dirigeants de la SS directement associés à la *Germanische Arbeit* en Flandre, à savoir Berger et Heydrich, voyaient la situation après que De Clercq eut rejeté la proposition de Kammerhofer tendant à limiter et à paralyser la compétence du chef du VNV. Sur ce point, les sources nous permettent d'être assez précis.

Berger ne pouvait cacher sa déception. De Clercq, annonce-t-il à la fin du mois d'août dans une lettre à Himmler, est devenu « très hésitant » ([180]). Il ne tient pas ses promesses d'il y a quelques mois. Il se risque même à faire des contrepropositions inacceptables. Le chef du *SS-Hauptamt* croit trouver une explication à cette attitude notamment dans la division au sein des services allemands en ce qui concerne la politique à suivre en Belgique. La plupart ne sont pas favorables à un ordre nouveau en Europe « sur la base du sang ». Un von Falkenhausen ne s'intéresse qu'à la sécurité dans son ressort et aux fournitures rapides par l'industrie belge. Tout « renforcement » des Flamands lui est étranger. Reeder *(« SS-Brigadeführer Reeder »)*, en revanche, fait ce qu'il peut. Mais Berger s'en prend surtout au collaborateur politique le plus proche de Reeder : « un certain *Kriegsverwaltungsrat* Thediek » agit délibérément à l'encontre de la SS. C'est incontestablement « un homme très capable », mais il a des liens cléricaux. Il défend donc un « nationalisme flamand à caractère catholique » ([181]). Heureusement, il y a l'*Algemene SS-Vlaanderen*, qui nourrit des conceptions « grand-allemandes » et « se déclare totalement favorable à l'annexion au *Reich* ». Kammerhofer a reçu pour mission d'établir cette formation sur de larges bases et d'y adjoindre une milice composée des hommes inaptes à servir dans les rangs de la SS (bottes noires, pantalon noir, chemise brune). Le chef du *SS-Hauptamt* dispose cependant encore d'un atout dont il fait état pour la première fois avec beaucoup d'espoir : activer la *DeVlag* nous facilitera la tâche. En effet, bien qu'étant encore réservée, la *DeVlag* est « nettement grand-allemande ». Au moyen de séances cinématographiques spéciales, en colla-

---

(180) Berger à Himmler, 27 août 1941 (BAK, NS 19/251). A titre d'illustration du niveau d'information et de compréhension de Berger, citons l'extrait suivant : « Il est étrange de constater que le clergé catholique met surtout l'accent sur les "idées grand thioises" du VNV et essaie de se réunir avec Mussert dans une association de travail. » (« *Es ist eigenartig, dass vor allen Dingen die Katholische Geistlichkeit im VNV den «grossdietschen Gedanken» hervorzieht und versucht, mit Mussert in eine Arbeitsgemeinschaft zu kommen.* ») Et ne n'est là qu'un exemple des innombrables énormités que nous trouvons dans les lettres de Berger au sujet de la situation politique en Flandre.

(181) Déjà au mois de mai 1940, Berger avait rendu Thedieck suspect auprès d'Himmler : « Thedieck, dont on dit qu'il est douteux du point de vue politique » (« *Thedieck, dem politische Unverlässigkeit nachgesagt wird* ») (Berger à Himmler, 15 mai 1940. IfZM, NO 5717).

boration avec le service compétent du *SS-Hauptamt*, « on recrute discrètement pour la SS » ([182]).

Fin août 1941, Berger n'a donc pas encore abandonné son projet initial de contrecarrer le VNV (et l'administration militaire) par l'*Algemene SS-Vlaanderen*, qui se développerait comme un anti-parti. Mais il compte déjà sur la collaboration de la *DeVlag*, qui se fait encore passer pour une organisation culturelle.

Le 13 septembre, le chef du *SS-Hauptamt* partit pour un voyage de service aux Pays-Bas et en Flandre ([183]). Nous exposerons plus loin les conclusions qu'il en ramena. Quelques jours avant son départ il s'était adressé — calcul rusé ? — à son puissant collègue du RSHA, Heydrich : ne rédigerait-il pas un rapport détaillé pour Himmler sur la situation en Flandre ([184]) ?

Heydrich acquiesça volontiers ([185]). Son rapport est en premier lieu une attaque contre le VNV (la nouvelle orientation n'est qu'une tactique transparente), contre Schulze, jugé naïf (en dépit de la conversion subite du VNV de « grand-thiois en national-socialiste », le *Landesgruppenleiter* a cru à l'honnêteté d'un De Clercq, d'un Elias, d'un Leemans) et contre Thedieck. Il est frappant que Reeder ne soit pas critiqué. Au contraire, il est loué parce qu'il s'en tient à la répartition des tâches entre le VNV et l'*Algemene SS-Vlaanderen* de mars 1941. L'attaque lancée contre Thedieck est d'autant plus forte. C'est lui qui se trouve à la base d'une politique qui vise à assurer au VNV « trop rapidement et sans esprit critique une position de monopole ». En tant que catholique, il soutient manifestement le VNV. En passant, Schulze attrape encore un deuxième coup de langue : nombre de ses rapports adressés aux services du *Reich* sont unilatéralement pro-VNV et, par-dessus le marché, inexacts ([186]). Couverts par Thedieck, certains dirigeants du VNV sont sortis du silence qu'ils ont observé pendant plusieurs mois et osent afficher à nouveau l'idée grand-thioise comme faisant partie de leur programme d'action. De ce fait trois tendances se manifestent au sein de la direction du VNV :

---

(182) « J'espère, par ailleurs, qu'une animation de la *DeVlag* et une coopération entre les artistes et les savants stimulera notre travail. La *DeVlag* est grand-allemande sans équivoque, bien qu'avec quelque réserve. A l'occasion de séances de projections spéciales, en collaboration avec le bureau de formation, il est procédé discrètement à des recrutements. » *(« Des weiteren hoffe ich, dass eine Aktivierung des DeVlag und eine Zusammenfassung der Künstler und Gelehrten unsere Arbeit vorantreiben wird. Der DeVlag ist eindeutig grossdeutsch, wenn auch zurückhaltend. Durch besondere Filmvorführungen unter Mitarbeit des Schulungsamtes wird unauffällig für die SS geworben.»)* Observons qu'initialement, pour Berger, la *DeVlag* est masculin. Il parle de « *grossdeutsch* » alors que cela aurait dû être « *grossgermanisch* ». Pour Berger, *deutsch* et *germanisch* étaient équivalents.

(183) Berger à Brandt, 11 septembre 1941 (BAK, NS 19/251).

(184) Cela ressort du début du rapport de Heydrich. Cfr. note suivante.

(185) Heydrich à Himmler, 9 septembre 1941 (BAK, NS 19/251).

(186) Selon Heydrich, Schultze rapportait à Himmler, par l'intermédiaire du chef de l'*Ausland Organisation der NSDAP*, Bohle, que plus de 1.000 volontaires avaient été recrutés par le VNV pour le front de l'Est, dont 212 seulement avaient été jugés aptes à être enrôlés à la *Waffen-SS* proprement dite, et 469 à la *Vlaams Legioen*. Rex aurait recruté 768 volontaires. Heydrich ne dit pas s'ils avaient tous été jugés bons pour le front.

les anciens membres du Verdinaso défendent la conception dite « bourguignonne » ; Elias, « le suppléant de De Clercq » et Daels, le « chef de file de l'aile cléricale », œuvrent en faveur du *Dietsland*. Delvo et Leroy sont partisans de l' « *Anschluss* » (187). Avec l'appui de Thedieck, les cléricaux thiois s'efforcent de conquérir une « position spéciale » *(« Sonderstellung »)* auprès du *Militärverwaltungschef :* ils se rendent compte en effet que l'administration d'occupation ne peut se passer du VNV.

Heydrich considère la situation avec réalisme. Le VNV et l'*Algemene SS-Vlaanderen* sont deux organisations indispensables, l'une pour la mission de guerre de la *Militärverwaltung*, l'autre pour la lutte en faveur de l'idée du *Reich* et, plus tard, contre le cléricalisme. Il importe de trouver la voie vers une coopération positive « qui n'exclut pas à priori la possibilité d'un rapprochement idéologique progressif » (188). Heydrich a un plan concret : de pourparlers entre Kammerhofer et Delvo il ressort que celui-ci serait « personnellement et objectivement, la personne indiquée pour faire le pont entre le VNV et la SS ». Devant Kammerhofer, Delvo s'est déclaré prêt à demander à De Clercq de lever l'interdiction d'adhérer à l'*Algemene SS-Vlaanderen* pour les membres du VNV. Delvo peut alors adhérer à la SS flamande, geste qui ne restera pas sans conséquences dans des milieux ouvriers où il compte encore de nombreux adeptes. En sa qualité de responsable pour la formation idéologique, il a l'intention de transformer le VNV de l'intérieur et d'user de son influence en faveur d'une coopération utile avec l'*Algemene SS-Vlaanderen*. Heydrich conclut son rapport sur un ton optimiste en constatant que les perspectives sont « très favorables » : le 22 août, Reeder a reçu une trentaine de dirigeants flamands de différentes tendances, et il leur a déclaré clairement que l'Allemagne s'opposera par tous les moyens à un Etat thiois » (189).

---

(187) La question est de savoir si P. Leroy, ancien chef des corporations du Verdinaso et, depuis le 10 mai 1941, membre du conseil de direction de l'*Eenheidsbeweging VNV* (par la suite, il rejoindra la *DeVlag*) et Delvo, depuis octobre 1941 membre du conseil de direction du VNV, étaient en effet partisans de l'*Anschluss* politique. Interrogé à ce sujet, Delvo déclare : « Où ai-je jamais exprimé la position de l'*Anschluss* avec l'Allemagne ? Ni oralement, ni par écrit, ni à quelque réunion que ce soit. L'*Anschluss* est tout autre chose que l'idée du *Reich* germanique telle que la défendait le VNV. » (Entretien de l'auteur avec E. Delvo, 14 mai 1975. CREHSGM.)

(188) Heydrich avait une arrière-pensée : le VNV a une mission de guerre immédiate. Mais il est aussi « indispensable au développement des idées grand-allemandes » (« *unentbehrlich für die Entwicklung der grossdeutschen Gedanken* »). C'est pourquoi il ne faut pas exclure à priori le rapprochement idéologique par rapport à la SS.

(189) Sur le discours de Reeder, cfr. *Tätigkeitsbericht* N° 17 de Reeder, du 22 septembre 1941, sur la période du 1er juin au 1er septembre 1941 (T-501, 105, 60-61), la note détaillée d'un de ses collaborateurs immédiats (Collection de documents de l'auteur) et P. DELANDSHEERE-A. OOMS, *La Belgique sous les nazis*, I, Bruxelles, s.d., pp. 453-454, qui n'est pas une source primaire. L'origine de la réunion du 22 août 1941 — un événement important dans l'histoire de la collaboration politique en Flandre, que nous ne faisons qu'approcher indirectement — remonte à la demande émanant de « nombre de nationalistes flamands de premier plan » et adressée à Reeder, pour que celui-ci fasse une déclaration rassurante au sujet du sort politique réservé à la Flandre. Il répondit qu'il ne fallait pas espérer de déclaration de ce genre de sa part, puisqu'elle anticiperait sur la décision que devait prendre le *Führer* après la victoire seulement. C'est pour la même raison que « ne pouvait être tolérée » de propagande en faveur d'un Etat thiois. Compte tenu de la guerre économique,

Contrairement à Berger, Heydrich semble donc, au début de septembre, ne pas encore compter sur la *DeVlag* en tant qu'allié dans la lutte de l'*Algemene SS-Vlaanderen* contre la primauté du VNV. Il envisage la possibilité d'une coopération entre les deux formations rivales, sous cette réserve bien entendu, que soit mis fin à la position de monopole du protégé de Thedieck (lisez : et de Reeder).

Cette possibilité ne s'est pas réalisée parce que la majorité des dirigeants du VNV y était hostile. Le secrétaire général, E. Van den Berghe, et Elias menaçaient de donner leur démission si De Clercq acceptait un accord avec le concurrent jugé détestable ([190]). S'il y eut jamais une mince possibilité de coopération, elle disparut après la proclamation, le 1er septembre 1941, de l'*Algemene SS-Vlaanderen* comme *Reichs-SS* sous la dénomination de *1e SS-Standaard-Vlaanderen* ([191]). Nous y reviendrons. De son voyage de service en Flandre, Berger revint convaincu qu'une coopération avec le VNV était « momentanément impossible ». « Ces gens-là (*« Die Leute »*), écrivait-il avec mépris ([192]), « voulaient se servir de nous pour obtenir une déclaration du *Führer*, selon laquelle ils décideraient, eux, de l'avenir de la Flandre. » La « grande mission » de Kammerhofer s'est soldée par un échec. Il n'est plus à sa place à Bruxelles en tant que représentant du *Reichsführer-SS*. Pour sauver les apparences (Berger n'avait pas oublié le cas de Leib), on n'a qu'à le détacher à Berlin pour un cours d'instruction et à l'envoyer ensuite en tant que premier HSSPF à l'Est. Il est révélateur de l'incapacité de Berger à comprendre la situation réelle et en même temps de sa moralité qu'à deux reprises, il ait dénoncé personnellement auprès de Himmler son subordonné comme responsable de l'échec : Kammerhofer, disait-il, aurait mieux fait de m'écouter au lieu de lever les yeux vers les Pays-Bas et d'aller « y participer à de grandes discussions » ([193]). Qu'il regarde plutôt le peuple flamand ([194]) ! L'ennemi (Berger voulait dire : le VNV) nous hait — ce

---

il n'était pas question de séparation administrative. Selon Berger, mal informé, Reeder avait « une fois de plus... clairement expliqué aux 30 Flamands qui l'écoutaient, » qu'il interdirait tout journal et ferait écrouer tout orateur qui formulerait encore une déclaration favorable à l'idée thioise » (Berger à Himmler, 17 septembre 1941, BAK, NS 19/251). Cfr. *infra*, p. 58, note 197.

(190) PV Elias et PV E. Van den Berghe, 26 février 1947 (Collection de documents de l'auteur). Selon ce dernier, cette question donna lieu, au sein du comité de direction du VNV, à « une divergence d'opinions très marquée d'ordre politique et de principe ».

(191) J.E. De Langhe, *Van Algemene SS tot Reichs-SS*, article de fond paru dans *De SS- Man*, organe de combat de la SS en Flandre, le 16 septembre 1941. De Langhe était le premier successeur de Lagrou. R. Van Hulse fut nommé chef du premier *SS-Standaard Vlaanderen*. « La lourde tâche lui incombe, écrivit De Langhe, de faire en sorte que notre premier *Standaard* atteigne au plus tôt le niveau des autres *Rijks-Standaarden*. »

(192) Berger à Himmler, 17 septembre 1941 (BAK, NS 19/251).

(193) Selon une communication écrite de in 't Veld, on ne sait rien au sujet des discussions que Kammerhofer aurait eues aux Pays-Bas. Il est même fort improbable qu'il en ait eues. Une fois de plus, il s'agit là d'un récit mensonger de Berger en vue de rendre Kammerhofer suspect auprès de Himmler.

(194) Les deux attaques contre Kammerhofer dans Berger à Himmler du 17 septembre (cfr. note 192) et du 29 octobre 1941 (BAK, NS 19/1547).